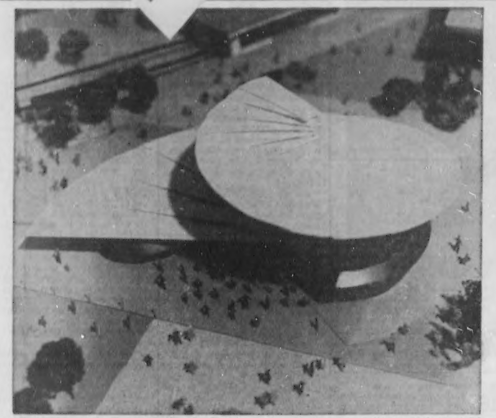


LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 15 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 8 JUILLET 1965 PRIX 10c





Les plans de nombreux pavillons qui s'élèveront sur les terrains de l'Expo 67 à Montréal ont déjà été dévoilés. L'on voit ci-dessus le projet architectural et l'agencement du pavillon d'Air Canada, la première compagnie canadienne à dévoiler les détails de son projet, dès le 10 juin dernier. Au coût de $1,500,000, l'édifice sera construit sur un terrain de 18,000 pieds carrés, situé dans l'île Ste-Hélène. Hélicoïdal, suggérant un élan vers l'espace, le toit sera constitué par 23 lames imbriquées se déployant en spirale autour d'une large colonne centrale. La conception hélicoïdale évoque aussi les ailettes des turbines des puissants moteurs à réaction. Le pavillon sans facade, à lui seul, couvrira 50 pour cent de la superficie du terrain. Il comprendra quatre sections qui illustreront l'aspiration de l'homme à voler, et l'impulsion que la réalisation de son rêve a donnée au progrès de l'humanité.

La Saskatchewan française à l'heure des graves décisions

La grève scolaire de Saskatoon avait mis à jour deux faits: l'effet nocif de l'article 203 de l'Acte scolaire sur la survivance du français, et aussi l'ignorance chez les groupements français homogènes de la triste situation faite aux leurs qui immigraient dans les villes. Si dans les centres ruraux on s'est accommodé et même habitué aux restrictions de la loi grâce à des efforts spéciaux des éducateurs et aux libertés prises par les commissions scolaires à contrôle français, il n'en a pas été ainsi dans les villes où les Canadiens français sont sans pouvoir, même dans les commissions scolaires séparées.

C'est ce double fait qui a amené la grève de Saskatoon. Les francophones des villes, à l'exception peut-être de Prince-Albert où une longue présence des Canadiens français a amené un modus vivendi presque satisfaisant, appellent leurs compatriotes au secours pour trouver une formule qui assurera l'enseignement du français partout où le nombre justifiera l'organisation de classes ou d'écoles.

Changements sociaux

La mobilité sociale professionnelle comme géographique affecte de plus en plus les Canadiens français. L'industrialisation transforme la Saskatchewan comme les autres provinces. On prévoit que Saskatoon doublera sa population dans une douzaine d'années. Ces transformations de la population doivent être prévues des Canadiens français désireux de conserver leur identité culturelle. Leurs attitudes et leurs organisations ne peuvent se limiter à leurs intérêts purement locaux. De plus en plus les groupes de référence importants sont d'envergure régionale ou provinciale. C'est à ces niveaux que les francophones doivent agir s'ils veulent qu'on tienne compte d'eux.

L'enseignement du français

C'est en se basant sur cette perspective que les dirigeants canadiens-français de la Saskatchewan veulent réorienter leur action. L'objectif immédiat devient alors le changement de l'article 203 de l'Acte scolaire qui défend tout enseignement en français, car les structures scolaires ont pris un moule de plus en plus juridique avec diminution correspondante de l'influence des parents et de la communauté.

Même l'heure de français autorisée par la loi s'avère insuffisante pour conserver l'esprit des générations passées. L'atmosphère de la communauté a perdu beaucoup de son influence sur les jeunes avec les médiums de communication, la télévision surtout. Les déplacements faciles et nombreux des individus sont un autre facteur qui accentue ce déracinement. Les

(Suite à la quatorzième page)

Les libéraux ont conservé le comté rural de Moosomin

REGINA — Le gouvernement libéral de Ross Thatcher a difficilement conservé le mercredi 29 juin, le comté rural de Moosomin, qui avait été rendu vacant récemment à la suite de la démission du député A. H. MacDonald.

C'est le candidat libéral John Gardner, un fermier de 42 ans, qui est sorti vainqueur de cette élection partielle, avec 2,921 voix en sa faveur contre 2,701 pour son rival le plus dangereux, le néo-démocrate William Goodwin. Le candidat progressiste-conservateur, Andrew Bruce, a recueilli 2,290 votes.

Ces résultats ne sont toutefois pas encore complets, les bulletins d'environ 350 personnes absentes ou hospitalisées ne devant être inscrits au total que le 21 juillet.

Quoique 7,000 électeurs sur un total possible de 9,800 se sont prévalus de leur droit de vote.

A la suite de cette élection, la situation des partis à l'Assemblée législative demeure inchangée, les libéraux détenant encore 52 sièges, le CCF-NPD 26 et le parti conservateur un seul siège.

Remaniement

Un remaniement ministériel a été annoncé depuis par le premier ministre M. Ross Thatcher.

M. D. T. McFarlane qui était ministre des Affaires Municipales devient ministre de l'Agriculture, comblant ainsi la vacance créée par le départ de M. A. H. McDonald.

Par contre, le Dr J. C. McIsaac devient ministre des Affaires Municipales. Il s'agit d'un vétérinaire qui a été élu pour la première fois en 1964. Il avait été nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture au printemps dernier.

Le jubilé d'argent du R. P. Hector Côté, C.S.V., souligne la remarquable fidélité de St-Pierre

Dimanche dernier, la paroisse de St-Pierre était de nouveau en liesse pour célébrer une fête sacerdotale, le jubilé d'argent d'ordination du Rév. Père Hector Côté, C.S.V. La vieille paroisse qui avait si souvent monté de ces célébrations pour ses fils, n'y est pourtant pas allée de façon routinière. Les 25 ans de travail de la première vocation viatorienne dans l'Ouest ont été chaleureusement soulignés, à la messe paroissiale et au banquet qui suivit.

Le jubilaire célébra la messe paroissiale, assisté de l'abbé F. Desjardins, vicaire local, comme diacre. Le sermon, donné par le R. P. M. Monette C.S.V., curé d'Otterburne, fut une expression locale de l'Evangile du jour. L'épisode de la pêche miraculeuse, qui souligne les vertus de foi, de persévérance, récompensées par une pêche abondante symbolise assez bien la carrière du prêtre, pêcheur d'âmes par profession; elle symbolise aussi l'oeuvre des Clercs St-Viateur dans l'Ouest qui obtinrent leur première vocation trente ans après leur arrivée et encore elle leur vint d'une source inattendue sion miraculeuse, du Collège de St-Boniface.

Banquet

La salle du Centre récréatif était presqu'une exposition de décorations lumineuses et symboliques. Environ 250 personnes y prirent le dîner. La table d'honneur rassemblait la famille Côté, ainsi que les dignitaires et invités. Les Pères Monette, Carrière et Gagnon représentaient la communauté du jubilaire. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé et F. Desjardins, vicaire, ainsi que les Pères Oblats H. Gagné, L. Gélinas et G. Labossière représentaient le clergé. Les Soeurs Grises et les Soeurs des Saints Noms y avaient aussi deux représentantes.

Le premier orateur entendu fut le curé. L'abbé Lavoie rendit "hommage aux parents, illustres dans leurs enfants," hommage également aux Clercs de St-Viateur dont le jubilaire est fils. Il offrit ses voeux à celui-ci pour que son travail se continue, car le jubilé d'argent n'est que le début des réalisations, selon le curé expérimenté.

Hommages de la famille

L'abbé Paul Côté, de Prince-Albert se fit l'interprète de la famille. Grâce à une lettre intime, vieille de 30 ans, où le jubilaire avait dévoilé ses plans de vie, l'orateur peignit un peu l'âme du Père Hector Coté.

Il s'est passé bien des choses autour du Père Côté, et grâce à lui, en ces 30 ans, mais son programme de vie spirituelle ne s'est pas modifié et s'est réalisé avec fidélité. Le jeune finissant de 1935 est devenu un grand éducateur, dont les mérites sont innombrables. Vingt-cinq de ses anciens élèves sont devenus prêtres. Comme professeur, aumônier, scout ou directeur spirituel, le Père Côté fut toujours un animateur aimé des jeunes.

"Hommes de 50 ans, coeur de 16 ans, éducateur de première classe", reprit le maître de cérémonies, pour corroborer les dires de l'abbé Paul.

Voeux de sa communauté

Le Père Pierre Carrière, supérieur du Collège d'Otterburne offrit les voeux de la communauté. Rappelant un voyage de pêche à Makinak, première résidence des Viatoriens au Manitoba, il raconta que le plus beau poisson ne vint pas du lac, mais du collège St-Boniface. Une nouvelle révélait qu'un finissant allait devenir un des leurs. Après 30 ans au Manitoba, c'était presque la même belle surprise qu'une pêche miraculeuse.

Il souligna qu'en ce temps-là comme aujourd'hui il en coûtait beaucoup pour se renoncer ainsi, mais que l'esprit chrétien de la famille avait permis ces sacrifices.

"Chef scout, ce fut toute la spiritualité du Père Hector Côté. Il fut un prêtre modèle, énergique, jeune et il a encore devant lui toute un carrière."

(Suite à la neuvième page)

Le nouveau code du travail en vigueur

OTTAWA — Le code du travail canadien, adopté par le parlement en mars dernier, est entré en vigueur le jour de la Fête de la Confédération dans toutes les industries ressortant de la compétence fédérale.

Il établit ces quatre grandes normes:

1) Un salaire minimum de $1.25 l'heure.

2) Une semaine régulière de 40 heures avec restriction à huit heures du nombre d'heures supplémentaires à fournir à salaire et demi.

3) Huit congés légaux payés.

4) Deux semaines de vacances après un an d'emploi.

Le code protège environ 400,000 ouvriers, approximativement un sur 17 dans l'effectif ouvrier national travaillant dans la poignée d'industries fédérales. Les lois provinciales régissent les normes ouvrières minimum quant aux autres.

Les principales industries affectées sont les chemins de fer, la navigation, les banques, le camionnage interprovincial, les communications, la radiodiffusions, les entrepôts de grains et les minoteries.

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, qui a conçu le code et qui a réussi à le faire adopter par la Chambre presque intégralement en dépit d'une vive opposition tant au conseil des ministres qu'au parlement, espère que les provinces harmoniseront leur normes à celle du fédéral d'ici à quelques années.

Le code n'aura son plein effet que dans quelque temps.

Il prévoit une période de transition quant à ce qui concerne l'adoption des articles relatifs aux salaires et aux heures de travail dans les industries qui pourront prouver qu'elles seraient lésées par l'application immédiate des nouvelles normes.

Il prévoit aussi que l'orsqu'une industrie ou une compagnie aura demandé l'ajournement de ces articles, la suspension sera automatique jusqu'à ce que le ministère du Travail ait rendu une désicion concernant sa requête.

Le ministère a été inondé de ces revendications au cours des récentes semaines. De fait elles furent si nombreuses qu'il fut impossible d'en décider avant l'entrée en vigueur du code. La plupart de ces suppliques sollicitent des délais. Elles sont venues des chemins de fer, des compagnies de camionnage, des lignes de navigation et des entrepôts de grain.

Adresse du Québec à la Reine transmise cet été par Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a indiqué aux Communes que le gouvernement transmettrait durant les vacances d'été du parlement l'adresse du Québec à la reine Elizabeth.

Répondant à une question de M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Temiscamingue, M. Pearson a déclaré que l'adresse du Québec à la reine, demandant une réduction des pouvoirs du Conseil législatif de la province, serait transmise "en temps et lieu".

Tel qu'annoncé précédemment, a-t-il dit, le gouvernement recommandera à la reine, par l'intermédiaire du gouverneur général, M. Georges Vanier, d'accepter l'adresse de l'Assemblée législative.

Six Parisiens, hôtes de Québec et d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada accueillera du 7 août au 18 septembre prochain six diplômés de l'Ecole nationale d'administration de Paris.

Les visiteurs seront les hôtes du gouvernement fédéral du 28 août au 18 septembre et ceux du gouvernement de la province de Québec, du 7 au 27 août.

Ces visites sont faites dans les cadres d'un programme d'échange entre Ottawa et Paris.

En 1964, le gouvernement de la République française offrait en effet de recevoir chaque année un certain nombre de fonctionnaires canadiens à l'ENA. L'an dernier, deux fonctionnaires choisis dans la fonction publique fédérale et huit fonctionnaires du Québec firent un stage d'un an à Paris. Cette année dix autres Canadiens accomplissent un stage semblable.

L'Ecole nationale d'administration sert au recrutement et à la formation de ceux qui, éventuellement, constituent les équipes de direction et de gestion des principaux organismes du gouvernement français.

Le programme de la visite comprend des conférences sur les institutions politiques et administratives canadiennes ainsi que des exposés sur l'actualité économique et sociale au Canada.

L'élection du président en France, en décembre

PARIS — Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, a annoncé que les élections pour la présidence de la République, en France, auront lieu le 5 décembre 1965 et, si aucun candidat n'obtient la majorité au premier tour, le 19 décembre 1965. Le général de Gaulle n'a pas encore fait savoir s'il serait ou non candidat. On croit que sa décision sera connue à l'automne.

Les seules candidatures annoncées jusqu'ici sont celles de Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat de l'extrême droite, et du sénateur Pierre Marcilhasy, pour le centre droit. Avec le retrait de candidature du maire de Marseille, le socialiste Gaston Deferre, il n'y a actuellement aucun candidat pour la gauche et l'extrême gauche.

Tendences "erronées" dénoncées par le Pape

CITE DU VATICAN — Certaines tendances "eronnées" qui se sont manifestées tout récemment dans certains secteurs de l'apostolat des laïques ont été mentionnées par le pape dans une allocution qu'il a prononcée en recevant les membres du congrès national des présidents diocésains de l'action catholique italienne.

Paul VI a déclaré: "Il nous est pénible de constater qu'aujoud'hui, certains excellents esprits qui sortent de nos rangs, prétendent donner au catholicisme une expresssion subjective et différente de celle que l'Eglise propose à ses fils valeureux, une expression avide de s'affranchir et l'humble disipline de sa communauté ecclésiale, toute disposée à subir celle des principes d'autrui, même s'ils sont hétérogènes et non valables pour un chrétien bon et conscient. Combien cette dispension de forces cause-t-elle de trouble dans l'oeuvre méthodique et modeste de l'ouvrier du règne de Dieu et quelle ingratitude envers ceux qui ont tant souffert pour la cause chrétienne, dans cette attitude critique de certains de nos fils, qui nous sont pour toujours chers, contre les formes de la vie catholique, pour cacher peut-être leur fuite devant les devoirs impératifs de celle-ci et calmer peut-être un remord intérieur de leur libération égoïste".

Après avoir dit à ses auditeurs qu'ils n'étaient pas comme ceux dont il venait de parler, étant donné qu'ils acceptaient "de militer dans les cadres" humblement et fraternellement, Paul VI a conclu en soulignant qu'il ferait tout son possible pour élargir leurs possibilités d'action et le champ de leurs responsabilités.

M. Roméo Paquette, de Victora, C.-B., agent de liaison de la Fédération Canadienne-française de la Colombie-Britannique, vient d'être élu président général de la Fédération des Associations nationales provinciales de l'Ouest. Il succède à M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, président de cette Fédération depuis sa fondation il y a trois ans. C'est à Edmonton qu'eut lieu cette élection: M. Emile Pelletier, de St-Boniface, y représentait le Manitoba; MM. Dumont Lepage, Gérard Audette et Pierre Gareau, la Saskatchewan.

Plus de 900 étudiants de l'Ontario et de l'Ouest rendus à Montréal

MONTREAL — Plus de 900 étudiants et étudiantes des écoles secondaires de l'Ontario et des provinces de l'Ouest sont arrivés à Montréal, le semaine dernière, dans le cadre des visites organisées par le Conseil canadien de Chrétiens et Juifs.

Ils sont arrivés à Montréal à bord d'un train spécial et ont été reçus à l'hôtel de la Reine-Elisabeth par à peu près autant d'étudiants canadiens-français qui les recevront dans leurs familles durant les deux prochaines semaines. Les étudiants canadiens-français rendront ces visites vers la fin de juillet.

Ce programme d'échanges, qui fonctionne maintenant depuis dix ans, a reçu cette année un nombre sans précédent de 2,000 demandes: soit le double de l'an dernier.

Pour la seconde fois aussi cette année, des étudiants américains, originaires de Topeka, dans l'Etat du Kansas, se joindront au programme. Ils visiteront des étudiants du Québec et de St-Boniface au Manitoba.

La seule condition essentielle exigée des étudiants de langue anglaise pour participer à ces visites est d'avoir complété au moins deux ans de français dans un "high school" (école secondaire).

Anniversaire de la 1ère messe en Ontario

PENETANGUISHENE, Ontatario — Le 350e anniversaire de la première messe dite en Ontario sera marqué le 15 août prochain par la célébration d'une autre messe au même endroit, messe qui sera chantée par Mgr Philip J. Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto.

Le révérend père LeCaron, missionnaire récollet, avait célébré la première messe le 15 août 1615 à Carhagouha à l'intention de Samuel de Champlain et de 14 autres explorateurs français.

Les Chevaliers de Colomb de Penetanguishene, ville située à quelque 30 milles au nord de Barrie, ont vu à l'entretien de cet emplacement au cours des dernières années et sont les organisateurs de cette fête.

Six langues utilisées au cours d'une seule messe

PRETORIA (CCC) — Six langues ont été employées au cours d'une messe solennelle célébrée récemment au séminaire régional St-Pierre à Hammonskraal, près de Prétoria en Afrique du Sud. L'épître a été lue en Zoulou et l'évangile en Pédi, les sermons furent prononcés en anglais et en Sotho (langue des Basoutos), la prière des fidèles en Sotho du Sud et, bien entendu, le canon en latin.

Les 70 séminaristes de Saint-Pierre appartiennent normalement à 8 langues différentes. De 100 à 200 personnes assistent à la messe du dimanche, qui est suivie d'un catéchisme fait par les séminaristes en quatre langues. Environ 70 catéchumènes, enfants et adultes, ont été baptisés à l'occasion de la dernière fête de Noël. L'un de ces catachumènes était un ancien féticheur.

La grotte élevée à la gloire de Marie près de l'église du Sacré-Coeur des Belges, à St-Boniface, et qui attira tant de pèlerins au cours de ses 30 années d'existence, est actuellement détruite par les puissants bulldozers qui en rejettent les matériaux dans la rivière Seine. L'infiltration de l'eau et l'humidité de la rivière ont eu ainsi raison d'une oeuvre érigée dans les années '30 par les Pères Capucins. St-Boniface perd certainement un de ses points d'intérêt. Au moins quatre autres grottes mariales importantes attirent toujours des pèlerins au Manitoba: celles de St-Norbet, St-Laurent, St-Malo et Ste-Rose-du-Lac. Celle de St-Norbert recevra de nombreux amis des missions, dimanche prochain, comme le laisse entendre l'annonce au bas de cette page.

(Photo Winnipeg Tribune)

Décès de M. l'abbé F. Normandin, aumônier de l'hôpital Taché,

M. l'abbé François Normandin est décédé à l'hôpital général St-Boniface à l'âge de 61 ans.

Né dans le diocèse de St-Hyacinthe à Roxton Falls le 1er juin 1904, il alla à l'école élémentaire de Roxton et compléta ses études secondaires au séminaire de St-Hyacinthe où il obtint son baccalauréat ès arts.

Après deux ans au Grand Séminaire de Montréal, il entra au couvent des Dominicains de St-Hyacinthe où il demeura quatre ans. Par la suite il compléta ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal où il obtint sa licence en théologie.

Il fut ordonné prêtre par Mgr Yelle, alors archevêque-coadjuteur de St-Boniface, dans la chapelle du Grand Séminaire de Montréal en la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre 1934.

Il exerça son premier ministère à Rainy River, avant d'avoir charge d'âmes comme curé, d'abord à Ste-Geneviève pour trois ans, puis à Thibaultville (Richer), de 1939 à 1950, enfin à Aubigny de 1950 à 1956. Depuis lors il était aumônier à l'hôpital Taché de St-Boniface. Une crise d'angine le força à rentrer à l'hôpital le 23 juin dernier, et il mourut le dimanche 4 juillet.

Une messe sera chantée dans la chapelle de l'hôpital Taché à 10 h. mercredi matin par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Roxton Falls, Qué.

In Memoriam

M. l'abbé François Normandin n'est plus . . . Après une courte mais pénible maladie, la mort a arraché des quelque 400 patients de l'hôpital Taché, leur aumônier âgé de 61 ans. Comme d'ailleurs des paroisses de Ste-Geneviève, de Richer et d'Aubigny où il était un organisateur infatigable et un restaurateur, ainsi que collaborateur de "La Liberté et le Patriote".

Depuis 1956 il s'était retiré de cette vie pleine de dynamisme et de lutte pour un idéal "l'E-

(Suite à la troisième page)

25e anniversaire d'ordination sacerdotale d'un missionnaire du nord manitobain

BERENS RIVER — Le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale du R. P. Albert Jobin, O.M.I., fut célébré le dimanche 20 juin dans sa mission de Berens River dans le nord manitobain. Une belle fête avait été organisée pour marquer ce jubilé d'argent par les Rév. Soeurs Grises, les Frères Oblats et les autres membres du personnel de la mission, où le Père Jobin se dévoue depuis plus de dix ans.

Programme religieux

Cette journée de réjouissances débuta par la messe célébrée par le jubilaire. Le R. F. Frederick Leach, O.M.I. de la mission de Bloodvein, fit la lecture de l'épitre et de l'évangile. Le R. P. Georges-Etienne Cartier, vicaire de Berens River, prononça en français une allocution émouvante dans laquelle il souligna avec éloquence les belles qualités du Père Jobin, surtout sa grande charité, sa patience inlassable, et son amour des âmes.

Dans le sermon qu'il prononça en anglais le R. P. Omer Robidoux, principal de l'école résidentielle indienne Assiniboia de Winnipeg, rappela aux fidèles que Dieu pourvoit non seulement à leurs nécessités matérielles, mais aussi à leurs besoins spirituels. Il fit ressortir l'immense privilège qu'ont les Indiens de la mission de posséder en la personne du Père Jobin un pasteur si dévoué. Il les exhorta à remercier Dieu de leur avoir prêté un missionnaire d'une telle trempe.

La cérémonie religieuse fut d'autant plus impressionnante qu'une trentaine de petits Indiens recevaient à cette messe la sainte communion pour la première fois. Il incombait au R. P. Joseph de Grandpré, O.M.I., missionnaire octogénaire à Berens River d'entendre les confessions de ces jeunes enfants qui s'expriment plus facilement en Saulteaux, langue que le P. de Grandpré parle couramment.

Sr Rolande Bissonnette dirigea la chorale et Sr Lucie Beaudry touchait l'orgue.

La messe fut suivie de la procession de la Fête-Dieu. Ensuite il y eut dîner champêtre, qui rassemblait autour du jubilaire le personnel de la mission, les invités de l'extérieur, et environ deux cents indiens des environs.

Programme récréatif

L'après-midi une séance fut présentée à la salle paroissiale en hommage au Père Jobin. Le programme intéressant consistait de chants, de pièces de musique, de danses, de récitations mettant en vedette divers groupes, tels que les élèves de l'école catholique, l'orchestre "Albert", et même un groupe de paroissiens plus âgés qui exécutèrent une danse carrée.

En plus du programme récréatif, il y eut la lecture des messages et la présentation des cadeaux dont Sr Hermance Lussier voulut bien se charger. En premier lieu Sr Lussier annonça qu'une bénédiction spéciale avait été accordée au jubilaire par le Pape. Puis elle lut un message de M. Joseph Jeannotte, M.A.L., dans lequel le député exprimait sa reconnaissance au Père Jobin pour tout le bien qu'il accomplit à Berens River. M. Jeannotte manifesta son estime pour le Père Jobin en lui offrant comme cadeau une magnifique chasuble.

Bons voeux

Un des messages provenait de l'Est et apportait de bons voeux des parents et amis du Père Jobin, et annonçait leur projet de célébrer à leur tour cet anniversaire d'ordination sacerdotale sous peu, lorsque le jubilaire fera un voyage à Québec. Des messages de félicitations accompagnés de cadeaux en espèces venaient de St-Boniface et de La Broquerie, où le Père Jobin compte de nombreux amis. Ses paroissiens lui offrirent une bourse d'artisanat indien, confectionnée par Mme Alice Swain.

Quand le programme récréatif prit fin, le R. P. O. Robidoux offrit au jubiliaire des félicitations chaleureuses et de bons voeux au nom du R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats.

L'auditoire n'aurait pas été comblé si le Père Jobin n'avait pas lui même adressé la parole, ce qu'il fit de bonne grâce. Il remercia ses paroissiens de l'affection qu'ils lui avaient démontrée par le programme présenté en son honneur. Il révéla que son arrivée à Berens River avait été la réalisation d'un rêve

(Suite à la neuvième page)

Dimanche 11 juillet
Messe: 10 h. 30 a.m.
Voir programme page 4
Bienvenue à tous

PÈLERINAGE MISSIONNAIRE DE L'ASSOCIATION MISSIONNAIRE DE MARIE-IMMACULÉE à la GROTTE DES OBLATS, Saint-Norbert, Manitoba

Les parents ont aussi des devoirs...

Un avocat ami nous fait parvenir le texte d'une récente décision judiciaire au sujet du "droit" des parents en matière scolaire. Elle peut servir de point de départ d'une méditation pour parents en ce moment opportun où, les écoles ayant fermé leurs portes, le foyer redevient le lieu de rencontre, à plein temps, des éducateurs en chef, le père et la mère, et des éduqués, leurs enfants.

La décision en question a réglé un cas qui s'est déroulé tout récemment en Ontario. Un commissaire d'école de London ayant voulu voir les résultats d'un "test" psychologique que le directeur du district scolaire avait fait subir à certains élèves, il s'est vu refuser l'information sous prétexte que les commissaires n'ont juridiction que sur l'administration et le financement des écoles. Or, M. W. Buchner voulait s'informer dans le but de savoir si les "tests" de ce genre convenaient au bien des enfants. Il n'a pas réussi à se faire appuyer par ses collègues de la commission scolaire, ce qui fut la raison de sa défaite, mais il décida de porter sa cause devant les tribunaux. Le juge Morand, de la cour suprême de la province, saisit l'occasion pour indiquer que M. Buchner avait, au fond, le droit de s'occuper de l'éducation des élèves, et non seulement de questions administratives et financières.

Selon le juge, dans son commentaire: "Il faut se rappeler que les écoles sont les agents des parents. Le parent a, en priorité, le droit d'élever et d'instruire son enfant, le droit de dire comment on éduquera son enfant . . . les écoles sont les agents des parents".

Après avoir déploré l'excessive importance qu'ont acquis depuis un certain nombre d'années, soit les éducateurs professionnels, soit les autorités provinciales, le juge a insisté sur le rôle des commissaires, rôle de surveillance et de contrôle. "De par la tradition et la loi commune aussi bien que de par la loi statutaire, a-t-il dit, ils (les commissaires) sont investis du pouvoir de surveillance sur l'éducation des enfants". Ce droit leur revient à titre "d'agents des parents et de représentants élus du peuple".

Il laissa clairement entendre que si M. Buchner avait joui de l'appui de ses collègues, il aurait eu gain de cause, "afin de mieux sauvegarder les enfants dont le soin leur est confié". Ce jugement est daté du 11 juin dernier.

Cette décision rehausse en premier lieu le prestige des commissaires, dont peu de gens se préoccupent de nos jours à chanter les mérites. Mais, on le voit, ce prestige leur revient surtout en fonction de la délégation qui est leur de la part des parents. (On parle aussi du "peuple", mais cela découle du choix des commissaires par vote populaire, dans le cas d'une école publique.) A remarquer aussi que le juge considère le rôle des commissaires comme "corporatif", de sorte que le pouvoir de la commission n'est pas le fait d'un membre individuel. En même temps, en faisant dépendre le choix du groupe de la volonté populaire, exprimée par une majorité aux urnes, il le met à l'abri de tel ou tel électeur individuel. La commission accepte une responsabilité globale pour tous les enfants, tandis que les parents ont une responsabilité particulière envers leurs propres enfants.

Ce jugement rappelle naturellement celui qui a été proclamé ici au Manitoba, il y a deux ans, par l'honorable juge George Tritschler, du Banc de la Reine, dans le cas des parents de Winnipeg qui ont demandé l'enseignement religieux pour leurs enfants à l'école publique. Dans ce cas on a vu une commission scolaire acculée au pied du mur pour avoir refusé une demande dûment formelle et en stricte conformité avec la loi. Le juge manitobain en a profité pour montrer comment toute la tradition canadienne respecte le droit des parents en matière scolaire (écoles privées, paroissiales, etc.), même au Manitoba, au moins quant à l'instruction religieuse confessionnelle.

Ainsi les tribunaux soutiennent les commissaires contre ceux qui usurperaient leurs droits, mais ils ne manquent pas de signaler que ces droits trouvent leur origine dans un pouvoir plus profond, celui que la nature donne aux parents.

Mais il n'y a pas de droits sans des devoirs correspondants. Et plus on s'applique à rehausser ce pouvoir chez les parents, plus on est en mesure d'insister sur la responsabilité qui en ressort. Ce n'est pas par hasard que les parents sont tenus responsables financièrement et légalement pour les méfaits de leurs enfants avant l'âge adulte.

Leurs droits ne sont pas absolus, ils sont soumis à des conditions qui en rendent l'exercice fructueux pour l'enfant. C'est en somme le bien de l'enfant qui justifie le rôle des parents, au point que le père et la mère doivent avoir recours aux services d'autres communautés plus grandes et mieux équipées pour que l'enfant puisse devenir vraiment adulte et membre utile de la société. D'ailleurs, les parents le savent, parfois à regret: dès le premier instant de l'existence d'un nouveau membre de la famille, celui-ci se met en marche physiquement, intellectuellement et moralement vers son autonomie propre, pour acquérir la plénitude de sa dignité de personne humaine et sa place dans la société des hommes. Cela est vrai quant à la communauté temporelle qu'on appelle, au sens large, "Etat", mais, dès l'instant du baptême, le même phénomène est déclenché par rapport à la communauté spirituelle qui s'appelle "Eglise" et dont le but est l'union parfaite de ses membres avec Dieu et entre eux.

A ce sujet il serait utile, même à l'époque du Concile Vatican II, de relire l'encyclique de Pie XI sur l'éducation chrétienne (1929). On y trouve que l'accent est mis sur la collaboration entre Famille, Etat et Eglise dans l'oeuvre scolaire, qui doit nécessairement être "une" parce que le sujet de l'éducation, l'enfant, est un. Distinguer entre ces institutions sociales n'est pas difficile; voir comment elles se complètent dans le développement d'une personne l'est moins. Mais il le faut. Autrement on minimise le rôle de la Famille et l'on produit des jeunes déracinés, sans coeur; autrement on diminue le rôle de l'Etat et il en résulte des citoyens dépaysés, pour ne pas dire des sous-alimentés culturels, car leur école aurait manqué de ressources financières; autrement on brise la continuité entre Famille et Eglise et l'éduqué devient borné, égoïste et désorienté.

Pendant les mois des "vacances", l'apport de l'Etat et de l'Eglise manquera quelque peu aux parents, sous forme d'école. Ces derniers en seront plus reconnaissants aux éducateurs, commissaires, curés et hommes d'Etat, au mois de septembre. Mais c'est un temps précieux que les vacances, une occasion de resserrer les rangs familiaux, de mieux se connaître, de se faire un bagage d'expériences communes. Il ne faut pas qu'à la fin des vacances, les responsables du système scolaire soient tentés de s'écrier: "Parlez-nous des droits des parents . . . Après deux mois de vacances, tout est à refaire!". Qu'ils disent plutôt: "Quel bonheur que de pouvoir collaborer avec des parents si dévoués et si fins, pour que leurs enfants marchent allégrement sur le chemin qui conduit à leur plein rendement en ce monde et à la maturité chrétienne". Saint Paul a dit des évêques qu'ils doivent rendre compte à Dieu pour les ouailles qui leur ont été confiées. Il en va de même pour les parents à l'égard de leurs enfants. Ils ont des droits, afin de pouvoir faire face à leurs devoirs.

Les amateurs de courses de chevaux s'en donnent à coeur joie durant les mois d'été, mais il arrive parfois qu'ils soient remplacés dans les estrades par des spectateurs avides de spectacles plus spirituels. Ainsi l'on voit ci-dessus une partie des quelque 55,000 catholiques qui ont envahi estrade et piste au lieu du fameux "Kentucky Derby" à Louisville, Kentucky, pour la procession de la Fête-Dieu cette année. Qui ne se souvient d'une aussi mémorable démonstration religieuse à Winnipeg, Man., quand des milliers et des milliers de catholiques transformèrent la piste de Polo Park en lieu de dévotion mariale, lors de la grande Croisade du Rosaire du Père Peyton, il y a quelques années?

Le Père Recteur du Collège de St-Boniface expose ses vues sur le présent et l'avenir

Sept personnalités du milieu franco-manitobain émettaient la semaine dernière leurs impressions au sujet du Collège de St-Boniface. Pour faire suite à cet article, nous avons interrogé cette semaine le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du collège.

Résumé

Rappelons d'abord la teneur de cet article: le collège est, en somme, bien adapté au milieu franco-manitobain. Au point de vue académique, on souligne la nécessité de faire reconnaître le cours secondaire par le département d'Education et d'accélérer l'enseignement des sciences. Presque tous les interviewés se prononcent contre l'enseignement du latin. Tous trouvent déplorable le fait que trois maisons d'éducation fassent dédoublement.

On se prononce en faveur d'un engagement social plus intense de la part des étudiants. La création d'un bureau de gouverneurs est unanimement apprécié. Enfin, on maintient que le collège devrait demeurer catholique de mentalité, même si un jour on doit se déconfessionnaliser pour obtenir plus d'octrois. Tous souhaitent au collège un développement dynamique et sain.

Collège et milieu

Le Père Ducharme a trouvé juste la plupart des opinions des interviewés. Il a cependant cru bon d'élaborer davantage certains points, en nuancer quelques-uns et en entamer d'autres.

Pour ce qui a trait à l'adaptation du collège au milieu, il nous dit: "Les problèmes du collège sont en fait les problèmes d'une minorité qui vit dans un centre majoritaire". Ceux qui se plaignent de l'abondance du français donné au collège doivent accepter que cela est nécessaire à une minorité qui désire se maintenir.

Il est d'accord avec MM. Aubry et Lagacé qui avaient qualifié le collège d'organisme dynamique vivant dans un milieu statique. C'est ce qui pourrait expliquer que, dans certaines régions de la province, on ait mal accepté les nouveaux règlements disciplinaires plus libéraux.

L'on avait aussi dans le premier article déploré le fait que la structure judiciaire du collège délimitait vaguement les responsabilités des Jésuites: "Le corps professoral au cours universitaire doit répondre au sénat de l'université et, au cours secondaire, il doit répondre au comité académique de l'ordre religieux jésuite. Il faut sans doute tenir compte de la communauté, mais il n'est pas question que le collège doive répondre à un organisme formé des divers secteurs du milieu", de dire le Père Ducharme.

Vie académique

Le Père Ducharme tient beaucoup à faire évoluer le collège dans le sens d'un collège universitaire caractérisé par de nombreuses options et un personnel spécialisé. Il faudrait cependant, a-t-il ajouté, un minimum de vingt élèves par cours et une source financière certaine pour rémunérer un cours professoral des plus qualifiés. Déjà les universitaires peuvent choisir parmi plusieurs cours qui se prêtent davantage à leurs aptitudes et à leur future carrière.

Contrairement à l'opinion générale, les 8e et 9e années, a-t-il spécifié, sont reconnues officiellement par le département d'Education. Les 10e, 11e et 12e années le seront d'ici deux ans. L'enseignement des sciences aux niveaux secondaire et universitaire est en voie d'accélération. Il n'est pas question d'abandonner immédiatement, au niveau secondaire, le latin. Les autorités du collège sont à étudier le pour et le contre du latin. Ils en ont déjà reconnu l'utilité pour l'étude du français, surtout lors des premières années au collège.

Certains ont déjà dit que le collège était réservé à une très petite minorité de jeunes intellectuels. C'est, dit le Père Ducharme, un peu vrai. Dans le passé, on acceptait plus facilement des candidats, mais une très grande proportion d'entre eux ne parvenaient pas au terme de leurs études. Cette année, à cause de cette politique plus stricte, il y a eu moins de cinq échecs. Aussi, pour atténuer l'effet de l'entrée de diplômés d'écoles secondaires moins bien préparés en français, il faut un noyau d'élèves solides en français. En fin de compte, si on acceptait tous ceux qui désirent étudier au collège, le standard deviendrait pitoyablement bas.

Pour servir la communauté franco-manitobaine en général, le collège offrira cette année des cours du soir au niveau du B.A. Le collège a, par le passé, offert des cours du soir d'ordre culturel, mais la population ne s'était pas montrée intéressée. Des cours par correspondance du même genre peuvent être obtenus facilement ailleurs. Si le collège s'apprêtait à donner de tels cours, cela causerait une perte de main-d'oeuvre, essentielle à l'enseignement comme tel.

Trois institutions

Le Père Ducharme avoue qu'il y a un gaspillage de locaux et d'énergie à cause de l'existence du Petit Séminaire, du Juniorat et du Collège. Cela, a-t-il dit, n'occasionne pas d'énormes problèmes au collège, parce que les petits séminaristes suivent dès la 8e année leurs cours au collège et les junioristes, après la 10e année.

Dans le premier article, le Père Durocher avait suggéré la formation d'un comité académique comprenant prêtres séculiers, oblats et jésuites. Un comité académique existe déjà au sein du Bureau des Gouverneurs, a dit le recteur, et les professeurs au collège, laïcs et clercs, se réunissent souvent pour étudier les programmes d'études.

Point de vue de l'extérieur

Le collège n'intéresse pas seulement le milieu canadien-français. Il faut toujours tenir compte du fait que le collège est affilié à l'Université de Manitoba. Nous avons donc interrogé deux professeurs éminents pour connaître leur conception du collège. Le premier est le docteur W. L. Morton, historien et doyen du Collège Universitaire. Le second, le docteur Jeanes, est professeur en Sciences Politiques au Collège United. Les deux sont reconnus pour la sympathie qu'ils nourrissent envers le biculturalisme canadien.

L'essentiel de leur pensée se résume à ceci: le Collège de St-Boniface a un très grand rôle à jouer au Manitoba; il doit former de nombreux Manitobains bilingues; il doit ouvrir toutes grandes ses portes aux étudiants de langue anglaise.

A leur dire, le collège ne remplit pas son rôle à la perfection parce qu'il est et catholique et français. Or, au sein de la population anglophone, il existe des préjugés profondément enracinés envers toute forme l'éducation catholique. Cela les empêche de fréquenter le collège et de lui être sympathiques. Il faut donc que le collège devienne institution française uniquement, qu'il se déconfessionnalise.

Mais, a dit le Père Recteur, le collège doit demeurer collège catholique de mentalité et d'atmosphère. Si l'on se déconfessionnalise en vue d'obtenir plus d'octrois des gouvernements et pour recevoir plus d'élèves anglophones, il ne faudra le faire qu'après une longue étude des ramifications et conséquences possibles. Il ne s'agit pas de le faire pour plaire à l'Université de Manitoba qui, il se peut, veut faire d'un collège autonome, un simple département de français de l'université. D'ailleurs l'élément anglais se fait une conception inexacte du collège. La liberté religieuse existe certainement au cours universitaire. Un homme bien formé et complet, dit le Père Ducharme, doit intégrer dans sa vie la religion. Répéter à la légère cet élément de formation pour recevoir plus d'élèves ou d'octrois, ce serait manquer d'honnêteté.

Le collège est d'ailleurs prêt à accepter des élèves de langue anglaise. La majorité d'entre eux ne sont malheureusement pas préparés adéquatement pour suivre des cours donnés uniquement en français. Aussi, dès qu'il y aura plus de doctorats parmi le corps professoral du collège, on pourra plus facilement échanger des professeurs parmi les collèges et l'université.

Conclusion

Le Père Ducharme a terminé sur une note optimiste. Le collège est en voie de progrès pour ce qui a trait aux cours, à la discipline, aux locaux. Le collège rayonne toujours par l'entremise de ses élèves actuels et anciens. Il y a cependant encore de nombreux problèmes. Le milieu franco-manitobain peut-il fournir un nombre suffisant d'élèves? Est-il assez conscient de la nécessité d'une éducation supérieure donnée en français? A ce point de vue-là, a-t-il dit, nous aurons une réponse d'ici trois ou quatre ans.

Le manque d'argent, que tous les collèges affiliés ressentent péniblement, retarde le progrès. C'est en vue de remédier à cela que le Conseil de l'Education Supérieure a été formé par des collèges affiliés. Il est cependant trop tôt pour savoir si cet organisme pourra obtenir des gouvernements assez de fonds pour assurer, aux collèges affiliés, une croissance dynamique.

Mais le succès du Collège de St-Boniface dépendra toujours de l'intérêt et de la sympathie du groupement franco-manitobain. Il semble que l'on a encore confiance au collège, puisque l'an prochain 40 finissants des écoles secondaires désirent s'inscrire au cours du B.A. D'autres voudraient malheureusement mettre le collège au service de la population anglophone en le rendant bilingue. Un autre secteur de notre population s'apeure de la modernisation opérée au collège dernièrement. On voudrait que le collège conserve un cadre traditionnel et fermé.

Cette formule n'est plus du siècle. Ce serait rendre un mauvais service à la communauté que de ne point évoluer vers les méthodes d'éducation modernes. Si tous les secteurs de la population française s'entraident, le collège gardera son importance primordiale au Manitoba français, et même au Manitoba, et y continuera son rôle nécessaire plus que jamais.

Paul-Emile LEBLANC.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

A titre de lecteur temporairement lointain, je vous prie de m'accorder un peu d'espace en "Tribune Libre" pour une précision au sujet de l'article de M. Leblanc sur le Collège, en date du 1er juillet.

Il a bien rapporté notre interview, mais, pour que le sens précis de mes remarques au sujet du Juniorat soit clair, il aurait fallu les présenter ensemble, ce que ne permettait peut-être pas la forme synthétique de l'article par ailleurs intéressant.

Voici cette précision: (1) Si nous pouvions faire vivre trois maisons d'enseignement supérieur à St-Boniface pour garçons, tant mieux. La diversité, l'émulation, la spécialisation y gagneraient; (2) Si cela est impossible ou difficile, mieux vaut concentrer sur le Collège. Mais cela n'a rien à faire avec la question de résidence ou de pensionnat. Les séminaristes ou junioristes seront logés chez eux en vue de leur formation particulière. Il s'agit d'unité au Collège sur le seul plan de l'instruction;

(3) Sur ce plan, étant appelé à pourvoir à une variété de besoins de laïcs, séminaristes, junioristes, le Collège serait doté d'un comité ou sénat académique où siégeraient les représentants de ces divers intérêts. Le collège serait en conséquence un peu moins "spiritualisé" qu'un séminaire ou juniorat, mais aussi un peu moins "laïcisé" qu'une institution vouée exclusivement aux laïcs. C'est le prix qu'il faut payer pour faire oeuvre commune quand la population n'est pas très dense;

(4) Dans ce plan idéal, le choix des parents se baserait sur la formation qu'auraient leurs jeunes en vertu de leur résidence au séminaire, au juniorat, etc., en conformité avec leurs vocations respectives. Il n'y aurait pas non plus raison de distinguer entre collégiens et collégiens dans l'allocation des bourses d'étude; (5) Evidemment tout cela demande beaucoup de coopération, mais c'est seulement dans ce sens que l'on peut parler du rôle essentiel du collège. Il s'agit d'un collège qui répond aux besoins divers et dont la structure interne reflète ce rôle quasi-universitaire.

Bien à vous,

R. DUROCHER, O.M.I.

Les Canadiens des deux races ont besoin les uns des autres

OTTAWA — Dans son message à la nation canadienne à l'occasion de la fête du Canada, le 1er juillet, le gouverneur général Georges Vanier déclare que "pour que le Canada puisse constituer une grande nation, une et forte, il faut que les Canadiens anglais et les Canadiens français aient une conscience vive et profonde qu'ils ont besoin les uns des autres."

"L'unité, voilà ce dont notre pays a le plus besoin. Voilà le problème le plus impérieux qui se présente aux citoyens de cette grande nation que nous sommes."

"La nécessité de nous unir n'est pas quelque chose que nous pouvons remettre au lendemain, car demain peut-être sera-t-il trop tard."

L'Ouest et le Québec

M. Vanier, qui revient d'un voyage dans l'Ouest canadien en compagnie de sa femme, signale qu'il a trouvé chez les gens de l'Ouest "un grand désir d'entendre parler de la situation actuelle dans le Québec."

"J'y ai trouvé beaucoup de bonne volonté, aucune aigreur mais le besoin de connaître. Il me semble que plus de Canadiens de l'Est devraient se rendre dans l'Ouest pour faire connaître les aspirations du Canada français, tout comme les gens de l'Ouest devraient venir au Québec."

"Ce pays contient un peuple français empreint d'une intense vitalité et d'un profond dynamisme. Le visage nouveau de ce Canada français, pleinement conscient de son rôle et animé d'une puissante force créatrice dans tous les domaines, voilà sûrement l'un des phénomènes les plus impressionnants de notre monde contemporain."

"Ce que le Canada français désire, c'est remplir la destinée inhérente à sa propre culture et assumer pleinement son rôle de partenaire dans la grande expérience canadienne sur un pied d'égalité et dans un climat de respect mutuel. Pour y parvenir, les Canadiens français ont fait appel à leurs plus brillants talents: économistes, écrivains, artistes, journalistes, sociologues. Cette renaissance de la culture française qui contribue tant à l'enrichissement des Canadiens, doit être pour nous tous une source de fierté."

Héritage du passé

M. Vanier a également rendu hommage à "tous ces hommes de toutes origines qui sont venus et qui viennent encore s'établir au Canada."

"De quelle trempe étaient ces gens qui venaient au Canada? De la meilleure . . ."

"Le Canada a lieu d'être fier de la riche variété de ses attributs. Le patrimoine et les traditions de nos ancêtres prirent forme et furent précieusement gardés à travers les âges. Ils ont trop de valeur pour être maintenant abandonnés et remplacés par une rigide uniformité. Prétendre que nous devrions reléguer dans l'ombre l'inépuisable source d'enrichissements et de sagesse que chacun de nos peuples a transmis au Canada et la remplacer par une sorte de commun dénominateur artificiel en guise de culture serait nous rendre indignes de notre héritage."

M. Vanier a enfin exprimé l'espoir que les visites se fassent plus nombreuses entre Canadiens des diverses régions, que les voyages d'étudiants prenant part aux échanges organisés par la Commission du centenaire attirent plus de jeunes Canadiens.

"Voilà le genre d'échanges qu'il nous faut pour sceller l'unité spirituelle de notre pays."

"J'ai foi en l'avenir de notre pays, mais cette confiance repose sur la conviction que nous devons travailler ensemble et aller tous de l'avant, la main dans la main, nous efforçant d'élargir nos horizons et d'approfondir notre pensée. L'unité engendrée par la compréhension mutuelle, voilà le garant de l'avenir du Canada."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction. La Liberté et le Patriote. 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration. La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

La paroisse St-Eugène de St-Vital fêtait le jubilé d'argent de son curé, M. l'abbé Rodolphe Bélanger. Le jubilaire est natif de la paroisse de Letellier, Man.

Deux frères, les RR. PP. Alphonse et Marian Sitzmann, fils de M. et Mme George Sitzmann, de Yankton, Dakota-Sud, étaient élevés à la prêtrise au cours d'une même cérémonie. Ces deux bénédictins avaient neuf soeurs et sept d'entre elles étaient religieuses.

Le 18 juin 1955, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill élevait à la prêtrise le R. P. Daniel Lafrance, O.M.I. La cérémonie se déroulait dans la chapelle du scolasticat de Lebret. Le nouvel ordonné chantait sa première messe solennelle à Delmas, Sask.

La population canadienne-française de Prince-Albert, Sask., fêtait la St-Jean-Baptiste avec beaucoup d'éclat. Les organisateurs des fêtes étaient M. J.-Berchmans Gaudet, M. le Dr E. Gaudet, MM. P. Legault, E. Blanchard et W. Roy.

Des statistiques, en provenance du Vatican, révélaient entre autres faits qu'il y avait 360,000 prêtres à travers le monde, soit un prêtre par 1,270 fidèles. En Grande-Bretagne on comptait un prêtre par 539 catholiques. Ailleurs on notait les chiffres publiés par l'"Official Catholic Directory" à l'effet qu'aux Etats-Unis il y avait 26 archidiocèses et 106 diocèses. La hiérarchie américaine comptait quatre cardinaux, 34 archevêques et 170 évêques. Les archidiocèses de Chicago, Boston, New York, Philadelphie, Newark et Detroit, ainsi que le diocèse de Brooklyn, comptaient chacun plus d'un million de catholiques. En effet, Chicago avait près de deux millions de fidèles.

Il y a 20 ans (1945)

Le Dr J.-J. Trudel, médecin bien connu de St-Boniface et de Winnipeg, était nommé pour un nouveau terme au bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba. Ce compatriote sympathique a représenté les siens à l'université avec distinction.

Au cours d'une cérémonie intéressante, quatre diplômées de la 12e année de l'école de St-Brieux recevaient une médaille d'or pour marquer leurs succès aux études. Les diplômées étaient Mlles Agnès Gallais, Marie Migadel, Rose Hart et Ella de Goesbriand.

Son Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., accompagné de cinq évêques et de plusieurs prêtres, rendait visite au village de Willow-Bunch. C'était la première fois qu'on y recevait la visite d'un prince de l'Eglise.

Le R. P. J. Hanley, ordonné prêtre jésuite à Toronto au début de juillet, chantait sa première grand-messe solennelle dans la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg. Le Père Hanley, actuellement membre du personnel du Collège St-Paul de l'Université de Manitoba, est un enfant de la paroisse cathédrale où il fit ses études élémentaires. Diplômé du Collège St-Paul, il termina ses études théologiques en Ontario.

Il y a 30 ans (1935)

Le T. R. P. F.-M. Roberge, C.S.V., supérieur général des Clercs St-Viateur, était en visite canonique à Otterburne. A l'occasion de la première célébration de la Fête-Dieu dans la paroisse, l'éminent visiteur se joignait aux paroissiens pour la procession traditionnelle.

Une terrible tempête de grêle causait de sérieux dommages aux récoltes dans les districts de Viscount, Guernsey et Plunkett, en Saskatchewan. Sur une lisière de quatre milles de large et de 25 milles de long, les grêlons, en plus de détruire les récoltes, brisaient toutes les vitres du côté nord des maisons dans toute cette région.

Lou Tseng Tsiang, ancien ambassadeur, ministre des Affaires étrangères et premier ministre de la République chinoise, devenu moine bénédictin, était ordonné prêtre en Belgique.

A vendre: à Ste-Anne, dans le village, 80 acres de terre avec maison, terrain de choix, prix $1,200; à Thibaultville, 160 acres avec bonnes bâtisses, sur le chemin Dawson, cent cordes de bois, 25 acres en culture, 50 acres en foin, bonne eau, prix $1,500. Conditions faciles. (C'est à peine croyable, en 1965, que de tels prix aient existé.)

Il y a 40 ans (1925)

La Liaison Française et l'Université de Montréal organisaient un voyage à travers l'Ouest canadien. Au début de juillet, les excursionnistes arrivaient au Manitoba où ils furent reçus à bras ouverts. En plus d'avoir visité les villes de St-Boniface et de Winnipeg, les visiteurs se sont rendus dans plusieurs de nos centres français. Ils étaient au nombre de 125, dont environ la moitié étaient membres du clergé.

Un tremblement de terre aux Etats-Unis avait eu ses répercussions en Saskatchewan. Le choc avait été si fort que le séismographe de l'Université à Saskatoon s'était brisé. On rapportait que plusieurs maisons avaient été ébranlées et même que des personnes avaient été projetées par terre.

La paroisse de Ste-Agathe, Man. (Ste-Agathe des Plaines), était en liesse à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de la fondation du couvent dirigé par les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Une messe chantée par M. l'abbé E. Rocan, curé, fut suivie d'un bon nombre de rencontres entre anciens et anciennes. Le sermon avait été donné par l'abbé Antoine D'Eschambault (plus tard prélat domestique), ancien élève de ce couvent. La communauté de ces religieuses comptait à cette époque une douzaine de vocations d'élèves de cette paroisse.

Celui-ci a hésité longtemps avant de faire le pas fatal: à Marge, Sask., un célibataire de 82 ans unissait sa destinée relativement courte (on peut le supposer) à une jeune fille de 56 printemps.

Il y a 50 ans (1915)

La région de la rivière Carotte, près de Le Pas, s'ouvrait rapidement à la colonisation. Mgr Charlebois y avait déjà fondé une paroisse confiée à un jeune Oblat récemment ordonné, le R. P. J.-F. Mallet. Cette nouvelle paroisse était située à 15 milles de Le Pas.

Ceci fut publié en 1915 et non en 1965: de Fannystelle, Man., on écrivait que le beau temps était enfin revenu après plusieurs journées de froid. Tous souhaitaient que la pluie cesse et qu'un soleil chaud assèche la terre: les récoltes en dépendaient.

Deux ans de prison et une amende de deux mille francs: c'est là la punition que recevait un manufacturier d'articles religieux de France pour avoir rempli une commande pour le compte d'un client allemand. Une loi française défendait tout commerce avec les ennemis de la France, et il semblait bien que cette défense s'étendait même aux articles religieux.

Les Canadiens français se sentent opprimés, dit le Prince Phillip

LONDRES — Prenant la parole à l'Université d'Edinburgh, le prince Phillip a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y ait une solution au problème des deux nations au Canada.

Commentant l'agitation qui avait marqué sa venue au Canada en compagnie de son épouse, la reine Elisabeth, au mois d'octobre de l'année dernière, il a déclaré que les Canadiens français avaient voulu montrer à quel point ils se sentaient "encerclés, opprimés, généralement maltraités par leurs compatriotes et menacés par conséquent de perdre leur identité, leurs traditions et leur culture."

"Je crois, a poursuivi le duc devant 300 étudiants, qu'on ne trouvera jamais de solution complète à ce problème de la dualité de l'Etat dans un pays dont les deux moitiés de la population sont aussi traditionnellement différentes que les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise.

L'agitation de l'année dernière aura pour effet de faciliter une réduction de la tension actuelle. Je crois que, de leur côté, les Canadiens de langue anglaise prendront beaucoup en considération les exigences des Canadiens français et que par contre il y aura une modernisation de l'éducation et de la façon de vivre des Canadiens français."

Il explique le problème par le fait qu'au début les deux communautés étaient relativement isolées par le manque de communication et qu'elles étaient des partenaires égaux dans l'isolement. Mais cela a beaucoup changé avec le développement des communications, et les Canadiens français ont alors pris conscience de leur situation.

Il a dit, enfin, que le reste du Canada avait été trop occupé pour s'apercevoir de ce qui se passait au Québec.

On pense que c'est la première fois que le prince commentait publiquement l'accueil plutôt froid qui lui avait été réservé ainsi qu'à son épouse lors de leur dernière visite à Québec.

On se souvient que malgré les menaces proférées contre le couple royal et les recommandations de plusieurs associations, le gouvernement avait invité la reine à venir à Québec pour marquer le cinquantième anniversaire du Royal 22e Régiment.

Des milliers de policiers avaient alors été dépêchés pour maintenir l'ordre et empêcher les séparatistes de manifester.

Intentions du mois de juillet

Intention générale de ce mois: Presse, radio, télévision au service du bien, et l'intention missionnaire: L'application des décisions du Concile aux Missions.

Le Frère Untel: le séparatisme est une idée du XIXe siecle

ST-DONAT — Le séparatisme, c'est une idée du XIXe siècle et il faut se rendre compte que, par suite d'une accélération sans précédent de l'histoire, marquée au coin de la science expérimentale et de la technique, nous ne sommes déjà plus au XXe siècle, mais de plein-pied dans le XXIe siècle où ce ne sont plus les idéologies, mais les découvertes scientifiques qui forgent le monde. Vous, les étudiants, à cause de votre force collective, vous n'avez pas le droit d'être "échevelés" dans des combats pour des "idées de deux semaines".

Tel est le message qu'une jeunesse attentive a accueilli avec grande sympathie de la part du Frère Untel. Le fait est à noter car, depuis quelques années, rares sont les conférenciers adversaires du "séparatisme" qui réussissent à créer un tel effet auprès d'auditoires étudiants.

Prenant la parole dans le cadre des journées d'étude de la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ), le Frère Untel ne s'en est pas pris au séparatisme par le revers le plus courant du fédéralisme canadien, il a plutôt mis en question le partage des énergies de la jeunesse étudiante, ayant à l'esprit, plutôt qu'un Québec doté de tel ou tel statut légal, la vision d'un Québec engagé de plus en plus profondément dans le "XXIe siècle occidental", c'est-à-dire un siècle où "la compétence individuelle" plus que "la politique" est en mesure d'assurer le progrès de la collectivité.

Le rejet du "séparatisme", dans l'esprit du frère Jean-Paul Desbiens, apparait principalement comme une opposition à un engouement pour une "idéologie". Nos problèmes d'autonomie politique et économique, a-t-il dit en guise de boutade, n'apparaitraient pas "si nous avions — disons, pour parler d'un personnage symbolique — 21 René Lévesque" au gouvernail.

Mais avec la vague actuelle de séparatisme, note le conférencier, "on braque nos énergies sur un romantisme du style du XIXe siècle", brandissant "des opinions de deux semaines ou qui ne reposent pas sur une information sérieuse".

L'auteur des "Insolences" estime que si l'on revendique le séparatisme au nom d'une plus grande "cohésion" de la collectivité canadienne française, on fait erreur car il n'existe peut-être pas de collectivité au monde plus unifiée psychologiquement que les C.-F. Elle est plus unifiée que les Américains du Nord et du Sud, que les Américains blancs et noirs peuvent l'être; elle est plus unifiée même que l'Italie, que la France. Ici, 50 pour cent de la nation canadienne-française vivra bientôt dans un diamètre de 50 milles, ce qui est loin d'être le cas de la France où on se plaint pourtant que Paris renferme le sixième de la population.

"Aspiration"

Le conférencier a ensuite vertement dénoncé le "putanat intellectuel" de certains individus qui flattent la jeunesse pour faire passer leurs idées, qui font preuve de démagogie à son endroit en lui répétant qu'elle est "la conscience des partis" ou qu'elle est le "ferment de conscience" du milieu.

Le frère Desbiens demande: "Mais qu'est-ce que c'est au juste que l'expression: les aspirations de la jeunesse"? Il n'y a pas en effet qu'"une" jeunesse au Canada français. Il y a la jeunesse étudiante et la jeunesse qu'on retrouve sur le marché du travail; il existe une bonne différence par exemple entre vous, étudiants, et les jeunes coupeurs de tourbe. Ensuite, il y a la jeunesse métropolitaine et la jeunesse provinciale.

Au chapitre des objectifs communs des jeunes, tout au plus peut-on parler du désir de combattre l'idée de guerre, par exemple, de l'aspiration à une certaine justice sociale, idée relativement neuve chez nous.

De la même manière qu'il ridiculise l'engouement séparatiste, le Frère Untel note que "Marx est à la mode sur nos campus", signalant qu'au Québec, "nous avons toujours été deux révolutions et demie en retard"; plus loin, il se dira sympathique à l'idée d'un sociologue québécois, M. Marcel Rioux, selon qui, les conflits de générations, en ce XXIe siècle, sont peut-être destinés à remplacer les conflits économiques traditionnels entre prolétaires et bourgeois.

En ce XXIe siècle, répète le Frère Untel avec instance, les idéologies ne tiennent plus. Elles ne tiennent plus, parce qu'elles sont des synthèses qui résistent mal aux changements qui surviennent dans un monde qui a désormais comme moteurs la science expérimentale et la technique. Une synthèse n'est pas aussitôt terminée que la matière de son application a déjà été révolutionnée. Nous sommes, estime le conférencier, de la "génération des essais". Nous ne savons pas quelle sorte de monde nous aurons dans dix ans. Pour être à la hauteur de ce monde, "chacun est forcé de vivre très près de ce maximum". Les trois bombes ont peut-être des étiquettes, mais c'est au nom de la recherche expérimentale qu'elles se font.

Donc, selon le Frère Untel, il n'y a pas d'idéologies unitaires qui tiennent. Mais des théories: des théories élaborées, solides, que devront posséder ceux qui s'attaqueront à ce XXIe siècle. Cela, pour le Frère Untel, s'appelle de la compétence.

Colloque et retraite de 100 aumôniers militaires

MONTREAL (CCC) — Quelque 100 aumôniers militaires des trois forces armées se sont réunis en retraite du 13 au 18 juin. Comme le groupe était trop nombreux, il a été divisé en deux, la retraite pour les prêtres de langue anglaise a eu lieu à la Villa St-Martin, à Pierre-fonds, et a été prêchée par le R.P. Paul Gorieu, O.M.I., et celle pour les prêtres de langue française s'est tenue à Chateauguay et le prédicateur était le R.P. Brière, de Combermere, Ont.

La semaine précédente, soit du 7 au 11 juin, tous ces aumôniers des Forces armées canadiennes avaient participé à une session d'étude sur le renouveau liturgique. C'était la deuxième session du genre à laquelle les aumôniers des trois armes participaient. Les aumôniers avaient été divisés en neuf équipes, et chaque équipe s'était réunie trois ou quatre fois avant la session pour préparer un exposé qui devait servir de base de discussion. Les thèmes confiés aux équipes étaient les suivants: le baptême, le mariage, la pénitence, les rites de l'entrée, la liturgie de la Parole, l'homélie et la prière des fidèles, l'offertoire et la préface, le canon, les rites de communion et de clôture.

La plupart des aumôniers militaires ont eu l'occasion de concélébrer soit avec Son Exc. Mgr Norman J. Gallagher, auxiliaire du cardinal Roy pour les Forces armées, soit avec le cardinal Roy lui-même. Mgr Gallagher a présidé trois concélébrations, soit les 8, 9 et 11 juin, et le cardinal Roy en a présidé une le jeudi 10 juin.

Prononçant l'homélie lors de la concélébration du 10 juin, le cardinal Roy a déclaré que la messe est l'acte central de la vie du prêtre et que tous les actes sacerdotaux se rattachent à l'Eucharistie. Il a invité les aumôniers à être avant tout des prêtres.

Perfection moderne

Participant ensuite à la séance d'étude au cours de laquelle les aumôniers ont étudié l'homélie, le cardinal a invité les prêtres à mettre dans leur vie le même souci de perfection qu'on rencontre partout aujourd'hui. "Il faut, a-t-il dit, apporter avec précision aux gens de notre siècle un message fait pour tous les siècles."

Visites interprovinciales de 80 scouts du Canada

OTTAWA — La Commission du Centenaire a accordé un octroi de $6,000 au projet d'échange de scouts à travers tout le Canada. Cette somme défraiera le coût de voyage de 80 scouts, qui visiteront le pays pendant l'été. Cet échange interprovincial de scouts permettra aux garçons de mieux connaître leur pays. Les dix provinces ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest participeront à ce projet du Centenaire.

Les scouts auront l'occasion de se familiariser avec les procédures parlementaires des autres provinces. Ils auront un aperçu de la mentalité, de la culture, de l'industrie, du commerce, des sites historiques et de la géographie de toutes les provinces du Canada.



Ci-dessus l'on voit S. H. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, et M. Henry Borger, président de Ladco, tous deux assis sur un bulldozer pour inaugurer les travaux du projet "Southdale" qui, au coût de $75 millions, transformera d'ici 10 ans l'ancienne ferme Youville et Speers en un nouveau quartier de St-Boniface: 3 lacs artificiels, centre d'achat, écoles et parcs, centre communautaire, et 2,500 maisons, plus 1,000 appartements.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le mercredi 30 juin avait lieu, à midi, une réunion spéciale du Conseil de la Ville de St-Boniface, sous la présidence de l'échevin St-Hilaire. Etaient présents: M. le Maire, les échevins McGurran, Guyot, Lonergan, Couture, Hart, Warman et Softley. M. Bernard Aubry président, Gabriel Forest, Paul Lavallée et Marcel Marcoux, tous du comité "Centre Louis Riel", demandaient que: 1) la proposition d'ériger un centre culturel Louis Riel soit soumise par la Ville de St-Boniface au gouvernement provincial en vue de l'obtention d'un octroi spécial semblable à celui donné à la Ville de Brandon. 2) que la Ville remette au Centre Louis Riel un terrain pour ce projet.

Lés échevins Softley et Guyot propose que: Vu que St-Boniface est le centre le plus ancien de l'Ouest canadien et le berceau de la civilisation dans l'Ouest; vu que le passé culturel et historique de la ville de St-Boniface est reconnu par les divers niveaux du gouvernement ainsi que par des historiens éminents, et vu que la réalisation du centre Louis Riel est d'importance majeure et sera un monument digne du centenaire de la confédération et du rôle que le Manitoba a joué dans l'histoire du pays, il est maintenant résolu que la corporation manitobaine du Centenaire et le gouvernement de la province du Manitoba soient priés de considérer favorablement notre requête demandant un octroi spécial pour la réalisation du Centre Louis Riel dans une mesure qui équivaudrait au moins au montatnt donné à la ville de Brandon. (adopté)

Son Honneur le Maire, secondé par l'échevin Lonergan, propose alors qu'on demande à la Commission des parcs de la ville de St-Boniface de considérer la proposition suivante: remettre à la ville sa juridiction sur le terrain du Parc Provencher, limité à l'est par la limite ouest du gymnase Notre Dame, au sud par l'avenu de la Cathédrale, à l'ouest par la limite est du terrain de la bibliothèque, et ayant la même profondeur que le terrain du gymnase; et que ce terrain soit utilisé uniquement pour l'érection du Centre Louis Riel.

Le lundi 5 juillet, à 7 h. p.m. avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Il fut recommandé que, vu la pétition pour le pavage des ruelles des rues Louis Riel, Jeanne d'Arc, Despins et Dollard, entre les rues Jeanne d'Arc et Louis Riel avait reçu l'approbation de plus de trois cinquième des propriétaires, que ce projet soit inclus dans la liste des projets de 1966.

On recommande aussi que la circulation sur la rue Bourget, entre la rue Masson et l'avenue de la Cathédrale, soit dans les deux sens;

Que M. S. J. Drache soit requis de soumettre des plans pour son projet de construction dans le parc Whittier;

Que M. E. H. Crawford, Q.C., représente la ville devant la Commission du Travail dans la question d'arbitrage des salaires et conditions de travail des pompiers de notre ville.

Le département d'évaluation du Métro avise qu'il a étudié les évaluations des propriétés sises du côté nord de la rue Hébert et qu'une revue complète des propriétés sur les deux côtés de cette rue, etc., ayant été faite, une analyse complète révèle que les évaluations sont justes lorsqu'on les compare à celles d'autres propriétés à St-Boniface; il avise aussi que tous les propriétaires concernés ont été avertis;

Que la requête de l'ingénieur pour assister au congrès de l'"American Public Work Association", qui aura lieu du 29 août au 1er septembre à Los Angeles, lui soit accordée, ainsi que ses vacances, et que M. Frank Seadon soit autorisé à le remplacer pendant ce temps;

Que, vu le rapport de l'avocat de la ville, l'hon. juge A.-M. Monnin soit avisé au sujet de l'hôpital Taché: que la ville approuve et recommande leur demande au gouvernement provincial pour un octroi en vue du projet de construction; cet octroi étant régi par les prévisions de la section 18 (4) de l'acte appelé "Elderly and Infirm Persons Housing Act"; il s'agit d'un projet de $2,500,000.

Mercredi à 11 h. 30 a.m., la ville recevra la visite de six sénateurs de France, et à 4 h. 30 p.m. de 26 ingénieurs français.

A lundi prochain.

A Radio-Canada



Un troubadour sportif: Jean-Maurice Bailly par Gisèle THEROUX

Je suis tombée pile! Voulant rencontrer Jean-Maurice Bailly membre de l'équipe des **Joyeux Troubadours**, je me suis rendue au studio le jour même de son anniversaire. Tout le monde était très gai et les blagues d'André Rufiange, le scripteur, trouvait un public encore plus spontané que d'habitude . . . au désespoir de la réalisatrice, Pauline Goyette.

Vingt-quatre ans déjà que les **Joyeux Troubadours**, tous les jours de la semaine à 11 h. 30 du matin, dérident toute la province. Le bel âge, quoi! Et cette émission, depuis ses débuts, a conservé auprès du public la cote d'amour. A 11 h. 30, on tourne le bouton de son appareil, certain de s'amuser, d'entendre les voix animées des chanteurs attitrés. Un membre de l'équipe disait, ce matin, en studio: "Les **Joyeux Troubadours** ont débuté en 1941 en vue de l'Exposition universelle de 1967 . . . Vingt-six ans pour nous préparer! Si, après ce temps, nous ne sommes pas prêts . . ."

La joyeuse équipe se compose de Jean-Maurice Bailly, animateur, Estelle Caron et Gérard Paradis, chanteurs, et de l'ensemble musical de Lionel Renaud. André Rufiange signe les textes de cette émission.

— Comment faites-vous, Jean-Maurice Bailly, pour pouffer de rire tous les matins à la même heure?

— Question d'habitude; de dispositions aussi. Certains matins, toute l'équipe est tranquille; d'autres jours comme aujourd'hui, par exemple, nous avons le diable au corps . . .

En effet, dans le studio où j'ai assisté à l'émission, aucune contrainte; un peu de fantaisie même; les musiciens rient, les comédiens chantent, l'annonceur fait le chef d'orchestre. Cela fait une émission très détendue, gaie, intéressante. Toujours sous contrôle, car l'équipe, bien sûr, est formée de professionnels.

Pour sa part, Jean-Maurice Bailly, qui fait une brillante carrière comme commentateur sportif à Radio-Canada a toujours eu, depuis ses débuts dans le domaine des sports, une participation à des émissions de variétés.

En plus des **Joyeux Troubadours**, il fit aussi partie de l'équipe (divertissante elle aussi) de l'émission intitulée **Les Carabins.** "Aux Etats-Unis, nous dit Jean-Maurice Bailly, il arrive fréquemment de voir un commentateur sportif avoir un rôle dans une série de variétés, par exemple . . ."

— Vous y voyez un rapprochement?

— L'enthousiasme, sans doute, qu'on trouve dans l'un ou l'autre genre d'émission.

— Vous qui commentez tant d'événements sportifs, pratiquez-vous quelque sport.

— J'ai fait beaucoup de ski et de badmington. Je joue beaucoup au golf.

— Prendrez-vous des vacances bientôt?

— Oui. En juillet.

Mais contrairement à tous les vacanciers qui font leurs valises et prennent la route, Jean-Maurice Bailly, un peu fatigué de ses derniers voyages, restera bien tranquille chez lui. Pantoufles, quelques sauts dans la piscine, la paix avec, comme arrière-fond, une cantate de Bach . . .

Vers une Bible "oecuménique" de langue française

Paris (CCC) — Des exégètes catholiques romains et protestants vont entreprendre en commun une traduction française de la Bible, sous les auspices de l'Alliance biblique universelle et des Editions du Cerf (Paris). Des théologiens othodoxes seront associés à ce travail qui se fera "sur la base d'une parité totale".

Les responsables de ce projet se disent convaincus que "la Bible est un moyen puissant entre les mains de Dieu pour rapprocher les frères séparés" et "certains que l'état actuel du dialogue oecuménique permet des accords profonds." Ils espèrent publier le Nouveau Testament dans cinq ans environ et l'ensemble de la Bible dans une dizaine d'années.

Le comité d'édition est composé des RR. PP. Bro et Carré, dominicains, pour les Editions du Cerf, et de M. Olivier Béguin et du professeur Jean Bosc, pour l'Alliance biblique universelle.

Un homme marié ordonné prêtre

SION (CCC) — M. François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal valaisan et professeur d'histoire de l'Eglise et de patrologie au Grand Séminaire de Sion, va recevoir l'ordination sacerdotale.

M. François-Olivier Dubuis, père de trois enfants, va devenir le premier prêtre marié de Suisse. Autrefois pasteur protestant dans le canton de Vaud, il a adhéré au catholicisme il y a huit ans environ. Il manifesta par la suite son désir de devenir prêtre. Le Saint-Siège fut consulté. La réponse affirmative de Rome est parvenue ces jours-ci à l'évêché de Sion. Si, en Suisse, le cas de M. Dubuis est sans précédent, il n'en est pas de même en Allemagne, où vivent plusieurs prêtres mariés; il y en a également dans d'autres pays, notamment au Danemark et aux Pays-Bas.

Gérants de Caisses Populaires du Manitoba

Tous les gérants et gérants-adjoints des Caisses Populaires du Manitoba sont convoqués à une réunion générale pour le 15 juillet 1965.

INVITES D'HONNEUR

Notre inspecteur au département, M. Joseph Chabalier, nous entretiendra sur la situation actuelle de nos Caisses, d'après le récent rapport de M. P. Frossais. S'il vous plait, veuillez apporter avec vous, la copie de ce rapport que vous avez reçue dernièrement.

M. E. Summerfield, président du "Greater Winnipeg Credit Union Manager's Club", nous parlera des services rendus par son association, qui fut lancée en 1952.

Le gérant de notre "Centrale", M. René Toupin, sera de retour de l'Est et pourra, lui aussi, nous faire rapport sur les associations de gérants de ces provinces.

Après ces rapports, il y aura discussion, et tous ceux qui désireront devenir membres pourront le faire.

C'est, comme vous pouvez le constater, un programme très intéressant. Il est à souhaiter que tous les gérants et gérants-adjoints de la province, se feront un devoir d'y assister.

DATE: le 15 juillet 1965
ENDROIT: Credit Union League, 191, ave Provencher, St-Bon.
HEURE: 8 heures du soir

L'Association des gérants des Caisses Populaires du Manitoba,
Casier postal 52, St-Boniface 6, Man.
Mathias Gagnon, président pro tem.

Décès de M. l'abbé F. Normandin, aumônier de l'hôpital Taché,

(Suite de la première page)

glise et ses Fidèles", pour se consacrer aux vieillards et aux malades. Il leur fallait des soins aussi bien pour le corps que pour l'âme et c'est à cette tâche plus difficile qu'il entreprenait, il y a 9 ans, à rétablir un équilibre nécessaire pour l'ultime réconciliation.

Etant un fervent admirateur des oeuvres de Mère d'Youville, "Mère de la Charité Universelle", comme il l'a décrit si bien dans une de ses biographies sur la Bienheureuse des Déshérités, il décide de venir comme chapelain à l'hôpital Taché, autrefois connu sous le nom d'"Hospice Taché".

Bien vite il sait où on a besoin de lui et, pour ces patients, il devient un ami. Il entretient la flamme de la foi en ceux qui l'ont, et ravive celle qui menace de s'éteindre à jamais chez d'autres. Le nombre des communions s'élève constamment jusqu'à la généralisation.

Ses visites journalières étaient régulières, parce qu'ils l'attendaient. Souvent dans sa première période de maladie il souffrait, le coeur ne lui permettait plus de tels efforts, mais quand même il s'imposait ce pèlerinage devenu désormais nécessaire pour ceux qui étaient là à l'attendre.

En décrivant Mère d'Youville "Femme d'initiatives hardies, coeur brave et vaillant, compatissant au soulagement de toutes les misères humaine", ne voulait-il pas s'imposer une conduite égale et perpétuer ses gestes de charité chrétienne?

Du haut de l'autel ses paroles perçaient ces cerveaux plus du tout habitués à la réflexion. Ils le comprenaient, comme il les comprenait. Aujourd'hui il n'est plus. Plus parmi eux, mais pour eux. Ils l'attendent et, dans quelques heures, il viendra. Son corps sera exposé ce soir (mardi) dans la chapelle de l'hôpital où pendant tant d'années il a offert le sacrifice de la messe. Ils le verront, mais pas comme d'habitude. La mort lui a rendu sa dignité qu'il voulait ne pas avoir avec eux. Il avait oublié son passé plein d'une vie intense de collaboration, de construction, d'organisation et de restauration, pour n'avoir que la grande expérience que cette vie lui avait enseignée.

400 patients et 200 employés et une douleur commune de tristesse infinie vont rendre le dernier salut au regretté disparu.

Armand-E. DEBBANE.



M. Philippe Jubinville, de St-Boniface, vient d'être nommé inspecteur "de langue française" des Caisses Populaires du Manitoba, avec M. Joseph Chabalier qui occupe ce même poste depuis quelques années. La succession de M. Pierre Frossais est ainsi assurée, pour le bien des nombreux sociétaires franco-manitobains. Né à Somerset, ancien étudiant du Juniorat de St-Boniface, M. Jubinville a suivi un cours spécial au Co-op College de Saskatoon avant de travailler à la coopérative de consommation de St-Norbert. Puis il se perfectionna en comptabilité à Roblin, Man., travailla à la coopérative de St-Léon sous la gérance de M. Raynald Labossière et, depuis trois ans, il était gérant de la coopérative de Treherne. Epoux de Marie Dequier, autrefois de St-Claude, il est le père de deux enfants.

L'école publique et l'aumônier en France

PARIS — Dans une allocution consacrée à l'aumônerie de l'enseignement public français, Mgr Veuillot, archevêque coadjuteur de Paris, a notamment déclaré: "L'Eglise ne peut être absente d'une réalité sociologiques aussi considérable que celle de l'école et elle multiplie ses aumôniers. Mais fidèle à l'esprit de son fondateur, elle est présente au monde en esprit de service. On n'impose pas un service, on l'offre. Encore faut-il que cette offre soit accessible au plus grand nombre et qu'aux possibilités légales, si heureusement reconnues aux familles, correspondent partout des réalisation concrètes proches de la vie des milliers de garçons et de filles. Toutefois, il appartient aux parents de demander eux-mêmes pour leurs enfants l'instruction religieuse".

Foi et patriotisme en harmonie en Italie

ROME (CCC) — M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, s'est rendu en visite officielle au Vatican. C'était la première visite d'Etat du nouveau président de la République, élu en décembre dernier.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, le Saint-Père a dit notamment: "Nous formulons le voeu que l'Italie trouve dans son passé les raisons d'une impulsion renouvelée pour la défense des valeurs familiales, morales et spirituelles, qui l'ont faite noble et estimée dans le monde."

Après avoir relevé que par la présence du chef de l'Etat italien au Vatican, le peuple italien prouvait qu'il avait retrouvé l'équilibre entre sa foi religieuse séculaire et son fervent amour de la patrie, le Souverain Pontife a ajouté: "L'histoire radieuse et tourmentée de la nation italienne montre que ces deux pôles ne doivent pas s'exclure mais s'intégrer, afin d'assurer une sage et cordiale coopération."



Dans une ambiance de guingette du 14 juillet à Paname, le populaire Raoul Roy chantera ses meilleures chansons lors du grand banquet et du bal musette de l'Union Nationale Française, le samedi 17 juillet, au gymnase Holy Cross, rue Dubuc, St-Boniface, qui sera transformé en guingette pour l'occasion. Français et Canadiens français célébreront ensemble la fête nationale de la France, comme ils ont célébré ensemble, sous le haut patronage de M. l'Ambassadeur de France, la St-Jean-Baptiste, fête nationale du Canada français. Donc venez en foule au banquet et au bal du 17. Les billets pour le banquet, le bal et le spectacle sont en vente Chez Huot, à CKSB, au Consulat de France, Chez Lumen et Fontaine Electric.

La St-Jean, un succès inattendu

Mille personnes ont participé aux activités de l'Association Québec-Manitoba à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français. C'est avec l'apport d'un fort contingent de l'élégante assemblée qui avait répondu à l'invitation de l'Association d'Education au Collège de St-Boniface qu'un tel nombre de gens ont pu se retrouver pour fêter la St-Jean. Près de 400 personnes attendaient dans la cour du collège, le 23 juin, M. l'Ambassadeur de France et Mme François Leduc. Les 300 personnes présentes à l'intérieur du collège suivirent donc nos distingués invités pour se joindre à la foule déjà importante qui attendait impatiemment que l'on alluma le feu.

C'est avec un grand plaisir que M. l'ambassadeur s'acquitta de sa tâche, armé d'un flambeau qui marquait à ce moment la communion des feux depuis le Québec en passant par Toronto et qui, pour la première fois depuis 15 ans, se rendait à St-Boniface où les mêmes rondes et les mêmes chants marquaient la Noël d'été. L'enthousiasme était extraordinaire. N'a-t-on pas vu Son. Exc. Mgr M. Baudoux se joindre aux rondes populaires en invitant tous les gens présents à en faire autant?

Le lendemain, soit le 24 juin, plus de 300 personnes se rendaient au bal de la St-Jean. M. Raymond Bernier, président de l'A.E.C.F.M., ouvrait le bal avec la ravissante Miss Manitoba, Mlle Diane Landry. Mlle Landry était très élégante dans un fourreau blanc qui soulignait la grande tradition du bal en blanc de la St-Jean, comme cela se fait chaque année à Montréal. Trois orchestres ont fait danser tout le monde, et l'on peut affirmer qu'il y avait là de quoi plaire à tous les goûts. Le quatuor Buddy Taylor a été unanimement apprécié.

Les Canadiens français étaient heureux de retrouver Andy Déjarlais qui avait tenu à célébrer la St-Jean avec nous tous. Cette brillante soirée aura permis à des jeunes "Les Arcadiens" de se présenter au grand public pour la première fois. Ces jeunes sont excellents et l'on peut compter sur ce groupe. Les serpentins, les ballons donnaient à cette fête une allure bien française. De nombreux Français étaient venus se joindre à nous pour célébrer la fête des Canadiens français. Un porte-parole de l'Association Québec-Manitoba annonça qu'elle célébrerait également la fête des Français, se joignant à l'Union Nationale Française pour présenter, **le 17 juillet**, le grand folkloriste Raoul Roy. Sous le thème "le 14 juillet à Paname", l'on assistera alors à un bal musette et au spectacle de Raoul Roy, à compter de 9 h., au gymnase Holy Cross, qui sera transformé en guinguette pour l'occasion.

Le 18 juillet, l'Association Québec-Manitoba présentera un récital de Gilles Vigneault, qui sera de passage à St-Boniface après une tournée à Edmonton.

(Communiqué de l'A.Q.M.)

La messe des Français

Les Français du Manitoba (Vétérans, Dames Auxiliaires, Union Nationale Française, etc.) fêteront brillamment encore cette année la Fête Nationale du 14 juillet.

En plus des réceptions, du banquet et du bal du samedi 17 juillet, ils assisteront à une messe que célébrera spécialement pour eux, à midi le dimanche 18, le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du collège, qui donnera aussi le sermon de circonstance.

La messe aura lieu en l'église St-Louis de France, 610, rue LaFlèche, St-Boniface.

Décès

MME A. MARION

A l'hôpital général St-Boniface est décédée le mercredi 16 juin Mme Paul Marion (née Antoinette Fillion), âgée de 64 ans. Née à St-Jean-Baptiste, Man., elle demeurait à St-Boniface depuis 18 ans. Elle était Dame de Ste-Anne et membre de la Légion de Marie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Paul, de 389, rue Desautels, quatre fils, Amédée, de St-Norbert, Philibert, Ovide et Roméo, de St-Boniface; quatre filles, Mme A. Désaulniers (Denise), de Ste-Elisabeth, Mme D. Pelland (Antonia), de St-Norbert, Mme P. Desautels (Laurence), de St-Vital, et Dolorès, de St-Boniface; 40 petits-enfants et un arrière-petit-enfant; trois frères, Télesphore, Ernest et Antoine Fillion, de St-Jean-Baptiste; quatre soeurs, Mme N. Bruneau (Candide), de Fahler, Alta, Mme P. Dupuis (Fabiola), de St-Norbert, Mme H. Bertrand (Amanda), de Ste-Anne-des-Chênes, et Mme Anna Genest, de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi soir 18 juin, à 7 h. 30, par les Dames de Ste-Anne et, à 8 h., par les parents et amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Gérard-M. Lévesque le samedi matin 19 juin, à 10 h., à la basilique de St-Boniface. Les servants de messe étaient Robert, Roland, Ronald et Marcien Marion, et les porteurs étaient MM. Richard et Laurent Désaulniers, Donald et Guy Marion, Gilles Pelland et Paul Pelletier, tous petits-fils de la défunte. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

M. Paul Marion et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis pour les marques de sympathie reçues à l'occasion de cette épreuve, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre manière.

MME F. BOGAERT

Le jeudi 1er juillet, au sanatorium de St-Boniface, est décédée à l'âge de 52 ans Mme Florence Bogaert, épouse de Léon Bogaert, de 348, rue Dumoulin, St-Boniface.

Les prières furent récitées à 7 h. 30 p.m., le dimanche 4 juillet. Le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur de St-Boniface lundi à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière du Sacré-Coeur des Belges.

Née à St-Boniface le 16 mars 1913, Mme Bogaert y résida toute sa vie. Lui survivent, outre son époux, un fils, Raymond, de St-Boniface; une fille, Mme A. Boiteau (Shirley), de St-Boniface; deux petites-filles; sa mère, Mme Arthur Pion, de St-Boniface; quatre frères, Georges, de Hodgson, Edouard et Joseph, tous deux de St-Vital, et Ernest, de Winnipeg; quatre soeurs, Mmes R. G. Tuck (Alice), J. VerPlaetse (Eveline) et L. Savoie (Doris), toutes de St-Boniface, et C. Murphy (Lorraine), de Winnipeg.

Grand pèlerinage missionnaire à St-Norbert, dimanche prochain

Dimanche prochain, 11 juillet, l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée, sous la direction du R. P. L. Laplante, O.M.I., tiendra son pèlerinage annuel à la Grotte des Oblats à St-Norbert.

Le missionnaire invité cette année est le R. P. Marcel Rio, O.M.I., qui a passé 30 ans de vie missionnaire auprès des Esquimaux du Grand Nord, dans les régions de Baker Lake et de Southampton. Ceux qui connaissent le Père Rio ont noté sa jovialité, son enthousiasme et son attachement à ses chers Esquimaux. Fin causeur, il sera certainement apprécié des pèlerins. Le Père sera accompagné de quelques Esquimaux.

C'est pour répondre aux désirs du délégué apostolique, Son Exc. Mgr Pignedoli, qu'on attirera l'attention des pèlerins vers le Grand Nord. A son retour d'une tournée des missions du Grand Nord Canadien, il rappelait la responsabilité du Canada envers ces missions: "La générosité du Canada pour les missions est bien connue. On trouve des missionnaires du Canada dans toutes les parties du monde. Mais peut-être les Canadiens pourraient-ils, sans se désintéresser des autres missions, s'intéresser davantage aux missions difficiles du Grand Nord Canadien". Il soulignait ensuite l'importance vitale de ces immenses territoires appelés peut-être dans l'avenir à un développement prodigieux.

Programme du pèlerinage

10 h. 30: messe chantée.

Diner sur les terrains de la grotte. Chacun apporte son lunch, y compris les liqueurs douces.

1 h. 30: chapelet avec mystères illustrés.

2 h. 15: court aperçu des activités spirituelles et missionnaires de l'AMMI.

2 h. 30: missionnaire invité, le R. P. M. Rio, O.M.I.

3 h. 30: clôture du pèlerinage.

Si vous êtes de la ville et n'avez pas la facilité de vous rendre au pèlerinage, téléphonez chez M. N. Pelland au numéro SP 4-2393, ou adressez-vous au bureau de l'AMMI en signalant 775-6372, mais avant le 10 juillet.

Pour le confort des pèlerins, les lieux du pèlerinage seront fumigés. Les Oblates Missionnaires prendront soin des enfants et leur feront faire un pèlerinage à leur portée.

Sainte-Famille

Mariage L'Heureux-Mathieu

Le samedi 26 juin à 2 h. p.m., M. l'abbé M. Bonneville bénissait le mariage de Mlle Hélène Mathieu, fille de M. et Mme René Mathieu, à M. Raymond L'Heureux, fils de M. et Mme Joseph L'Heureux de St-Boniface.

La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rituel, M. le curé se rendant à la rencontre des futurs époux, accompagné des servants à l'autel: Henri L'Heureux, frère du marié, et R. Perreault, ami de la famille. Dans le cortège nuptial, on remarquait en plus des futurs mariés, leurs parents respectifs, la dame d'honneur, M. Philippe L'Heureux, M. Percy Barnes, un ami, la demoiselle d'honneur, Mlle Adèle Mathieu soeur de la mariée, M. et Mme P. L'Heureux, suivis des autres parents et amis.

Le mariage et la bénédiction des anneaux eurent lieu dans le sanctuaire même. Pour rehausser la cérémonie, Mme Noël Létourneau exécuta de pieux cantiques.

Pour ce beau jour, la mariée portait une robe de brocart blanc recouvert de dentelle, un joli voile assorti et un beau bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur avaient une longue robe de brocart jaune, un bouquet de marguerites blanches et un petit voile blanc. Le marié était en smoking noir et les garçons d'honneur portaient le smoking noir et blanc.

Le souper fut servi à la famille à la salle St-Eugène où Mme Létourneau chanta encore plusieurs morceaux appropriés. Puis vers 8 h. p.m. les parents et amis vinrent s'amuser aux accords d'un orchestre entraînant.

La mariée vêtue de brun pâle, et le marié habillé de noir, partirent en voyage de noces vers Montréal où ils éliront domicile. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Miss Manitoba se soumet à un programme épuisant

Le vendredi 18 juin, Mlle Diane Landry fut couronnée Mademoiselle Manitoba à l'exposition de Winnipeg, qui avait lieu à l'arène de cette ville. Fille de M. et Mme Léon Landry, de 162, chemin Howden, Windsor Park, St-Boniface, la nouvelle reine de la province, une descendante de la famille pionnière Lagimodière, est née à Lorette où elle a fait une partie de ses études. Elle est diplômée de l'Institut Collégial du Windsor Park et suit des cours commerciaux à l'école Angus de Winnipeg. Mlle Landry vient d'obtenir, grâce à son nouveau titre, une bourse de $300.00 qui lui permettra de continuer ses leçons de chant.

Depuis son couronnement, Mlle Landry est appelée à présider à l'ouverture d'expositions, de congrès, de fêtes, etc., et participera plus tard au concours "Miss Canada".

Les jeunes reçoivent avec enthousiasme 26 jeunes Français

Une nouvelle association vient d'être créée à St-Boniface. Tout le monde sait déjà que 26 jeunes Français arrivent ici le 7 juillet. Il était nécessaire de créer une association pour les recevoir. L'Association Manitobaine Inter-jeunesse, tel est le nom de ce groupe de jeunes qui s'est donné le 1er juillet un exécutif provisoire à la tête duquel ils ont nommé M. Paul Léveillé à la présidence, Mlle Michelle Veilleux à la vice-présidence, Mlle Pauline Morier, secrétaire, et M. André Mahé, trésorier.

Ces jeunes et tous les autres de l'association seront responsables des rencontres qu'ils organiseront pour permettre aux Français de rencontrer les Franco-manitobains. Ils assument en plus la responsabilité des loisirs et des réceptions qu'ils se proposent de mettre sur pied afin de rendre ces 13 jeunes gens et 13 jeunes filles de France très à l'aise en terre manitobaine. L'Association Manitobaine Inter-jeunesse se chagera durant l'année de tous les préparatifs nécessaires à l'envoi en France, dans un cadre de tourisme-travail, de plusieurs Franco-manitobains. Nous referons ainsi l'expérience française au Canada, en nous rendant en France dans les mêmes conditions. Il s'agira en quelque sorte d'une filiale manitobaine des amitiés mondiales inter-jeunesse.

Notre conseil n'étant que provisoire, nous adresserons bientôt une invitation à tous les jeunes de se joindre à nous et d'élire un exécutif pour un an.

L'Association à l'oeuvre

Les Petits Chanteurs de Montréal

La visite au Manitoba des "Petits Chanteurs de Montréal", les 28 et 29 juin derniers, aura laissé chez ceux qui ont eu le privilège de les entendre, une forte impression de fraîcheur et de pureté.

La troupe se produisit quatre fois à St-Boniface, le lundi 28 juin, soit le matin à l'Académie St-Joseph pour les élèves des 5e et 6e années, l'après-midi à l'hôpital Taché pour les pensionnaires et le personnel de cette institution et en soirée à l'auditorium Notre-Dame pour le grand public. Après ce programme déjà chargé, les "Petits Chanteurs de Montréal" acceptèrent encore avec le sourire de se produire au Petit Séminaire, devant un groupe de Chevaliers de Colomb de langue française de St-Boniface, qui leur offrirent ensuite un succulent goûter.

Le mardi après-midi 29 juin, les élèves des 5e et 6e années de l'école élémentaire de St-Norbert aplaudirent à leur tour les "Petits Chanteurs de Montréal" dont la tournée au Manitoba se termina le même soir à Ste-Anne-des-Chênes.

La grande variété de leur répertoire, l'extrême sensibilité de leur voix, l'harmonie parfaite de leur chant ont été un véritable régal artistique pour tous.

Il convient aussi de souligner tout particulièrement le dévouement et la maîtrise du directeur de la troupe, le R. F. Julien Hamelin, ainsi que le talent du pianiste, le R. F. Louis Fortier, tous deux de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur.

Bravo aux "Petits Chanteurs de Montréal" que nous souhaitons revoir chez nous à d'autres occasions!

L'Association remercie très sincèrement le personnel de l'hôpital Taché d'avoir bien voulu accepter de servir les repas à la troupe durant son séjour au Manitoba, et elle remercie aussi les personnes qui ont hébergé les jeunes artistes et leurs responsables. Merci enfin aux directeurs des écoles concernées d'avoir permis à leurs élèves de goûter à ce spectacle enrichissant.

Révision de l'examen de français

Le secrétariat de l'A.E.C.F.M. rappelle que la date limite pour la révision de l'examen de français a été fixée au 30 juillet. Prière aux personnes intéressées d'en faire la demande avant cette date au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface (C.P. 150) en joignant un dollar pour chaque demande de révision.

Le Comité de publicité de l'Association d'Education.

Pour la première fois en 21 ans, la famille Joseph-O. Brodeur s'est réunie au complet à la demeure paternelle à St-Boniface. Ce fut une joyeuse réunion où le benjamin, René, de dix ans le plus jeune de tous, se réjouit particulièrement de faire plus ample connaissance avec sa soeur, Thérèse, et son frère, Rupert, qui vécurent toujours au loin. On voit dans l'ordre habituel: René, qui, à l'automne, enseignera à l'Université de Sudbury, Mme J. Brodeur, André, gérant de la Coopérative de Roblin, M. J.-O. Brodeur, domicilié au 339, avenue Provencher, Léo, professeur à l'Université de Sherbrooke, Qué., Thérèse (Mme André Gorieu), d'Edmonton, Alta, et Rupert, gérant d'un magasin IGA à High Prairie, Alta.

Noces d'argent de M. et Mme A. Chénier

Le samedi 26 juin, à 5 h. p.m., une messe fut célébrée par le R. P. Robert Ouellette, S.M., à la chapelle des Frères Marianistes, en l'honneur du jubilé d'argent de M. et Mme Antonio Chénier, dont l'anniversaire était le 1er juillet. Un diner intime offert par leurs enfants eut lieu au Niakwa Motor Hotel, suivi d'une fête-surprise pour les parents et amis intimes au Club St-Michel.

Au cours de la soirée, le R. F. A. Laurin, S.M., offrit les voeux de l'assemblée et fit la lecture d'une lettre de Mlle Louise Chénier, d'Ottawa, fille des jubilaires, qui n'a pu assister à la fête. Mme A. Bonomo et Mlle Patricia Chénier, les deux autres filles des jubilaires, offrirent aussi leurs bons souhaits à leurs parents. Une centaine d'invités se sont rendus pour saluer M. et Mme Chénier malgré un très mauvais temps.

Nul ne s'affermit par la méchanceté, mais rien n'ébranle la racine des justes. (Prov 12, 3)

• • •

Le Seigneur est bon, éternel est son amour, sa fidélité demeure d'âge en âge. (Ps 100, 5)

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"En vacances avec . . ."

Yves Dumouin, réalisateur de la série "En vacances avec . . .", présentera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, le lundi 12 juillet, à 9 h. du soir, la belle diseuse Monique Gaube.

Parisienne d'origine, née à Montparnasse, le quartier des artistes, Monique Gaube a été élevée dans le goût de la belle musique. Ses parents lui font apprendre la danse, le chant, la comédie, tout en la prévenant qu'il n'est pas question d'en faire une carrière. Monique n'est pas désob é i s s a n t e, mais tant d'occasions se présentent d'exercer ses talents qu'elle ne peut les refuser toutes. C'est ainsi qu'à seize ans, elle fait partie un certain temps d'une troupe d'acrobates qui font aussi du cinéma amateur. Plus tard, elle rencontre Christian-Jacque et André Luguet qui cherchent de jeunes talents. Puis elle se marie, et, au cours de son voyage de noces, elle se laisse persuader par un groupe d'amis aussi jeunes qu'elle de participer au concours d'amateurs de l'ORTF. Monique chante et elle remporte le premier prix. Pourtant, ce n'est pas en France que Monique Gaube connaît ses premiers succès. C'est chez nous qu'elle révèle ses dons de chanteuse et de diseuse. Sitôt installée au Canada avec son mari, Monique se met aux études avec Léo Leseur: "C'est au Canada qu'avec Léo Lesieur, de soprano que j'étais, j'appris à baisser ma voix".

Depuis onze ans qu'elle vit parmi nous, Monique Gaube a conquis tous les auditoires, non seulement à cause de sa voix magnifique, de la profonde sensibilité de son interprétation, mais aussi à cause de ses qualités de coeur et d'esprit. Dynamique, pleine de vie et d'enthousiasme avec ça, Monique Gaube avoue: "Si je devais un jour abandonner ma carrière artistique, je chercherais autre chose, car je dois toujours m'occuper".

A l'émission "En vacances avec . . .", Monique Gaube chantera "l'Eté", "Une histoire de plage", "Demain si la mer" (de Félix Leclerc qu'elle admire tout particulièrement), "la Poussière au doigt", "Petit bonhomme", "Tu seras un homme", "les Tantes Jeanne" et "Deux enfants au soleil". Elle dira également un poème humoristique de Robert Lamoureux. "En vacances avec . . .", le lundi 12 juillet, à 9 h. du soir.

Frank Pourcel et son orchestre

Les amateurs de disques connaissent Frank Pourcel et son orchestre, un ensemble d'une quarantaine de musiciens capables de musique classique, de musique légère et de jazz. Mais ce qu'ils ignorent peut-être, c'est que Frank Pourcel et son orchestre est aussi une série de films de variétés, des films consacrés à des vedettes du cinéma et de la danse, de jolies filles qui évoluent devant les téléspectateurs, au son de l'orchestre de Frank Pourcel.

Qu'elles soient b r u n e s ou blondes, qu'elles viennent du cinéma ou de l'opéra, qu'elles soient nées à Londres, Paris ou Moscou, ces demoiselles ont en commun le charme. Elles sont treize. Un film est consacré à chacune. Sans aucun dialogue ni commentaire, seulement à partir des thèmes musicaux qui lui paraissent convenir à son héroïne, chaque réalisateur a imaginé pour sa vedette des aventures pleines de hasards et de surprises. Le monde, autour d'elle, bouge sans cesse et se métamorphose. Avec lui elle bouge, marche, danse et rêve. En multipliant les lieux, les événements, les jeux d'ombres et de lumières, le réalisateur multiplie les chances d'apercevoir un profil nouveau, un geste imprévu. A tout instant, son portrait se dessine, plus vrai que nature, mais complexe, mouvant, troublant, car qui connaîtra jamais la vérité sur Eve.

Les téléspectateurs ont déjà fait, depuis le 25 juin, la connaissance de Mireille Nègre, de Valérie Lagrange, de Géraldine Chaplin. Le vendredi 16 juillet, à 8 h. du soir, ils verront Daphné Dayle.

Peut-être ignorez-vous qui est Daphné Dayle? Cette jolie blonde a fait un film avec Eddie Constantine. Elle fut aussi choisie pour présenter en France le monokini. Même si ce second aspect de son talent ne nous concerne pas ici, il est la garantie d'une excellente constitution naturelle. Le téléspectateur aimera son sourire ouvert et sain, il admirera sa danse (elle danse aussi bien sur une valse viennoise que sur un thème classique ou un air de jazz).

Au cours des semaines suivantes, nous pourrons faire la connaissance de Michèle Mahaut, de Violaine Lachenal, d'Ann Lewis, d'Annie Dolbeau, de Michèle Monanari, de Géraldine Lynton, d'Eliane d'Alméida, d'Evelyne Baudry et d'une des plus célèbres mannequins de Paris.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
4.00—Vie croissante
4.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

4.30—Pour ceux qui aiment
7.30—Interview ou intermède
8.00—Un compositeur vous parle
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Musique de chambre
9.30—Place publique
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

4.30—Pour ceux qui aiment
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Orchestre
10.00—Chorales
10.30—Chronique de la vie musicale au Canada

SAMEDI

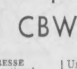
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chansonnettes
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles" à 5 h. 15

1—Alleluia	Charles Aznavour
2—Miss Boney Maronie	Les Habits Jaunes
3—C'est beau la vie	Jean Ferrat
4—Pourquoi toujours	Les Frangins
5—Petit camarade	Adamo
6—Je sais que je t'aime	Sacha Distel
7—Un garçon	Dominique Michel
8—Pourquoi donc as-tu brisé mon coeur	Michel Louvain
9—Lucille	Les Classels
10—Le pénitencier	Claude Ciari, guitare
11—La vie est belle	Sheila
12—Pour toi, rien que pour toi	Les Mercedes
13—Mon père à moi	Gilbert Bécaud
14—Pour toi	Pierre Lalonde
15—Puisque tu pars	Petula Clark





FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 10 juillet

8 h. 30 — **L'Aventurier du Rio Grande:** E.-U. 1959. Drame de R. Parrish avec Julie London et Robert Mitchum. — Un aventurier américain se met au service d'un général mexicain. — Paysages splendides. Peu intéressant. Confus. — Amour adultère. Violences. Cynisme. **Adultes.**

10 h. 30 — **Le désordre:** It. 1962. Drame social de F. Brusati avec Renato Salvatori et Georges Wilson. — Un homme se cherche un emploi pour pouvoir retirer sa mère d'un hospice. — Mise en scène fausse et prétentieuse. Interprétation artificielle. — Atmosphère pessimiste. Personnages faibles ou tarés. **Déconseillé.**

Dimanche 11 juillet

9 h. — **Chiens, à vous de crever:** All. 1959. Film de guerre de F. Wisbar avec Peter Carsten et Joachim Hansen. — Lors du siège de Stalingrad, des conflits opposent des militaires allemands. — Valeur documentaire. Bonne interprétation. — **Adultes et adolescents.**

10 h. 30 — **Le règne de la terreur:** E.-U. 1948. Film d'aventures de R. Gavaldon avec Arturo de Cordova et Lucille Breme. — Cavanova se joint aux Siciliens en révolte contre un tyran. — Style convenant au genre. — **Adultes.**

Lundi 12 juillet

10 h. 30 — **Hercule se déchaîne:** It. 1962. Film d'aventures de G. F. Parolini avec Brad Harris et Brigitte Corey. — Hercule se met à la tête de rebelles pour délivrer leur pays d'un joug tyrannique. — Simpliste et invraisemblable. Décors de carton-pâte. Mise en scène banale. — Brutalités. Danses en tenues légères. **Adultes.**

Mardi 13 juillet

10 h. 30 — **Othello:** E.-U. 1951. Drame réalisé et interprété par Orson Welles avec Suzanne Cloutier. — Croyant sa femme infidèle, un officier jaloux la tue et se poignarde. — Réalisation éblouissante. Très beaux décors. Interprétation remarquable. — Thème pour **adultes.**

Mercredi 14 juillet

10 h. 30 — **Le numéro fatal:** E.-U. 1949. Drame de gangstérisme d'A. Polonski avec John Garfield et Thomas Comez. — Un avocat mêlé aux combines de la pègre se ressaisit et se livre à la justice. — Confus. Réalisation moyenne. Inter p r è t e s consciencieux. — Peinture réaliste d'un milieu de gangsters. **Adultes.**

Jeudi 15 juillet

8 h. — **Le capitaine fracassé:** Fr. 1961. Film de cape et d'épée de P. Gaspard-Huit avec Jean Marais et Geneviève Grad. — Aventures d'un baron ruiné qui se joint à une troupe de comédiens nomades. — Film haut en couleur, plein d'allant. Jean Marais excellent. — Costumes osées. Scène violente. **Adultes.**

Vendredi 16 juillet

8 h. 30 — **Onze heures sonnaient:** Fr. It. 1952. Drame sosocial de G. De Santis avec Carla Del Poggio et Elena Varzi. — Enquête sur l'effondrement d'un escalier qui cause de nombreuses victimes. — Grande résonance humaine. Document social émouvant. Interprétation excellente. — Misère morale. Réalisme. **Adultes.**

10 h. 30 — **Le crâneur:** Fr. 1955. Drame policier de D. Kirsanoff avec Raymond Pellegrin et Marina Vlady. — Les aventures sentimentales d'un brave garçon entré, malgré lui, dans une gang. — Mise en scène soignée. Scénario conventionnel. Bons interprètes. — Fausse conception de la vie et de l'amour. **Adultes, des réserves.**

Les tentatives de mettre fin au conflit au Vietnam

ROME (CCC) — La fin de non recevoir qui semble être opposée dans certains pays aux tentatives de médiation en vue de trouver une issue au conflit vietnamien inspire à "L'Osservatore Romano" autant d'amertume que d'inquiétude.

Il est vrai, dit le journal en substance, qu'en ce temps de "diplomatie populaire", on pousse le risque jusqu'à la limite extrême dans l'espoir de tirer le plus grand profit, mais, comme vient de le dire le Pape, les événements peuvent échapper à ceux qui pensent pouvoir les maîtriser jusqu'au bout.

Le journal poursuit: "Chaque jour, la possibilité d'une rencontre capable de ramener la paix s'éloigne d e v a n t l'amoncellement des victoires. A la puissance s'oppose le terrorisme avec ses barbares manifestations, qui entraînent les représailles auxquelles on riposte par d'autres exécutions. Dans cette perspective, chacune des parties qui veut réellement faire valoir ce qu'elle considère comme être son bon droit, doit le faire en se montrant disposée à accepter une solution négociée."

"L'Osservatore Romano" conclut: "Il existe des assises internationales des peuples, nées de la volonté d'empêcher le retour des erreurs et des crimes de guerre du passé. Il ne doit pas être impossible d'aider du haut de cette tribune à surmonter les phases sanglantes des querelles internationales".

Le Saint-Siège cherche à obtenir plus de détails

NATIONS-UNIES — B i e n que le pape Paul VI ait formulé le voeu de lancer un appel à la paix du haut de la tribune de la vingtième Assemblée générale des Nations unies, à l'automne, avant de faire connaître sa décision, le Saint-Siège souhaiterait savoir si d'autres chefs d'Etat viendront assister à cette assemblée.

On prête en effet l'intention au secrétaire général U Thant, maintenant que la crise constitutionnelle provoquée par la question des paiements arriérés, semble avoir été écartée sinon réglée, d'inviter les chefs d'Etat à venir à New York donner un éclat exceptionnel à cette vingtième Assemblée.

U Thant voudrait ainsi rehausser le prestige de l'ONU et montrer au monde que l'organisation n'a rien perdu de sa vigueur malgré les maux qui l'ont assaillie ces dernières années, t o u t en donnant aux "Grands" de ce monde l'occasion de se rencontrer et peut-être de rapprocher leurs points de vue sur les principaux problèmes qui menacent la paix sur terre.

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 JUILLET

5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pia Pia
6.15—Téléjournal
6.30—Les As des quilles
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "L'aventurier de Rio Grande"
10.00—Le Fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "Le Désordre"

DIMANCHE 11 JUILLET

5.00—Le Canada en guerre
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre
9.00—Cinéma du dimanche: "Chiens, à vous de crever"
10.30—Long métrage: "Le Règne de la Terreur"

LUNDI 12 JUILLET

5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Médard et Barnabé
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Film
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse et pêche
10.00—P.S.
10.30—Cinéma: "Hercule se déchaîne"

MARDI 13 JUILLET

5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Caméra '65
7.30—Echo du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "Othello"

MERCREDI 14 JUILLET

5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Les Coulisses de l'exploit
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Le Numéro fatal"

JEUDI 15 JUILLET

5.15—Bobino
5.45—Au clair soleil
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "Le Capitaine Fracasse"
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Sérénade
10.30—La Main dans l'ombre
11.30—La Toile d'araignée

VENDREDI 16 JUILLET

5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—F. Pourcel et son orchestre
8.30—Cinéma international: "Onze heures sonnaient"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Le Crâneur"

Le Défense Civile dit:

Nos enfants sont le Canada de demain. Nous leur enseignons la sécurité. Ne devrions-nous pas leur enseigner aussi les moyens de survivance durant un désastre?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

CANADA

Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales

Avis de séances pour l'audition d'observations

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba, conformément à la *Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales* (13 Élisabeth II, chapitre 31), tiendra des séances pour l'audition d'observations au sujet des circonscriptions électorales proposées pour cette province, aux lieux, jours et heures suivants:

(1) Portage-la-Prairie, Palais de justice, le 21 septembre 1965, à 2 heures de l'après-midi.
(2) Winnipeg, Chambre 254, Hôtel du Gouvernement, le 23 septembre 1965, à 10 heures du matin.
(3) Brandon, Palais de justice, le 27 septembre 1965, à 2 heures et demie de l'après-midi.
(4) Dauphin, Palais de justice, le 28 septembre 1965, à 2 heures et demie de l'après-midi.
(5) Flin Flon, Hôtel de ville, le 29 septembre 1965, à 2 heures et demie de l'après-midi.

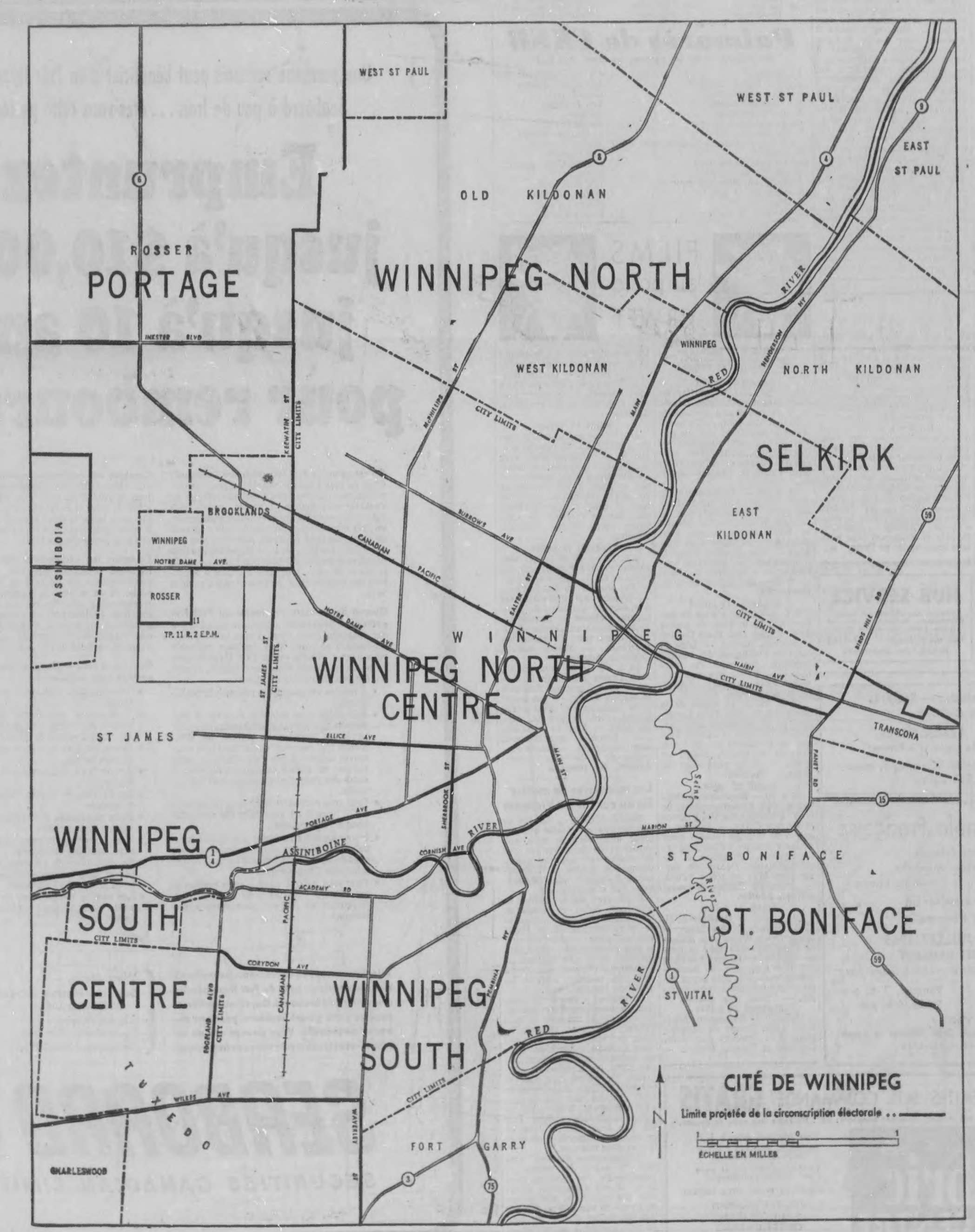
Une carte de la province montrant les circonscriptions électorales projetées et indiquant la représentation et le nom suggéré pour chaque circonscription est annexée au présent avis, de même que la description et les limites de chacune.

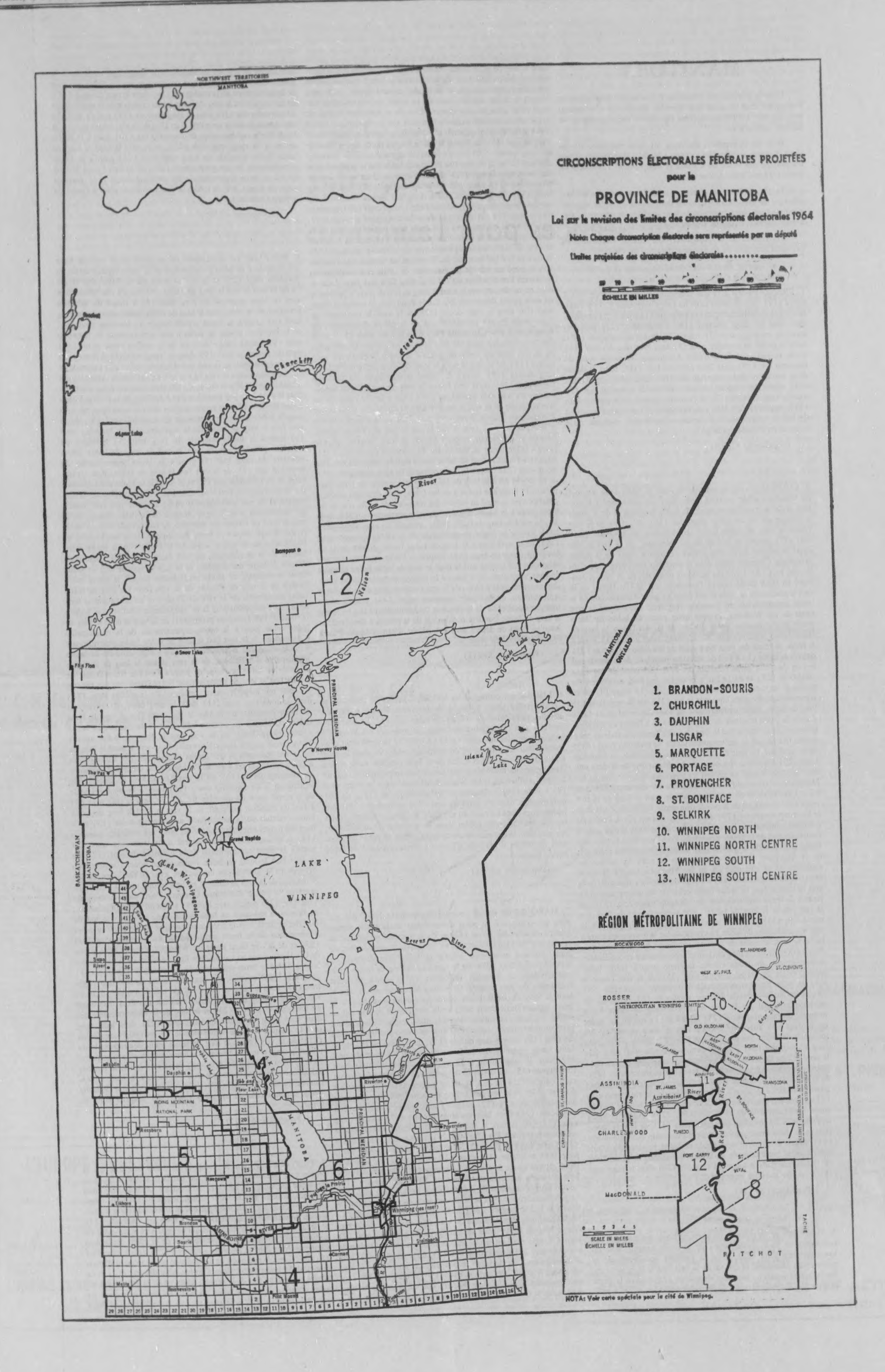
Le Parlement a stipulé, au paragraphe 4 de l'article 17 de ladite Loi, que la Commission n'entendra aucune observation à ses séances, sauf si un avis écrit a été donné, indiquant le nom et l'adresse de la personne qui désire formuler des observations et précisant la nature de celles-ci et l'intérêt de cette personne. Cet avis écrit doit être donné dans les vingt-trois (23) jours de la publication du présent avis, au Secrétaire de la Commission, 709 Mall Centre, 491, avenue Portage, WINNIPEG (Manitoba).

WINNIPEG, ce septième jour de juillet 1965.

Le Président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba,

R. DuVAL GUY.




CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES PROJETÉES
pour la
PROVINCE DE MANITOBA
Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales 1964
Note: Chaque circonscription électorale sera représentée par un député
Limites projetées des circonscriptions électorales
ÉCHELLE EN MILLES
1. BRANDON-SOURIS
2. CHURCHILL
3. DAUPHIN
4. LISGAR
5. MARQUETTE
6. PORTAGE
7. PROVENCHER
8. ST. BONIFACE
9. SELKIRK
10. WINNIPEG NORTH
11. WINNIPEG NORTH CENTRE
12. WINNIPEG SOUTH
13. WINNIPEG SOUTH CENTRE
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE WINNIPEG
ROCKWOOD
ST. ANDREWS
ST. CLEMENTS
WEST ST. PAUL
ROSSER
METROPOLITAN WINNIPEG LIMITS
OLD KILDONAN
NORTH KILDONAN
EAST KILDONAN
ASSINIBOIA
ST. JAMES
Assiniboine River
Red River
ST. BONIFACE
TRANSCONA
CHARLESWOOD
TUXEDO
FORT GARRY
ST. VITAL
MacDONALD
TACHE
SCALE IN MILES
ÉCHELLE EN MILLES
NOTA: Voir carte spéciale pour la cité de Winnipeg.
NORTHWEST TERRITORIES
MANITOBA
SASKATCHEWAN
ONTARIO
Churchill
Nelson
LAKE WINNIPEG
MANITOBA
Lake Winnipegosis
Island Lake
Norway House
Grand Rapids
Flin Flon
The Pas
Snow Lake
Dauphin
RIDING MOUNTAIN NATIONAL PARK
Brandon
Souris
Winnipeg
Steinbach
Portage la Prairie
PRINCIPAL MERIDIAN

MANITOBA

Dans la province du Manitoba il y a treize circonscriptions électorales, dont chacune doit élire un député. La Commission propose que les circonscriptions électorales soient nommées et décrites comme il suit.

Dans les descriptions suivantes, les mots «section», «township» et «rang» signifient les sections, townships et rangs du système d'arpentage des terres du Canada et comprennent l'extension de ceux-ci d'après ledit système.

Toute mention de «route», «rue», «avenue», «chemin», «rivière» ou «voie ferrée» dans les descriptions suivantes, signifie, à moins d'indication contraire, la ligne médiane de ces route, rue, avenue, chemin, rivière ou voie ferrée.

Les chiffres de la population pour chaque circonscription électorale sont tirés du recensement décennal de 1961.

1. BRANDON–SOURIS qui comprend les townships un (1) à douze (12) inclusivement dans les rangs vingt-trois (23) à vingt-neuf (29) inclusivement; les townships un (1) à dix (10) inclusivement dans les rangs dix-neuf (19) à vingt-deux (22) inclusivement; les townships sept (7) et huit (8) dans le rang dix-huit (18); toute la partie du township neuf (9) dans ledit rang dix-huit (18) située au sud-ouest de la rivière Assiniboine; la moitié ouest du township dix (10) dans ledit rang dix-huit (18); toute la partie de la moitié est dudit township dix (10) dans ledit rang dix-huit (18) située au sud-ouest de ladite rivière; le township sept (7) dans le rang dix-sept (17) et toutes les parties des townships huit (8) et neuf (9) dans ledit rang dix-sept (17) situées au sud-ouest de ladite rivière; tous les territoires mentionnés ci-dessus étant à l'ouest du méridien principal.

(Population: 62,204)

2. CHURCHILL qui se compose de toute la partie de la province du Manitoba située au nord d'une ligne qui commence à l'intersection de la frontière orientale de ladite province et de la limite septentrionale du township vingt-cinq (25), et qui va de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt-cinq (25) jusqu'à la rive est du lac Winnipeg; de là vers le sud-ouest en suivant ladite rive jusqu'à l'extrémité ouest de la pointe dénommée Clements Point dans le township vingt-cinq (25) dans le rang huit (8) à l'est du méridien principal; de là vers le sud-ouest en ligne droite jusqu'à l'extrémité sud de l'île Hecla; de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'au point d'intersection de la limite septentrionale du township vingt-trois (23) et de la rive ouest du lac Winnipeg, excepté toute partie de ladite île Hecla située au sud desdites lignes droites; de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt-trois (23) jusqu'à la limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-trois (23) dans le rang un (1) à l'est du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-trois (23) et de la limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-deux (22) dans ledit rang un (1) jusqu'à la limite septentrionale du township vingt et un (21); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt et un (21) jusqu'à la limite orientale du rang quatre (4) à l'ouest du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang quatre (4) jusqu'à la limite septentrionale du township vingt (20); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt (20) jusqu'à la rive ouest du lac Manitoba; de là dans une direction vers le nord en suivant les sinuosités de ladite rive du lac Manitoba en traversant l'embouchure du lac dénommé Ebb and Flow Lake et de là en continuant vers le nord le long de la rive jusqu'à l'extrémité est de la pointe dénommée Big Sandy Point dans le township vingt-neuf (29) dans le rang douze (12) à l'ouest du méridien principal; de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'à l'extrémité sud de la pointe dénommée Pole Point dans le township trente (30) dans le rang treize (13) à l'ouest du méridien principal; de là dans une direction générale vers le nord en suivant les sinuosités de la rive nord-est du lac Manitoba jusqu'à la limite orientale du rang quinze (15) à l'ouest du méridien principal; de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang quinze (15) jusqu'à la limite septentrionale du township trente-cinq (35); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35) jusqu'à la rive ouest du lac Winnipegosis; de là vers le nord le long de ladite rive ouest du lac Winnipegosis jusqu'à la limite septentrionale de la réserve indienne n° 66A; de là vers l'ouest et vers le sud le long des limites septentrionale et occidentale, respectivement, de ladite réserve indienne jusqu'à ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35) jusqu'à la limite orientale du rang vingt-trois (23) à l'ouest du méridien principal; de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-trois (23) jusqu'à la rive sud du lac Swan; de là dans une direction générale vers le nord en suivant les sinuosités de ladite rive du lac Swan jusqu'à la limite orientale du rang vingt-quatre (24) à l'ouest du méridien principal; de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-quatre (24) jusqu'à la limite septentrionale du township quarante-deux (42); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township quarante-deux (42) jusqu'à la limite orientale du rang vingt-cinq (25) à l'ouest du méridien principal; de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-cinq (25) jusqu'à la limite septentrionale du township quarante-quatre (44); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township quarante-quatre (44) jusqu'à la frontière occidentale de ladite province du Manitoba; excepté toute la partie de la réserve indienne de Hole River (n° 10) située dans le township vingt-six (26) dans le rang neuf (9) à l'est du méridien principal.

(Population: 59,758)

3. DAUPHIN qui se compose du territoire borné par une ligne qui commence au point d'intersection de la limite septentrionale du township vingt-deux (22) et de la frontière occidentale de la province du Manitoba, et qui va de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township vingt-deux (22) jusqu'à la limite occidentale du parc national de Riding Mountain; de là vers le nord le long de ladite limite occidentale dudit parc jusqu'à la limite septentrionale dudit parc; de là vers l'est et vers le sud en suivant les limites septentrionale et orientale, respectivement, dudit parc jusqu'à la limite septentrionale de la moitié sud du township dix-neuf (19) dans le rang quinze (15); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale de la moitié sud du township dix-neuf (19) dans le rang quinze (15) jusqu'à la limite orientale dudit rang quinze (15); de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang quinze (15) jusqu'à la limite septentrionale du township dix-sept (17); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township dix-sept (17) jusqu'à l'angle nord-est de la section trente-cinq (35) dans ledit township dix-sept (17) dans le rang onze (11); de là vers le sud le long des limites orientales des sections trente-cinq (35), vingt-six (26), vingt-trois (23), quatorze (14), onze (11) et deux (2) dans les townships dix-sept (17), seize (16) et quinze (15) dans ledit rang onze (11) jusqu'à la limite septentrionale du township quatorze (14); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township quatorze (14) jusqu'à la rive sud-ouest du lac Manitoba; de là dans une direction vers le nord en suivant les sinuosités de ladite rive dudit lac en traversant l'embouchure du lac dénommé Ebb and Flow Lake et de là en continuant vers le nord le long de la rive jusqu'à l'extrémité est de la pointe dénommée Big Sandy Point dans le township vingt-neuf (29) dans le rang douze (12); de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'à l'extrémité sud de la pointe dénommée Pole Point dans le township trente (30) dans le rang treize (13); de là dans une direction générale vers le nord en suivant les sinuosités de la rive nord-est dudit lac jusqu'à la limite orientale du rang quinze (15); de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang quinze (15) jusqu'à la limite septentrionale du township trente-cinq (35); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35) jusqu'à la rive ouest du lac Winnipegosis; de là vers le nord le long de ladite rive ouest du lac Winnipegosis jusqu'à la limite septentrionale de la réserve indienne n° 66A; de là vers l'ouest et vers le sud le long des limites septentrionale et occidentale, respectivement, de ladite réserve indienne jusqu'à ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township trente-cinq (35) jusqu'à la limite orientale du rang vingt-trois (23); de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-trois (23) jusqu'à la rive sud du lac Swan; de là dans une direction générale vers le nord en suivant les sinuosités de ladite rive du lac Swan jusqu'à la limite orientale du rang vingt-quatre (24); de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-quatre (24) jusqu'à la limite septentrionale du township quarante-deux (42); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township quarante-deux (42) jusqu'à la limite orientale du rang vingt-cinq (25); de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-cinq (25) jusqu'à la limite septentrionale du township quarante-quatre (44); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township quarante-quatre (44) jusqu'à ladite frontière occidentale de la province du Manitoba; de là vers le sud le long de ladite frontière occidentale de la province du Manitoba jusqu'au point de départ, tout le territoire décrit ci-dessus étant à l'ouest du méridien principal.

(Population: 59,617)

4. LISGAR qui comprend les townships, parties de townships et lots de rivière situés à l'ouest de la rivière Rouge, à l'est du méridien principal et au sud du township huit (8); les townships un (1) à sept (7) inclusivement dans les rangs un (1) à sept (7) inclusivement; les townships un (1) à huit (8) inclusivement dans le rang huit (8); la partie du township neuf (9) dans le rang huit (8) située au sud et à l'est de la ligne médiane de la rivière Assiniboine; les townships et parties de townships situés au sud de la ligne médiane de ladite rivière Assiniboine dans les rangs neuf (9) à seize (16) inclusivement; les townships un (1) à six (6) inclusivement dans les rangs dix-sept (17) et dix-huit (18), tous lesdits rangs étant à l'ouest du méridien principal; y compris toutes les réserves indiennes situées dans le territoire décrit ci-dessus; excepté, dans le territoire décrit ci-dessus, toute la partie comprise dans les limites de la ville d'Emerson située à l'ouest de ladite rivière Rouge.

(Population: 62,951)

5. MARQUETTE qui se compose du territoire borné par une ligne qui commence au point d'intersection de la limite septentrionale du township douze (12) et de la frontière occidentale de la province du Manitoba, et qui va de là vers le nord le long de ladite frontière occidentale jusqu'à la limite septentrionale du township vingt-deux (22); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township vingt-deux (22) jusqu'à la limite occidentale du parc national de Riding Mountain; de là vers le nord le long de ladite limite occidentale dudit parc jusqu'à la limite septentrionale dudit parc; de là vers l'est et vers le sud en suivant les limites septentrionale et orientale, respectivement, dudit parc jusqu'à la limite septentrionale de la moitié sud du township dix-neuf (19) dans le rang quinze (15); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale de la moitié sud du township dix-neuf (19) dans le rang quinze (15) jusqu'à la limite orientale dudit rang quinze (15); de là vers le sud le long de la limite orientale du rang quinze (15) jusqu'à la limite septentrionale du township dix-sept (17); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township dix-sept (17) jusqu'à l'angle nord-est de la section trente-cinq (35) dans ledit township dix-sept (17) dans le rang onze (11); de là vers le sud le long des limites orientales des sections trente-cinq (35), vingt-six (26), vingt-trois (23), quatorze (14), onze (11) et deux (2) dans les townships dix-sept (17), seize (16) et quinze (15) dans ledit rang onze (11) jusqu'à la limite septentrionale du township quatorze (14); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township quatorze (14) jusqu'à la rive sud-ouest du lac Manitoba; de là vers le sud-est le long de ladite rive jusqu'à la limite orientale du rang neuf (9); de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang neuf (9) jusqu'à la limite septentrionale du township neuf (9); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township neuf (9) jusqu'à l'angle nord-est de la section trente et un (31) dans le township neuf (9) dans le rang huit (8); de là vers le sud le long de la limite orientale de ladite section trente et un (31) et le long des limites orientales des sections trente (30) et dix-neuf (19) dans ledit township neuf (9) dans le rang huit (8) jusqu'à la ligne médiane de la rivière Assiniboine; de là dans une direction générale vers l'ouest en suivant les sinuosités de ladite ligne médiane de la rivière Assiniboine jusqu'à son intersection avec la limite orientale de la moitié ouest du township dix (10) dans le rang dix-huit (18); de là vers le nord le long de ladite limite orientale de la moitié ouest du township dix (10) dans le rang dix-huit (18) jusqu'à la limite septentrionale dudit township dix (10); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township dix (10) jusqu'à la limite orientale du rang vingt-trois (23); de là vers le nord le long de ladite limite orientale du rang vingt-trois (23) jusqu'à la limite septentrionale du township douze (12); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township douze (12) jusqu'au point de départ, tout le territoire décrit ci-dessus étant à l'ouest du méridien principal.

(Population: 62,515)

6. PORTAGE qui se compose du territoire borné par une ligne qui commence au point d'intersection de la limite septentrionale du township vingt (20) et de la rive ouest du lac Manitoba, et qui va de là vers le sud le long de ladite rive jusqu'à son intersection avec la limite orientale du rang neuf (9) à l'ouest du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang neuf (9) jusqu'à la limite septentrionale du township neuf (9); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township neuf (9) jusqu'à l'angle nord-est de la section trente et un (31) dans le township neuf (9) dans le rang huit (8) à l'ouest du méridien principal; de là vers le sud le long de la limite orientale de ladite section trente et un (31) et le long des limites orientales des sections trente (30) et dix-neuf (19) dans ledit township neuf (9) dans le rang huit (8) jusqu'à la ligne médiane de la rivière Assiniboine; de là vers l'est et vers le nord en suivant ladite ligne médiane jusqu'à ladite limite septentrionale du township neuf (9); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township neuf (9) jusqu'à la limite orientale du rang huit (8) à l'ouest du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang huit (8) jusqu'à la limite septentrionale du township sept (7); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township sept (7) et le long de la limite septentrionale du lot de rivière six cent vingt-trois (623) de la paroisse de Sainte-Agathe et de son prolongement en ligne droite vers l'est jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Rouge; de là vers le nord en suivant les sinuosités de ladite ligne médiane de la rivière Rouge jusqu'à la limite méridionale de la municipalité de Fort Garry; de là vers le sud-ouest le long de ladite limite méridionale de la municipalité de Fort Garry jusqu'à la limite occidentale de ladite municipalité; de là vers le nord le long de ladite limite occidentale de ladite municipalité jusqu'à la limite méridionale de la ville de Tuxedo; de là vers l'ouest le long de ladite limite méridionale de la ville de Tuxedo et en continuant le long de la limite méridionale de la municipalité de Charleswood jusqu'à la route n° 100 (route de périmètre); de là vers le nord le long de ladite route jusqu'à la limite septentrionale de la municipalité d'Assiniboia; de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale de la municipalité d'Assiniboia jusqu'à l'angle nord-est de ladite municipalité d'Assiniboia; de là vers le sud le long de la limite orientale de ladite municipalité jusqu'à l'avenue Notre-Dame; de là vers l'est le long de ladite avenue Notre-Dame jusqu'au chemin à l'ouest qui longe le quart nord-ouest de la section onze (11) dans le township onze (11) dans le rang deux (2) à l'est du méridien principal; de là vers le sud, vers l'est et vers le nord le long du chemin qui entoure ledit quart de section jusqu'à ladite avenue Notre-Dame; de là vers l'est le long de ladite avenue Notre-Dame jusqu'à la rue Keewatin; de là vers le nord le long de ladite rue Keewatin et des limites occidentales des municipalités d'Old Kildonan et de West St. Paul jusqu'à la limite septentrionale du township douze (12); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township douze (12) jusqu'à la limite orientale de la moitié ouest du township treize (13) dans le rang trois (3) à l'est du méridien principal; de là vers le nord le long de ladite limite orientale de la moitié ouest du township treize (13) et le long des limites orientales des moitiés ouest des townships quatorze (14) à dix-sept (17) inclusivement dans ledit rang trois (3) jusqu'à la limite septentrionale dudit township dix-sept (17); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township dix-sept (17) jusqu'à son intersection avec la rive ouest du lac Winnipeg; de là vers le nord-est en ligne droite jusqu'à l'extrémité ouest de la pointe dénommée Clements Point dans le township vingt-cinq (25) dans le rang huit (8) à l'est du méridien principal; de là vers le sud-ouest en ligne droite jusqu'à l'extrémité sud de l'île Hecla; de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'au point d'intersection de la limite septentrionale du township vingt-trois (23) et de la rive ouest dudit lac Winnipeg, excepté toute partie de l'île Hecla située au sud desdites lignes droites; de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt-trois (23) jusqu'à la limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-trois (23) dans le rang un (1) à l'est du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-trois (23) et le long de la limite orientale des deux tiers ouest du township vingt-deux (22) dans ledit rang un (1) jusqu'à la limite septentrionale du township vingt et un (21); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt et un (21) jusqu'à la limite orientale du rang quatre (4) à l'ouest du méridien principal; de là vers le sud le long de ladite limite orientale du rang quatre (4) jusqu'à la limite septentrionale du township vingt (20); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township vingt (20) jusqu'au point de départ.

(Population: 63,427)

7. PROVENCHER qui se compose de toute la partie de la province du Manitoba bornée au sud par la frontière méridionale de ladite province, à l'est par la frontière orientale de ladite province, au nord par la limite septentrionale du township vingt-cinq (25) et à l'ouest par une ligne qui commence au point d'intersection de ladite limite septentrionale du township vingt-cinq (25) et de la rive est du lac Winnipeg, et qui va de là vers le sud-ouest en suivant ladite rive jusqu'à l'extrémité ouest de la pointe dénommée Clements Point dans le township vingt-cinq (25) dans le rang huit (8); de là vers le sud-ouest en ligne droite jusqu'au point d'intersection de la limite septentrionale du township dix-sept (17) et de la rive ouest dudit lac; de là vers le sud-est en ligne droite jusqu'au point d'intersection de la limite orientale des deux tiers ouest du township seize (16) dans le rang six (6) et de la rive sud dudit

lac; de là vers le sud le long de ladite limite orientale des deux tiers ouest du township seize (16) et le long des limites orientales des deux tiers ouest des townships quinze (15), quatorze (14) et treize (13) dans ledit rang six (6) jusqu'à la limite septentrionale de la municipalité de Springfield; de là vers l'ouest, vers le sud-ouest et dans une direction générale vers le sud en suivant les limites nord, nord-ouest et ouest, respectivement, de ladite municipalité de Springfield jusqu'à la limite méridionale de ladite municipalité; de là vers l'est le long de ladite limite méridionale de ladite municipalité jusqu'à la limite orientale de la moitié ouest du township neuf (9) dans le rang quatre (4); de là vers le sud le long de ladite limite orientale de la moitié ouest du township neuf (9) et le long de la limite orientale de la moitié ouest du township huit (8) dans ledit rang quatre (4) jusqu'à la limite septentrionale du township sept (7); de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale du township sept (7) et le long de la limite septentrionale du lot de rivière six cent vingt-quatre (624) de la paroisse de Sainte-Agathe et le long de son prolongement en ligne droite vers l'ouest jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Rouge; de là vers le sud en suivant les sinuosités de ladite ligne médiane jusqu'à son intersection avec la frontière méridionale de ladite province, y compris toute la partie de la ville d'Emerson située à l'ouest de la ligne médiane de ladite rivière et toute la partie de la réserve indienne de Hole River (nº 10) située dans le township vingt-six (26) dans le rang neuf (9), tous les territoires mentionnés ci-dessus étant à l'est du méridien principal.

(Population: 60,192)

8. SAINT-BONIFACE qui comprend la cité de Saint-Boniface, la cité de Saint-Vital, la cité de Transcona, et toute la partie de la municipalité de Richot située à l'est de la ligne médiane de la rivière Rouge, ladite partie étant située au nord de la limite septentrionale du township sept (7) et au nord de la limite septentrionale du lot de rivière six cent vingt-quatre (624) de la paroisse de Sainte-Agathe et de son prolongement en ligne droite vers l'ouest.

(Population: 80,491)

9. SELKIRK qui se compose du territoire borné par une ligne qui commence au point d'intersection de la limite septentrionale du township dix-sept (17) et de la rive ouest du lac Winnipeg, et qui va de là vers l'ouest le long de ladite limite septentrionale jusqu'à la limite orientale de la moitié ouest dudit township dix-sept (17) dans le rang trois (3); de là vers le sud le long de ladite limite orientale et en continuant le long des limites orientales des moitiés ouest des townships seize (16), quinze (15), quatorze (14) et treize (13) dans ledit rang trois (3) jusqu'à la limite septentrionale du township douze (12); de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale du township douze (12) jusqu'à son intersection avec la limite nord-est de la municipalité de West St. Paul; de là vers le sud-est le long de ladite limite nord-est de ladite municipalité et de son prolongement vers le sud-est jusqu'à la ligne médiane de la rivière Rouge; de là vers le sud en suivant les sinuosités de ladite ligne médiane de la rivière jusqu'à son intersection avec le prolongement en ligne droite vers l'ouest de la limite méridionale de la partie de la cité de Winnipeg située à l'est de ladite rivière; de là vers l'est le long dudit prolongement et le long de ladite limite méridionale jusqu'à la limite orientale de ladite partie de ladite cité; de là vers le nord le long de ladite limite orientale de ladite partie de ladite cité jusqu'à la limite la plus au sud de la municipalité de North Kildonan; de là vers l'est le long de ladite limite la plus au sud jusqu'à la limite orientale de ladite municipalité de North Kildonan; de là dans une direction générale vers le nord en suivant les limites orientales, respectivement, des municipalités de North Kildonan, d'East St. Paul et de St. Clements jusqu'à la limite septentrionale de la municipalité de Springfield; de là vers l'est le long de ladite limite septentrionale de la municipalité de Springfield jusqu'à la limite orientale des deux tiers ouest du township treize (13) dans le rang six (6); de là vers le nord le long de ladite limite orientale des deux tiers ouest du township treize (13) et en continuant le long des limites orientales des deux tiers ouest des townships quatorze (14), quinze (15) et seize (16) dans ledit rang six (6) jusqu'à son intersection avec la rive sud dudit lac Winnipeg; de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'au point de départ, tout le territoire mentionné ci-dessus étant à l'est du méridien principal.

(Population: 76,471)

10. WINNIPEG-NORD qui comprend la municipalité de West St. Paul, la municipalité d'Old Kildonan, la cité de West Kildonan, et toute la partie de la cité de Winnipeg bornée comme il suit: à l'ouest par la rue Keewatin, au nord par la limite septentrionale de ladite cité de Winnipeg, à l'est par la ligne médiane de la rivière Rouge et au sud par une ligne qui commence à l'intersection de ladite ligne médiane de la rivière Rouge avec le prolongement en ligne droite vers l'est de l'avenue Burrows, et qui va de là vers l'ouest le long dudit prolongement en ligne droite et le long de l'avenue Burrows jusqu'à la rue Salter; de là vers le sud le long de la rue Salter jusqu'à la ligne médiane de la voie ferrée du Pacifique-Canadien (voie principale); de là vers l'ouest le long de ladite ligne médiane de ladite voie ferrée jusqu'à ladite rue Keewatin.

(Population 84,038)

11. WINNIPEG-NORD-CENTRE qui se compose de la partie de la cité de Winnipeg bornée par une ligne qui commence au point d'intersection de la ligne médiane de la rivière Rouge et du prolongement en ligne droite vers l'est de l'avenue Burrows, et qui va de là vers l'ouest le long dudit prolongement en ligne droite et le long de l'avenue Burrows jusqu'à la rue Salter; de là vers le sud le long de la rue Salter jusqu'à la ligne médiane de la voie ferrée du Pacifique-Canadien (voie principale); de là vers l'ouest le long de ladite ligne médiane de ladite voie ferrée jusqu'à la rue Keewatin; de là vers le sud le long de la rue Keewatin jusqu'à l'avenue Notre-Dame; de là vers l'ouest le long de l'avenue Notre-Dame jusqu'à la rue St. James; de là vers le sud le long de la rue St. James jusqu'à l'avenue Ellice; de là vers l'est le long de l'avenue Ellice jusqu'à la rue Sherbrooke; de là vers le sud le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue Cornish; de là vers l'est le long de l'avenue Cornish et de son prolongement en ligne droite vers l'est jusqu'à la ligne médiane de la rivière Assiniboine; de là dans une direction vers l'est en suivant ladite ligne médiane de la rivière Assiniboine jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Rouge; de là dans une direction générale vers le nord en suivant ladite ligne médiane de la rivière Rouge jusqu'au point de départ.

(Population: 83,568)

12. WINNIPEG-SUD qui comprend la municipalité de Fort Garry et toute la partie de la cité de Winnipeg bornée comme il suit: au nord par la ligne médiane de la rivière Assiniboine, à l'est par la ligne médiane de la rivière Rouge, au sud par la limite méridionale de ladite cité et à l'ouest par une ligne qui commence à l'intersection de la ligne médiane de ladite rivière Assiniboine avec la ligne médiane de la voie ferrée du Pacifique-Canadien (division du sud-ouest et de la montagne Pembina), d'après le plan nº 374 du Bureau d'enregistrement des terres de Winnipeg, et qui va de là vers le sud le long de ladite ligne médiane de la voie ferrée jusqu'à l'avenue Corydon; de là vers l'ouest le long de l'avenue Corydon jusqu'à la limite occidentale de ladite cité; de là vers le sud le long de ladite limite occidentale jusqu'à ladite limite méridionale.

(Population: 84,011)

13. WINNIPEG-SUD-CENTRE qui comprend toutes les parties des municipalités d'Assiniboia et de Charleswood situées à l'est de la route nº 100 (route de périmètre), la cité de St. James, la ville de Tuxedo, et toute la partie de la cité de Winnipeg bornée par une ligne qui commence au point d'intersection de l'avenue Ellice et de la limite occidentale de ladite cité de Winnipeg, et qui va de là vers l'est le long de l'avenue Ellice jusqu'à la rue Sherbrooke; de là vers le sud le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue Cornish; de là vers l'est le long de l'avenue Cornish et de son prolongement en ligne droite vers l'est jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Assiniboine; de là vers le sud et dans une direction générale vers l'ouest en suivant ladite ligne médiane de la rivière jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la voie ferrée du Pacifique-Canadien (division du sud-ouest et de la montagne Pembina), d'après le plan nº 374 du Bureau d'enregistrement des terres de Winnipeg; de là vers le sud le long de la ligne médiane de ladite voie ferrée jusqu'à l'avenue Corydon; de là vers l'ouest le long de l'avenue Corydon jusqu'à la limite occidentale de ladite cité de Winnipeg; de là vers le nord en suivant ladite limite occidentale de la cité de Winnipeg, y compris le parc Assiniboine, jusqu'au point de départ.

(Population: 82,443)

M. C.-H. Carrière, d'Otterburne, est décédé à l'âge de 78 ans

OTTERBURNE — M. Charles-Henri Carrière, d'Otterburne, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le dimanche 4 juillet, à l'âge de 78 ans. Il avait été atteint d'un hémorragie cérébrale le 19 juin à sa demeure.

Né à St-Boniface le 28 mai 1887, il vécut à St-Pierre où il épousa Mlle Arline Laroche le 30 mai 1916. Celle-ci le précéda dans la tombe le 28 septembre 1947. De 1917 à 1963 il demeura sur sa ferme à quelques milles d'Otterburne, d'où il se retira pour demeurer au village avec ses filles, Jeannine et Simone.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Adéline Léost, de Marieval, Sask., et Mme Marie Bagley, de Banff, Alta, ainsi que douze enfants dont six filles, Léonne (Mme Armand Courcelles), Jeannine et Simone, d'Otterburne, Germaine et Evelyne, missionnaires oblates laïques, de Moosenee, Ont., et Whitehorse, Yukon, respectivement, Irène (la Rév. Sr Marie-Thérèse-Aline), des Filles Réparatrices du Divin Coeur, de Montréal; six fils, Charles-B., Ernest, Paul et Victor, d'Otterburne, le R. P. Arthur Carrière, O.M.I., de Winnipeg, et Emile, de London, Ont. Une soeur, Dorothée, et un frère, Onésime, le précédèrent dans la tombe il y a quelques années.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins à St-Boniface, lundi et mardi matin, 5 et 6 juillet, et à l'église St-Viateur d'Otterburne le mardi soir. Le R. P. Arthur Carrière, assisté des RR. PP. W. Sicotte, O.M.I., et Hector Côté, C.S.V., comme diacre et sous-diacre, chanta la messe solennelle de Requiem en cette église le mercredi 7 juillet, à 10 h. a.m.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Lionel et Guy Carrière, Lucien Fredette, Etienne Laroche, Augustin Joubert, et son petit-fils, M. Robert Carrière. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse, sous la direction du R. P. M. Monette, C.S.V., curé. L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse d'Otterburne.

Remerciements

Les membres de la famille Carrière désirent remercier d'une façon spéciale le Père Monette, ainsi que leurs nombreux parents et amis, pour les témoignages de sympathie manifestés par offrandes de messes, de prières ou de fleurs.

Baptêmes

Le 20 juin: Joseph-Gérard-Renald, fils de M. et Mme Rosaire Roy, né le 13 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lécuyer, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 juin: Léanne-Adèle-Marie, fille de M. et Mme Raynald Lavack, née le 16 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léger Girard, d'Elie, oncle et tante de l'enfant.

Mariage Carrière-Raffard

Tout en se conformant au nouveau rite de la sainte Eglise, Mlle Dolorès Raffard, fille de M. et Mme Marcel Raffard, et M. Gilbert Carrière, fils de M. et Mme Léo Carrière, unissaient leurs destinées en l'église St-Viateur d'Otterburne le samedi 26 juin, à 4 h. p.m. Le R. P. Maurice Monnette, C.S.V., curé, bénissait leur union.

M. Marcel Raffard accompagnait sa fille, tandis que la mariée avait pour témoin son oncle et parrain, M. Daniel-A. Carrière. Elle était ravissante dans sa longue robe de crêpe munie d'une traine. L'encolure, les manches trois quarts et le bas de la robe étaient garnis de dentelle. Son voile trois quarts était retenu par un bandeau de même tissu que la robe. Cette élégante toilette se complétait d'une orchidée blanche.

Mlles Lorraine Raffard, Alice Carrière et Thérèse Lajoie, accompagnées de MM. Ronald Saurette, Guy Bourgeois et Denis Raffard, formaient le cortège d'honneur. Elles portaient de longues robes aqua avec jupe droite et corsage recouvert de dentelle chantilly. Leurs coiffures étaient retenues par un bandeau de même tissu que les robes. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes blanches teintées d'aqua.

La mère de la mariée portait une robe en brocart rose pâle avec jaquette trois quarts, chapeau et accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'une robe en chiffon rose pâle avec accessoires de même teinte et chapeau blanc. Leurs bouquets de corsage se composaient d'oeillets blancs teintés de rose.

L'assistance fut émue par l'imposante cérémonie d'échange d'anneaux et la communion sous les deux espèces que reçurent les nouveaux époux. M. Pierre LaRoche interpréta quelques cantiques, accompagné à l'orgue par Mlle Yvette Bell.

La réception se déroula au Centre récréatif de St-Pierre. M. Antoine Morin agissait comme maitre de cérémonies. Tous levèrent leurs verres avec M. Guy Bourgeois qui proposa le toast à la mariée. Durant la soirée, un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs bons voeux aux mariés.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble de lainage aqua avec chapeau blanc et accessoires en cuir vernis noir. Les nouveaux époux sont revenus enchantés d'une semaine passée à Banff, Jasper, Calgary et autres endroits dans l'Ouest.

Showers

Le mardi 29 juin, les parents et amies de Mme Hubert Gobeil se réunissaient pour offrir à cette dernière un "baby shower". On présenta un bouquet de corsage à la future maman et plusieurs cadeaux utiles, tous plus jolis les uns que les autres. En quelques mots choisis, Mme Gobeil remercia les invitées et les organisatrices de cette charmante réunion. Les hôtesses, Mme Joseph Gobeil et Mlle Curé, servirent un café accompagné d'un goûter.

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Carrière, un grand nombre de parents et d'amies se réunissaient le dimanche 4 juillet pour un shower. Après la présentation d'un bouquet de corsage et de multiples cadeaux, les uns utiles les autres décoratifs, la future mariée remercia très gentiment les invitées et les organisatrices. Un délicieux goûter-buffet termina cette soirée.

Quiconque demande reçoit; qui cherche trouve; à qui frappe on ouvrira. (Lc 11, 10)

R. P. H. Côté...

(Suite de la première page)

Le jubilaire

Le jubilaire, avec une modestie sincère, avoua qu'il lui suffisait d'une fête paroissiale pour souligner son jubilé, que pour lui, St-Pierre c'était une ville avec sa cathédrale. Les paroles "Gratias agimus tibi", thème des décorations, furent aussi le thème de son allocution. Il dit un "merci à ses multiples bienfaiteurs: sa famille, "pour m'avoir donné le goût des choses de Dieu", "au clergé exemplaire que St-Pierre a toujours eu, surtout aux curés Jolys et Sabourin qui ont façonné l'esprit de St-Pierre, où le prêtre est à la fois respecté et apparenté à presque toutes les familles", à la population et aux organisateurs, à ses éducateurs, à tous les genres de bienfaiteurs, et finalement au curé pour "m'avoir accepté comme enfant de la paroisse en cette année jubilaire".

Après avoir coupé l'immense gateau en forme de bible ouverte, on chanta "Il a gagné ses épaulettes."

Le père du Père Coté et la plupart de ses cinq frères et soeurs étaient présents. Une fête familiale les avait réunis le mardi précédent. Le Collège d'Otterburne avait également célébré le jubilé de son ancien professeur le dimanche 20 juin.

Curriculum vitae

Un tableau illustrait le "curriculum vitae" du Père Hector Coté: études primaires à Carey et St-Pierre, études classiques au Collège St-Boniface, ordination à La Broquerie en 1935 par Mgr E. Yelle, la dernière que fit l'ancien archevêque.

Le Père Coté exerça ensuite son ministère au Collège Bourget de Rigaud durant 12 ans, puis passa cinq ans à Otterburne, et depuis cinq ans enseigne au Collège classique de Cornwall. Il participa activement au mouvement du scoutisme, allant à des congrès internationaux à plusieurs reprises.

Trois années de sa vie s'écoulèrent aux universités d'Ottawa et de Toronto pour études spécialisées. Il détient une maitrise en littérature anglaise.

Une paroisse fidèle

C'est ainsi que la paroisse de St-Pierre continue d'être fidèle à elle-même en encourageant de son estime ceux de ses anciens enfants qui se sont donnés au service de Dieu. L'esprit semé durant les générations passées y est donc encore bien vivace. St-Pierre est depuis longtemps une vedette pour le nombre de vocations qu'elle a fournies: 33 prêtres et au delà de cent religieuses. Un bref inventaire révèl que sept autres de ses paroissiens s'acheminent actuellement vers la prêtrise et la vie religieuse, signe que l'esprit chrétien continue d'animer ce généreux centre canadien-français.

Laurier

Mariage Assailly-Ryzner

Le 3 juillet dernier, M. Eugène Assailly épousait, en l'église paroissiale, Mlle Cecilia Ryzner, d'Alonsa. MM. Maurice Bouchard, Walter Ryzner et Arthur Letain, Mlles Marie Ryzner et Jeannette Assailly servaient comme témoins.

La réception eut lieu en la salle de la Légion d'Alonsa. M. et Mme Eugène Assailly résideront à Winnipeg.

Mariage Luke-Tardiff

Le samedi 3 juillet, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, bénissait, en l'église de Laurier, le mariage de Mlle Irène Tardiff, de cette paroisse, à M. William Luke, de Ste-Rose-du-Lac. MM. W. Schwalm et Norman Luke, Mlles Mélanie Bouchard et Annette Luke servaient comme témoins.

La réception fut donnée au Gerry's Night Spot à Dauphin. M. et Mme W. Luke résideront à Ste-Rose-du-Lac.

Haywood

Le dimanche 20 juin, en la solennité de la Fête-Dieu, les paroissiens d'Elm Creek et St-Daniel se joignaient aux paroissiens de Haywood pour la grande procession qui se fit par les rues du village à 8 h. 15 p.m. Le reposoir était chez M. Arthur Rouire et avait été préparé par Mme Arthur Marchand, M. Arthur Rouire et M. et Mme Henri Vaillant.

M. et Mme J.-M. Viallet et leur famille se rendaient à St-Boniface, le 20 juin, pour y saluer leur fille et soeur, la Rév. Sr St-Daniel, M.O., qui partait pour Ottawa.

MM. André, Philippe, Raymond et Mlle Marie de Rocquigny se sont rendus à Montréal pour y visiter leur soeur, Madeleine, garde-malade. Ils sont allés également à Courville, près de Québec, visiter M. l'abbé Gédéon Montminy, ancien curé de Haywood.

Mme Emma Beaudry visite présentement ses fille et gendre, M. et Mme Adélard Laurendeau, de St-Norbert; de là elle se rendra avec eux à Sudbury, Ont., où ils visiteront Mme Emilien Beaudry.

Mme Marie-Anne Bergeron passe quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme Robert Bergeron, à Lido.

M. et Mme Paul Dubreuil, de St-Front, Sask., étaient en visite chez M. et Mme Georges Souque; MM. et Mmes Georges Gautron, de Vancouver, et Aimé Janier, de Winnipeg, chez M. et Mme Jos. Rey; M. et Mme Arthur de Rocquigny, d'Edmonton, chez Mme Philippe de Rocquigny; M. et Mme Roger Pantel et leurs deux fillettes, de Notre-Dame-de-Lourdes, chez M. et Mme Arthur Gautron; MM. et Mmes Aubert Poirier et leur famille, de La Salle, et Azarie Poirier et leur famille, de Winnipeg, chez M. et Mme Philias Poirier.

R. P. Albert Jobin...

(Suite de la première page)

d'enfance — celui d'être missionnaire chez les Indiens. Il se dit convaincu cependant que tout son travail serait en vain, si aucun de ses paroissiens ne devenait à son tour missionnaire. Il remercia Sr Lussier pour son bel esprit d'organisation et il félicita Mlle Clara Anderson qui avait consacré plusieurs de ses heures de loisirs aux préparatifs de la fête.

Rôle des artistes

Mlle Anderson avait en effet peint un portrait grandeur naturelle du Père Jobin au fond de la scène de la salle paroissiale. Elle avait entouré ce portrait de beaux dessins, illustrant l'administration des sacrements par le prêtre.

Les religieuses avaient collaboré à la décoration. Le résultat de leur travail fut un réel succès, car l'ensemble des parures offrait beaucoup de charme et d'originalité. L'église était parée de fleurs. Le terrain reflétait l'esprit et la gaieté de la fête. On y voyait des festons, des écriteaux portant des bons voeux. La salle paroissiale était artistiquement décorée de guirlandes de papier argenté et d'inscriptions appropriées.

Il serait impossible de préciser la contribution que chaque religieuse apporta à la décoration et à l'organisation de la fête. Il convient donc de mentionner chacune des vaillantes religieuses missionnaires de Berens River: Soeurs Marie-Jeanne Marcotte, supérieure, Anna Robinet, Gabrielle Dionne, Hermance Lussier, Lily Glowatski, Lucie Beaudry, Claire Michaud, Albina Gosselin Rolande Lavallée, Rolande Bissonnette.

Dans les préparatifs, les religieuses furent secondées par l'équipe dévouée des Frères Oblats, les Frères Léon Cartier, Gérard de Grandpré et Honoré Turenne.

Les invités de l'extérieur qui ont eut le grand bonheur d'assister à cette fête inoubliable étaient les RR. PP. O. Robidoux et H. Fortin, les Frères J.-P. Boucher et Frederick Leach, les Rév. Soeurs Marie Elisabeth, Oblate, soeur du jubilaire, Rita Fortier, Mère provinciale des Soeurs Grises, et Cécile Rioux, Mlle Beauchemin, ancienne institutrice à Berens River, Mme Georges Boily, de La Broquerie, et Mlle Yolande Freynet, de St-Boniface.

Notes biographiques

Le jubilaire mérite bien les témoignages d'admiration et de reconnaissance qui lui furent adressés à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale, comme l'indique un résumé de sa vie. Originaire de Québec, fils de M. et Mme Wilfrid Jobin, il fit ses études théologiques en vue de la prêtrise au Scolasticat de Lebret, Sask. où il fut ordonné le 29 juin 1940. Il célébra sa première messe le 30 juin 1940 à Lebret.

Après son ordination sacerdotale, il fut pendant trois ans professeur au Scolasticat de Lebret. Il vint ensuite à la Maison des Retraites à St-Boniface où il se dévoua plusieurs années, avant de prendre charge de la mission de Berens River.

En plus de la Rév. Sr Marie Elisabeth, de la congrégation des Oblates, qui a eu la joie d'assister à la fête en l'honneur de son frère, la famille du Père Jobin compte trois autres religieuses, les Rév. Soeurs Catherine de Jésus et Charles-Garnier, de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, et Sr St-Albert, de la congrégation St-François d'Assise. Son vieux père malade, demeurant à Québec, se vit incapable d'assister à cette fête.

La joie que le Père Jobin éprouva devant la fête préparée en son honneur fut assombrie par des événements qui se déroulent actuellement à Berens River et qui sont une menace à l'existence même de l'école catholique pour Indiens dans cette mission.

En effet, il y a sur pied un projet d'amalgamation de l'école catholique et de l'école protestante. Les responsables de l'école catholique sont opposés à ce projet puisque, dans une telle école, il serait impossible de donner aux enfants catholiques la formation à laquelle ils ont droit.

Il appartient aux catholiques qui sont au courant de la situation de concentrer leurs prières et leurs actions pour qu'une telle injustice ne se produise, ni à Berens River, ni dans les autres missions indiennes du pays.

Une belle fête des Finissants se déroule à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le vendredi 2 juillet avait lieu une fête en l'honneur des finissants de l'école secondaire. Après la messe de 8 p.m. célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, une soirée eut lieu à l'auditorium de l'école. M. Guy Lemoine, instituteur, en quelques mots sympathiques et spirituels fit la présentation des héros de la fête.

M. Louis Dubé, étudiant, présenta l'invité d'honneur, M. Christian Leroy, de CKSB, grand ami des jeunes. La salle était artistiquement décorée de roses artificielles roses et bleues illustrant le prénom de chacun des finissants. Un délicieux goûter termina la soirée.

Félicitations aux religieuses, aux instituteurs, et aux élèves pour l'organisation de cette belle fête et merci aux parents, amis et visiteurs de l'extérieur pour la nombreuse assistance.

Voici les noms des finissants: Mlles Anne-Marie Tétrault, Rose-Marie Méconse, Jeanne Gagnon, Cécile Laramée, Jacqueline Mireault, Marie Mulaire et Adeline Yanz, de Woodridge; MM. Paul Taillefer, Antoine Savard, Léo Normandeau, Florent Nicolas, Jean-Paul Taillefer, Nicolas Cyr, Lawrence Parisien, de Sandilands, et Norman Huppé, de Woodridge.

M. Alexandre Gagnon

Au rapport paru dans La Liberté et le Patriote, le 24 juin dernier, les paroissiens de La Broquerie aimeraient ajouter que M. Gagnon, un pionnier de l'endroit a beaucoup collaboré au progrès de la paroisse.

Habile charpentier il a construit plusieurs églises au Manitoba et dans l'Ouest canadien. Tout particulièrement à La Broquerie il a construit les bancs de l'église paroissiale et la charpente du majestueux clocher dont le revêtement de tôle fut appliqué par M. P.-A. St-Laurent, un autre pionnier de l'endroit.

Voyage à Berens River

Le jeudi 25 juin, Mme Georges Bolly était de retour d'un beau voyage à Berens River qu'elle fit en compagnie de sa soeur, Mlle Yolande Freynet, de St-Boniface. Les deux visiteuses firent le trajet par avion et furent cordialment accueillies à la descente le samedi 19 juin par les Pères Oblats et les religieuses de l'endroit.

Le lendemain, 20 juin, elles avaient le plaisir d'assister au jubilé d'argent sacerdotal du R. P. Albert Jobin, O.M.I., supérieur de la mission.

Cette magnifique célébration avait été organisée par les Rév. Soeurs Grises de Berens River sous la présidence de la Rév. Sr Hermance Lussier, principale de l'école et autrefois de La Broquerie.

Mme Bolly eut aussi l'occasion de saluer la Rév. Sr Albina Gosselin S.G.M., garde-malade à l'hôpital de Berens River, native de La Broquerie, ainsi que la Rév. Sr Lucie Beaudry, S.-G.M., qui fit ses études au couvent de La Broquerie. Le retour se fit par bateau.

Le Père Jobin, un pionnier de la Maison des Retraites à St-Boniface, et très estimé directeur de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans le diocèse il y a quelques années, adresse ses remerciements sincères aux anciens retraitants et intronisés et amis qui lui ont fait parvenir des voeux et offrandes à l'occasion de son jubilé d'argent.

Ste-Anne-des-Chênes

Les petits Chanteurs de Montréal

Quel délice les gens de Ste-Anne ont pu savourer en assistant au concert des Petits Chanteurs offert sous les auspices du cercle local de l'Association d'Education.

M. Maurice Noël, agissant comme maître de cérémonies, leur souhaita la bienvenue et présenta M. Raymond Bernier, président de l'AECFM, qui parla un peu du directeur-fondateur des Petits Chanteurs de Montréal, le Frère Julien, de ses tournées et de ses succès.

Jeunes chanteurs de renommée, venus de la Métropole, ils ont su captiver l'auditoire par l'harmonie et la clarté de leur chant, leur élan et leur entrain communicatif.

L'auditoire qui était composé de personnes âgées de six ans à 70 ans, a su apprécier les Petits Chanteurs si on peut en juger par l'éclat des applaudissements retentissant dans la salle.

Le R. P. C. Montpetit, curé, remercia la chorale au nom de tous pour la joie qu'elle suscita et cet élan de fierté qu'elle a ranimée en tous par ces beaux chants canadiens-français.

Çà et là

M. Dollard Bruyère, agent de station à Ste-Anne, et son épouse avaient le plaisir de recevoir chez eux en fin de semaine, M. Ernest Gauvin (frère de Mme Bruyère) et Mme Gauvin, d'Ancienne Lorette, Qué., M. J. H. Bureau (oncle de Mme Bruyère) également de Québec, accompagné de M. Ryan, de Montréal. M. Jacques (Rosaire) Beaucage (oncle de M. Bruyère) était aussi de passage à Ste-Anne et en profita pour visiter le nouvel édifice "Villa Youville".

St-Eustache

Décès de Mme A. Gervais

Le jeudi 24 juin est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 65 ans, Mme Aurore Gervais, épouse d'Arthur Gervais, de St-Eustache. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne de cette paroisse.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil six filles, la Rév. Sr Marie-Paul, M.O., Mmes H. Beaudry (Bernadette), M. Beaudry (Annette), F. McCarthy (Lucille), C. Legault (Pauline) et Eva; quatre fils, le R. F. Adélard Gervais, O.M.I., Cyrille, Paul et Maurice; un frère, Maurice Cormier; trois soeurs, Mme P. Simard, Mlle A. Cormier et la Rév. Sr Ernestine, des Filles de la Croix; quinze petits-enfants.

Les prières furent récitées le vendredi soir 25 juin, à 8 h., à la chapelle funéraire Park Lawn de St. James. Les funérailles eurent lieu à 10 h., samedi matin, à l'église de St-Eustache et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

Ross

Noces d'or

Le dimanche 20 juin, dans la salle paroissiale, un thé fut servi en l'honneur du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Elzéar Gauthier, de Ross. Les jubilaires étaient entourés de leurs enfants, à l'exception d'Alfred qui réside à Lac La Ronge, Sask. La fête était organisée par les enfants des héros du jour, Jeanne (Mme Georges Ross), Eva (Mme Philippe Ross), de Ross, Germaine (Mme Antonin Girard), d'Atikokan, Irène (Mme Lucien Gauthier), de Lorette, Bernard, de St. James, et Anita (Mme Alphonse Girard), de St-Boniface. M. et Mme E. Gauthier ont aussi 27 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Plusieurs parents et amis de Middlechurch, St-Boniface, Winnipeg et Lorette, ainsi que de nombreux paroissiens, vinrent offrir leurs félicitations aux jubilaires. Mlle Marie Vermette, amie intime, lut une adresse au nom de la famille. M. l'abbé Philippe Jean, curé, prit la parole pour féliciter les jubilaires et leur offrir de bons souhaits.

M. et Mme Elzéar Gauthier tiennent à remercier de tout coeur tous ceux et celles qui ont assisté au thé servi à l'occasion de leur jubilé d'or.

Assemblée de la L.F.C.

Le 22 juin eut lieu la dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques pour l'année 1964-65. Plusieurs questions y furent discutées et mises au point. La présidente et la première vice-présidente se dirent enchantées du congrès diocésain tenu à Letellier et encouragent fortement les dames à s'y rendre l'an prochain. L'assemblée se termina par une causerie spirituelle par M. l'aumônier, et un goûter fut servi.

Pour inaugurer la nouvelle cuisine, un souper paroissial aura lieu le 12 septembre. Venez souper avec les membres de la Ligue ce soir-là et constatez le progrès qui se fait dans leur petite paroisse canadienne-française. Bienvenue à tous.

Mlle Laurèle Girard, de Trail, C.-B., anciennement d'Elie, a été couronnée Reine lors d'un grand fiesta qui eut lieu dernièrement. Elle règnera avec ses princesses à l'occasion de différents événements durant l'année. La nouvelle Reine a su remercier gentiment tous ceux qui l'ont encouragée par la vente de billets, soit au Manitoba, en Alberta, en Ontario, en Colombie-Britannique, en Californie ou à New York, et spécialement ses compagnes de classe.

Aubigny

En voyage

Plusieurs personnes de la paroisse ont pu s'accorder l'agrément d'un voyage comme suit: M. et Mme Norbert Deurbrouck et leur bébé sont de retour d'Edmonton; MM. et Mmes Louis et Paul Guillou sont allés en promenade dans la province de Québec; Mme C. Touchette et son fils, Donat, sont partis pour Vancouver; M. et Mme M. Caron et leur famille sont allés passer quelque temps chez leurs parents à Montréal.

Comme c'est devenu une tradition, M. l'abbé R. Nadeau, curé, a procuré à cinq enfants de choeur le bonheur de faire un voyage. Ils sont allés passer une journée à Kenora.

Fête champêtre

Le dimanche 27 juin, Mme Adrien Pelland s'est jointe à sa famille, de St-Malo, pour une fête champêtre.

Mme Louis Fillion était heureuse d'être entourée de ses sept filles, deux fils et vingt-sept petits-enfants. Le groupe consistait de 43 personnes. Les Rév. Srs Claire Fillion, S.G.M., et Thérèse-Agnès, P.M.S.J., passèrent la journée avec leur famille. Soeur Thérèse-Agnès partira bientôt pour McLennan, Alberta. Les coeurs étaient attristés à la pensée de cette séparation prochaine, malgré la joie de cette réunion intime.

Etant donné la température inclémente, au cours de l'après-midi, tous se sont rendus chez M. Marcel Collette où ils ont joui de la présentation de diapositives de Miami, Floride, et de la famille par Mlle Léona Maheu, amie intime de Soeur Thérèse-Agnès.

Ensuite tous se rendirent à la maison paternelle où demeure le cadet de la famille, Sylvio. Là il leur fut agréable de se retrouver dans l'enceinte des murs qui les ont vu grandir ensemble.

En ce jour, sans doute que le regretté papa devait du haut du Ciel être fier de sa famille et devait la bénir avec tendresse.

Distribution de prix

Le mardi 29 juin eut lieu, à la salle paroissiale, la distribution des prix aux élèves méritants. Suivit un programme qui clôtura admirablement l'année scolaire et qui était en même temps dédié à M. le curé.

Départ de M. le curé

Les paroissiens sont bien affligés de devoir se résigner au départ de leur curé, M. l'abbé R. Nadeau. Depuis sept ans ce dévoué pasteur s'est dépensé sans compter pour ses ouailles. Aucun n'avait pensé qu'il aurait pu un jour être ravi à la paroisse.

Malades

Les quelques malades qui furent hospitalisés dernièrement sont: MM. Joseph Robert, Albini Robert, François Guillou, Honorius Berthelette et Marcel Chartier, Mme Cécile Letexier et Lise Lévesque.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579

Installation des officiers

Le lundi 28 juin avait lieu, en nos salles, l'installation des officiers de notre conseil, sous la direction de notre député de district, le frère Simon Duguay, et ses aides. M. l'abbé Julien Lévesque, notre assistant-aumônier, était aussi présent à notre assemblée.

Les officiers pour 1965-66 sont: Marius Lacasse, grand chevalier; Raymond Petit, député grand chevalier; Réal Roy, cérémoniaire; Gaston Bohémier, avocat; Raoul Dumaine, conférencier; Albert Petit, chancelier Edouard Haddock, secrétaire-archiviste; Gérard Cournoyer, trésorier; J.-Baptiste Grégoire, secrétaire-financier; Aurèle Dupuis, garde intérieur; Valence Ross, garde extérieur; Philibert, syndic pour 3 ans; Alex. Arnould, syndic pour 2 ans; Léon Desmarais, syndic pour 1 an.

Départ de notre aumônier

M. l'abbé Edouard Fontaine a dû nous quitter dernièrement pour cause de santé et notre assistant-aumônier, M. l'abbé Lévesque, nous quittera bientôt pour se rendre dans la paroisse de South Junction. Le frère Léo Dubois, ex-grand chevalier, fit l'éloge de ces deux prêtres qui se sont tant dévoués pour notre paroisse de Lorette et le Conseil Jubinville.

Le lundi 7 juin, il y avait réunion intime à l'occasion du départ de notre aumônier et une bourse lui fut présentée par le grand chevalier, qui l'assura de nos ferventes prières pour un parfait rétablissement.

Bulletin d'Etat

Sur demande de la direction de ce bulletin, une chronique (note du Conseil Jubinville depuis sa fondation) leur avait été envoyée le 30 avril dernier; étant donné qu'aucun bulletin ne fut publié depuis, je me permets d'envoyer à notre journal **La Liberté et le Patriote** une copie de cette même chronique pour publication, s'il y a de l'espace.

Fondation 1953 et notes historiques

Territoire: les paroisses de Lorette, Isle-de-Chênes, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Ste-Geneviève.

Grands chevaliers (de 1953 à 1965): Léon Desmarais, J.-A. Dansereau, Joseph Desorcy, Philibert Hamel, Léo Sarrasin, Denis Bohémier, Alex. Arnould, J.-Emile Abraham, Léo Dubois, Marius Lacasse.

Aumôniers: M. l'abbé Lucien Senez, le R. P. F. Ferland, C.-Ss.R., MM. les abbés Rodolphe Bélanger et Edouard Fontaine.

Aides-aumônier: MM. les abbés Rodrigue Bouchard, Julien Lévesque et J.-Louis Caron.

Sous-conseil (1947. Depuis cette date, un sous-conseil existait à Lorette-: présidents, Louis Roch, Léon Desmarais, Gaspard Berri, Victor Carbonneau; aumônier, M. l'abbé L. Senez, curé de Lorette, fondateur du Conseil Jubinville.

En 1964, le frère Gérard Tétrault est nommé député de district pour les Conseils Jubinville, Ste-Anne-des-Chênes et La Broquerie.

Quelques activités de notre conseil

Les membres de nos deux paroisses: (Notre-Dame de Lorette) Lorette et (Notre-Dame de la Miséricorde) Isle-de-Chênes, font une contribution régulière à nos oeuvres paroissiales et missionnaires.

Plusieurs frères du conseil font aussi partie de l'exécutif des corporations ou associations suivantes: Coopérative, Caisse Populaire, Club Sportif, Association d'Education, Association de Parents et Maîtres, Commissaires d'écoles et Officiers municipaux.

Assemblée financière

Le lundi 22 février 1965: Club sportif de Lorette, don de $50.00; Club sportif d'Isle-de-Chênes, don de $50.00; Club des jeunes de Lorette, don de $10.00; M. l'abbé Marcel Dacquay, curé d'Isle-de-Chênes, à l'occasion de son jubilé sacerdotal (25 ans), don de $25.00.

Le lundi 29 mars 1965: Comité de perception, Croix-Rouge (sur demande du Bureau central); directeurs du comité de Lorette, frères Léo Dubois, J.-B. Grégoire et Léon Desmarais; directeurs du comité d'Isle-de-Chênes, frères Alex. Arnould, R. Petit et Paul Trudeau.

Note au sujet de la clinique de sang d'avril-octobre: les frères du conseil sont des donateurs réguliers à cette oeuvre humanitaire.

Assurance-vie de $100

De 1953 à 1965, une contribution annuelle (volontaire) de $1.00 par membre a permis de payer à la succession de nos membres défunts la somme de $100.00. Ce chèque est présenté à qui de droit par le Grand chevalier du conseil à l'occasion des prières récitées en groupe par nos membres. (Ce geste est non seulement sympathique, mais pratique.)

A noter: le 29 mars 1961, il y avait, au fonds funéraire, la somme de $300.00.

QUO VADIS.

Inwood

Décès de M. G. Chartrand

Au sanatorium de St-Boniface est décédé le 18 juin M. Gaspard Chartrand, époux de Joséphine Chartrand, d'Inwood. Il était âgé de 70 ans. Né à Oak Point, M. Chartrand habitait Inwood depuis 60 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Ernest, de Gibson, C.-B.; deux filles, Mme W. J. Jenkins (Yvonne), de Burnaby, C.-B., et Mme J. Guiboche (Agnès), de Hay River, T.N.-O.; trois soeurs et douze petits-enfants.

Les prières furent récitées à l'église Notre-Dame d'Oak Point le lundi 21 juin, à 8 h., où la dépouille mortelle reposa jusqu'à l'heure du service qui eut lieu au même endroit le mardi matin à 10 h. 30. Le R. P. P. Lebel, O.M.I., officiait. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le Pas

Çà et là

La Rév. Sr M.-Agnès quitte Le Pas pour Ottawa où elle poursuivra ses études. Tous regrettent le départ de cette religieuse qui s'est tant dévouée pour le bien spirituel et temporel de chacun. Les élèves se souviendront longtemps de cette religieuse si bonne; partout on la connaît comme la bonne Soeur.

M. et Mme Edmond Godin avaient le plaisir de recevoir la visite de MM. Henri Desjardins, Wilfrid et Gérard Grenier et Mlle Gilberte Grenier, de Marcelin, Sask., et de M. et Mme J.-B. Pelletier et leur fille, Jeannine, de Flin Flon.

M. et Mme Mike Wolk et leur famille doivent partir bientôt pour aller demeurer à Winnipeg où M. Wolk est transféré.

M. Clarence Morrish a été transféré à Saskatoon où il est parti avec sa famille, le 30 juin.

Mme Lovell est revenue récemment de sa promenade d'un mois à Waskatenaw, Alta.

M. et Mme Charles Miller, de Chicago, sont venus visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Stan Reids. Ils étaient accompagnés de M. Doug Rose, de Souris.

M. Emile Letestu, de Nobleville, est venu chercher son frère, Léo, malade depuis le 1er mars. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Le samedi 5 juin, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, à 4 h. p.m., le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Carol Anne Krys, fille de M. et Mme Leo Krys, de Le Pas, à M. William David Krywy, fils de M. et Mme Harry Krywy, de Winnipeg. Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Le mardi 15 juin, M. et Mme W. B. Chapman ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants, parents et amis. Ils reçurent plusieurs magnifiques cadeaux et des messages de félicitations de parents de Kansas City et de la Colombie-Britannique.

Mlle Josy Botchlar et son frère, Arnold, sont revenus chez leurs parents, M. et Mme Joe Botchlar, pour les vacances d'été.

St-Norbert

Bienvenue

Cordiale bienvenue aux nouveaux curé et vicaire, MM. les abbés Léo Couture et Gérard Dionne.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme B. Fitzmaurice, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, le 22 juin.

Félicitations à M. et Mme Maurice Pinette (Irène Bilous), d'Orleans, Ont., à l'occasion de la naissance d'un fils.

Sincères condoléances à Mme Jos. Corbel et à sa famille à l'occasion du décès de leur époux et père, le 24 juin.

MM. Raymond Verhaeghe, d'Otterburne, Ernest Gagnon et Camille Pinette, du Juniorat de la Ste-Famille, passent leurs vacances chez leurs parents.

MM. René Denis, Emile Verhaeghe, Eugène et N. L'Heureux, de Le Pas, ont passé la fin de semaine du 26 juin chez leurs parents.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 25 juin chez leurs parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

M. et Mme Georges Verhaeghe, M. et Mme Julien Vandenbosch et leur fils, Terry, MM. et Mmes L. Finney, Gustave et Gérard Debeucklaere ont passé la fin de semaine du 26 juin à St-Boniface.

MM. Gilbert L'Heureux et Hervé Grandbois étaient en visite chez leurs parents pour la fin de semaine du 26 juin.

Les paroissiens étaient heureux de revoir leur ancien curé, M. l'abbé Charles Vachon, de passage dans la paroisse le jour du pique-nique. Mlles B. Langlois et Angela Paradis, M. François Paradis et le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., l'accompagnaient.

Bonne chance à M. et Mme Arthur Verhaeghe et leur famille, qui ont acheté la ferme de M. Bill Huls, à Ste-Rose-du-Lac.

Le jeudi 17 juin étant le jour de Fête-Dieu, il y eut procession de l'église au couvent où un reposoir était érigé. Le chapelet fut récité et des cantiques exécutés au cours de la procession.

Les résultats du pique-nique paroissial furent merveilleux. Merci à tous ceux et celles qui s'y sont rendus ou qui ont aidé d'une manière ou d'une autre. La somme de $1,128.78 fut réalisée.

M. et Mme René Phaneuf et leur fils, Bobby, d'Estevan, Sask., rendirent visite à M. et Mme Jos. Grandbois et autres parents, durant la fin de semaine du 27 juin.

Un incendie a détruit l'étable de M. William Zastre, la semaine dernière.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, d'Hamiota, étaient de passage dans la localité durant la fin de semaine du 20 juin.

Mme Berthe Denis, et ses fils, Réal et René, se sont rendus à Neepawa, le 26 juin, pour visiter M. et Mme B. Crabbe et leurs enfants.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, ont passé la fin de semaine du 25 juin chez M. et Mme Ed. Soucy.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs filles, Darlene et Karen, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 18 juin chez leurs parents.

Félicitations à tous les élèves qui ont gagné un prix de catéchisme offert par la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie et de Ste-Rose-du-Lac. M. l'abbé A. Gervais, curé, offrit un prix à chaque élève qui se classa premier: 1ère année, Dorilla L'Heureux, 76 pour cent; 2e Glen Stomp, 79; 3e, Armand Verhaeghe, 95; 4e, Estelle Pinette; 5e, Daniel Gagnon, 76; 6e, Rose Pinette, 77; 7e, Robert Leperre, 84; 8e Angèle L'Heureux, 88; 9e, Aurise Corbel, 68; 10e Ronald Debeucklaere, 91; 12e, Arthur Gagnon, 84.

St-Laurent

Fiançailles

M. et Mme Edgar Carrière sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Irma, à M. André Combot. Félicitations à ces deux jeunes.

Çà et là

M. et Mme Yves Kerbrat, accompagnés de M. Tom Troche, se sont rendus au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., pour y rencontrer leur fils, Laurent, qui terminait son année d'études. Ils en ont profité pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Kerbrat, à St-Brieux, Sask.

Mmes Adrien Chartrand, Edgar Carrière, Jos. Prairie, François Gratton et Armand Combot ont assisté à un shower chez Mme Boden, à Winnipeg, en l'honneur de Mlle M. Lafond. De jolis cadeaux lui furent offerts. Après que Mlle Lafond eut remercié très gentiment, un délicieux goûter fut servi.

Sont de retour chez leurs parents après une année d'études: Mlle Rita Gratton, du couvent de Ste-Agathe, Mlle Rosa Perrault, du couvent de Laurier, M. Laurent Kerbrat, du Collège de Gravelbourg, MM. Ronald, Marcel et Paul Boucher, du Jardin de l'Enfance à St-Boniface.

Mariage St-Cyr-Allard

En l'église de St-Laurent, le samedi 26 juin, à 4 h. p.m., Mlle Marlene Allard, fille de M. et Mme Léo Allard, unissait sa destinée à celle de M. Ronald St-Cyr, fils de M. et Mme W. St-Cyr. Le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., bénit le mariage et célébra la messe.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs invités se rendaient chez les parents de la mariée pour un succulent repas.

Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Tournoi de balle

Le Club sportif de St-Laurent a organisé un tournoi de balle qui, à cause de la belle température, fut un réel succès. Environ 2,000 personnes étaient présentes. Trente-huit équipes participèrent au tournoi.

L'arbitre déclara partie égale entre Balmoral et St-Laurent. Le premier prix pour balle molle (hommes) fut gagné par Stevens Foods, de Winnipeg, et celui des filles, par Teulon.

Au nom de tous les membres du Club sportif de St-Laurent, le président désire remercier tous ceux et celles qui se sont dévoués en vue du succès de cette journée.

Va-et-vient

M. et Mme Joe Abgrall et leur jeune fils, d'Youbou, C.-B., sont en congé chez leurs parents, les familles Gaudry et Abgrall, et autres amis.

M. et Mme Romuald Perrault sont allés chercher leur fille, Rosa, au couvent de Laurier.

Le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., a passé quelques jours chez ses parents. Il ira bientôt étudier à Nicolet, Qué., pour six semaines.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.6	84	84	....	84
C.W. no 3	80.6	81	81	....	81
Fourrage no 1	79.6	80	80	....	80
Fourrage no 2	76.6	77	77	....	77
Fourrage no 3	73.6	74	74	....	74
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	136.4	136.4	136.4	....	136.4
C.W. no 3—6 rangs	134.4	134.4	134.4	....	134.6
Fourrage no 1	124	124	124	....	124
Fourrage no 2	122.6	122.6	122.6	....	122.6
Fourrage no 3	119.6	119.6	119.6	....	119.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	120	120	119 5/8	....	119
C.W. no 3	116 3/8	116 3/8	116	....	115.4
C.W. 2 rej.	116.4	116.4	116 1/8	....	115.4
C.W. no 4	108 1/8	108 1/8	107 3/8	....	107
Ergot	101 1/8	101 1/8	100 3/8	....	100
Sur voie net	120 1/8	120 1/8	119 5/8	....	119

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Juillet	268	277	275.6	....	275
Novembre	238.6	237 3/8	238	....	235 3/8
Janvier	237 1/8	236 3/8	236 3/8	....	232 5/8
Mars	237 1/8	235.6	235 1/8	....	233.6
AVOINE —					
Juillet	83.6	83 7/8	83 7/8	....	83 7/8
Octobre	83	83.2	83.2	....	83.2
Décembre	82.2	82 3/8	82 3/8	....	82 1/8
Mai	83.4	83.4	83.4	....	83.4
ORGE —					
Juillet	127.4	127.4	127.4	....	127.4
Octobre	124 7/8	125 3/8	125.4	....	125 7/8
Décembre	123	123 3/8	123 7/8	....	125 3/8
Mai	125 1/8	125.4	125.4	....	125.4
LIN —					
Juillet	315.4	315 7/8	315.4	....	314.4
Octobre	317 3/8	317 7/8	317 7/8	....	316 7/8
Décembre	315.6	316	316	....	315.4
Mai	323.2	324	323.6	....	322.4
SEIGLE —					
Juillet	120 1/8	120 1/8	119 5/8	....	119
Octobre	124 1/8	124.2	123.6	....	122.6
Décembre	124.2	124 1/8	123 7/8	....	123 1/8
Mai	127.6	127 7/8	127 3/8	....	127

(Pour la semaine du 28 juin au 2 juillet 1965)

Invitation cordiale au Stampede du Manitoba à Morris

Les Manitobains vont pouvoir jouir d'un spectacle extraordinaire les 15, 16 et 17 juillet à Morris, quand une partie du fameux Stampede de Calgary y séjournera, à l'occasion de l'exposition régionale.

En plus de l'exposition régulière de chevaux, de bêtes à corne, d'art culinaire, de produits agricoles et de travaux de menuiserie, il y aura un défilé impressionnant. L'hon. Mitchell Sharp présidera l'ouverture.

Les événements du Stampede mettront en vedette les meilleurs cow-boys du continent. Il y aura domptage de chevaux sauvages, prise de veau au lasso, manoeuvres de bouvillon et de taureaux brahmaniques, courses au wagon à la mangeaille, trucs de bison sauvage, course de chariot, à la romaine.

Les organisateurs des journées font savoir que l'on y trouvera des endroits de camping, propres et aménagés de services nécessaires, une piscine et un terrain de golf.

Les photos qui paraissent sur cette page montrent le genre d'activités spectaculaires inscrits au programme, jeux de combat entre l'intelligence et l'habileté des hommes et l'instinct et la force explosive des animaux.



Turbulence dans les airs — Apogée d'une rude journée, monté sur un cheval non dressé et non sellé. La tête vers le sol, ce cow-boy a lâché prise de la seule poignée de cuir (comme celle d'un porte-manteau) à laquelle les cavaliers ont l'autorisation de s'accrocher selon les règles du jeu.



Le taureau Brahma métissé Cloven Hooves est l'ennemi le plus redouté de l'arène du rodéo avec ses 1,500 livres de pesanteur, sa vivacité de félin et son humeur d'ours acculé! Afin d'aider le cow-boy à s'en sortir indemne, le clown vêtu de vêtements amples s'efforce de détourner la colère du taureau après cette course effrénée de 8 secondes.



Sa fuyante proie attrapée au lasso, ce cow-boy descend rapidement de cheval luttant de vitesse avec le chronographe pour lier l'animal avec le petit bout de câble qu'il porte entre ses dents. Le travail d'équipe du cheval et de son cavalier marque la différence entre les gains et les pertes dans ce concours de ligotage de veau du rodéo.



Les protagonistes des luttes de taureaux affirment que c'est l'événement le plus scientifique du rodéo qui requiert une coordination parfaite. Secondé d'un piqueur chargé d'effaroucher l'animal, voici un cow-boy qui a foncé sur sa proie au moment précis, ce qui est le premier jalon pour arrêter la bête et la jeter au sol.



Lorette

Réunion annuelle

[illegible]

[illegible] d'initiation devront [illegible] plus élevée si [illegible] servir des glaces du curling, de la patinoire ou participer aux autres amusements sur le terrain [illegible].

[illegible] temps et de travail à la réussite de ce projet centenaire et au cours de l'année a tenu 51 réunions [illegible].

Suivit l'élection générale du nouvel exécutif qui se compose comme suit: MM. Maurice Therrien, Aurèle Ross et Gérard Jeanson, élus pour 3 ans, MM. Léo Dubois et Valence Ross pour 2 ans et MM. Denis Dorge et [illegible] Johnson pour un an. Après la [illegible] choisi comme président, Léo [illegible], Gerry [illegible].

M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, adressa la parole et fit remarquer qu'à son arrivée à Lorette, en 1963, on parlait déjà d'une arène et qu'il fut le premier à seconder les efforts. Il [illegible] a d'envoyer deux jeunes à Québec pour y suivre un cours d'entraînement à C.H.A.

M. Léo Sarrasin remercia très gentiment M. le vicaire, l'exécutif sortant de charge et tous ceux qui se sont rendus à cette [illegible].

[illegible]

Va-et-vient

M. et Mme [illegible] Jean Cournoyer [illegible] en promenade à Lorette, dernièrement. [illegible] de Lorette avaient bien conservé leur français. [illegible] M. et Mme [illegible] et leur famille, de Mazenod, Sask., soeur et beau-frère de Mme Jean Cournoyer.

M. Marius Lacasse, qui fut choisi comme délégué au congrès [illegible] N.B. est parti le 1er juillet par avion, accompagné de son épouse. Ils s'arrêteront à Montréal pour y visiter des parents. M. et Mme Henri Bissonnette sont aussi partis le 4 juillet, par avion, pour assister à ce même congrès.

Chapitre général des Dominicains

BOGOTA (CCC) — Le Chapitre général des Dominicains se [illegible] à Bogota, en Colombie, dès le 7 [illegible]. Sous la présidence du Père Aniceto Fernandez, Maître général, les provinciaux et les pères capitulaires venus du monde entier, étudieront principalement l'adaptation de l'activité apostolique de l'Ordre aux nécessités de l'Amérique latine.

La crainte du Seigneur réjouit le coeur, donne gaieté, joie et longue vie. (Eccli 1, 12)



Cette photo a été prise au Centre récréatif de St-Pierre-Jolys au moment où Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France, répondait aux voeux de la population, qu'avaient exprimés M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, M. Fernand Lavergne, maire du village, et M. René Préfontaine. De gauche à droite, l'on voit Mme Leduc, M. l'Ambassadeur de France, le maire F. Lavergne et Mme Lavergne. Les nombreux paroissiens qui eurent alors l'occasion d'entendre l'éminent visiteur, et même de causer personnellement avec lui, n'oublieront pas de sitôt de tels moments.
(Photo R. Mulaire)

Réunion très amicale à St-Léon d'anciens dirigeants de la JAC

ST-LEON — Le dimanche 4 juillet, les anciens dirigeants du mouvement d'Action Catholique connu alors sous le nom de JAC se réunirent à St-Léon en une rencontre fraternelle, dans le but de faire le point et reviser ensemble ce qu'ils avaient accompli dans leur milieu depuis leur séparation il y a quelques années. Bref, ce fut une prise de contact enrichissante tant au point de vue spirituel que social.

MM. et Mmes Raynald Labossière et Roger Poiron étaient les organisateurs de ce rassemblement qui débuta par une messe spéciale célébrée à 4 h. p.m. par M. l'abbé J.-M. Gagné, V.F., curé de St-Claude. Dans sa remarquable homélie, M. l'abbé Gagné fit ressortir le rôle et la responsabilité des laïques dans l'Eglise — rôle et responsabilité qu'il lia aux textes de l'épître et de l'évangile du jour, lesquels constituent le fondement et la base de cette vocation des laïques dans notre monde moderne.

L'on remarquait au choeur MM. les abbés S. Nivon, ancien curé de St-Léon, maintenant à sa retraite, R. Prescott, curé actuel de St-Léon, P. Gagné, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique.

Les anciens dirigeants, venus avec leur époux (ou épouse) étaient accompagnés de leurs enfants, ce qui constituait un beau groupe, vraiment "familial". La plupart de ces couples avaient été mariés par Son Exc. Mgr M. Baudoux. Au nombre de ces anciens, se trouvent M. et Mme Ernest Bourgault, de Saskatoon, qui, ne pouvant participer à la fête, s'en excusèrent en téléphonant "longue distance". L'on sait que M. et Mme Bourgault (née Chatelain) furent les promoteurs de la grève scolaire de Saskatoon, lancée le printemps dernier dans le but de revendiquer les droits du français à l'école.

Un souper champêtre, genre "barbecue", fut servi dans la cour du local de la Coopérative d'Habitations. Les participants comptaient, en plus des membres du clergé, environ une quinzaine de couples avec leurs enfants.

L'échange d'impressions, de souvenirs, d'espoirs, etc., se prolongea durant plusieurs heures. Bref, ce fut une rencontre remarquable à tous points de vue: réconfortante et stimulante pour les anciens, édifiante pour les enfants qui constatèrent ce que leurs parents ont accompli il y a quelques années, et l'idéal qu'ils ont suivi, chacun dans leur sphère, grâce aux notions puisées dans la JAC.

C'est pourquoi, les organisateurs de cette fête ont droit aux félicitations et à la reconnaissance de tous ceux qui y participèrent. Puisse leur heureuse initiative susciter d'autres rencontres du genre, ailleurs, chez d'autres organisations!

Isle-de-Chênes

Mariage Dion-Abraham

Le vendredi 2 juillet, M. l'abbé R. Peeters bénissait le mariage de Mlle Suzanne Abraham, fille de M. et Mme Emile Abraham, à M. Fernand Dion, fils de M. René Dion. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la "War Amputation Hall" au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Jubilé d'argent

Un double jubilé d'argent se célébrait dans la paroisse, le samedi 3 juillet. M. et Mme Frank Haddock (Adrienne Lacroix), ainsi que M. et Mme Marcel Beauchemin (Armelle Lacroix), se rendirent à l'église pour une messe d'action de grâces à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Après la messe, il y eut banquet au "Club Morocco", suivi d'une soirée dansante au "Union Centre". Edouard Haddock, fils des jubilaires, offrit les meilleurs souhaits au nom de ses frères, soeurs et amis. Raymond Beauchemin, fils de M. et Mme Beauchemin, vint, à son tour, féliciter et remercier ses parents au nom de sa famille.

La soirée continua de se dérouler gaiement et on se sépara en apportant un bon souvenir de ces moments agréables passés ensemble.

Félicitations et bonheur aux jubilaires!

Mariage Tessier-Carrière

Le samedi 26 juin, M. l'abbé R. Peeters bénissait le mariage de Mlle Jeanne Carrière, fille de M. et Mme Léonard Carrière, à M. Roland Tessier, de St-Boniface, fils de feu M Wilfrid Tessier et de Mme Juliette Tessier.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception dans la salle du Windsorian Motor Hotel où se réunissaient un grand nombre de parents et d'amis.

Félicitations et bonheur aux nouveaux époux.

Baptême

Le 24 juin: Robert-Gérald, fils de Joël Leclaire et de Jeanne Pelletier, né le 12 juin. Parrain et marraine, Robert Pelletier et Marjolaine Beauchemin.

Le 2 juillet: Michael-Laurent, fils d'André Demarcke et d'Irène Seghers. Parrain et marraine, Hector Demarcke et Judith Seghers.

Baseball

St-Adolphe s'est rendu à Isle-de-Chênes, le 20 juin, pour une partie double. Les visiteurs ont remporté la victoire en comptant 9 contre 8 pour Isle-de-Chênes.

Le lanceur gagnant a été Roland Perron, tandis que le perdant fut Gilbert d'Auteuil. Cette perte ne peut pas être attribuée à G. d'Auteuil; il a lancé une bonne partie, mais, à cause de tant d'erreurs, la partie a été presque donnée. Tout de même le club a bien fait dans la dernière manche. Roger Roy était le premier frappeur et a bien conduit la partie; après six manches, le résultat était de 9 à 8, mais St-Adolphe a réussi à gagner la partie.

Dans la deuxième partie, Isle-de-Chênes a remporté la victoire au compte de 13 à 6. Le lanceur gagnant fut Raymond Laurin et le perdant, Hubert Delorme. Cette partie a commencé comme la première, mais après la deuxième manche, le club a finalement bien joué. R. Laurin a joué une bien bonne partie.

Ste-Agathe

Un beau voyage

Mme Raymond Lapointe revenait de l'Est, le samedi 3 juillet, enchantée d'un court mais fort agréable voyage dans ce coin du pays.

Le 25 juin, elle partait en train rejoindre à Montréal M. et Mme Wilfrid Rougeau et leur fils, Marc, de Los Angeles, Cal., pour visiter la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit, de la congrégation des Adoratrices du Précieux-Sang (Emilienne Gobeil), soeur de Mmes Lapointe et Rougeau.

Les voyageurs visitèrent ensuite d'autres parents des environs et aussi plusieurs endroits renommés de la province de Québec.

Puis M. et Mme Rougeau décidèrent de passer par le Manitoba en retournant chez eux pour y visiter leurs nombreux parents avant l'entrée prochaine de leur fils, Marc, chez les Pères Salésiens. Mme Lapointe revint avec eux en automobile.

Soirée

Le samedi soir 3 juillet, on fêtait, à la salle paroissiale, les fiancés, Mlle Yvonne Dooley, de Grande-Clairière, et M. Léo Péloquin, en vue de leur prochain mariage. Bon nombre de parents et d'amis sont venus offrir des bons souhaits et passer une joyeuse soirée en leur compagnie.

Le vent du Nord enfante la pluie, et la langue médisante un visage irrité. (Prov 25, 23)

DUNREA

O braves gens de Dunrea
Qu'il faisait bon vous rencontrer . . .
Visages jeunes, moins jeunes, bien connus,
Nous nous sentions les "bienvenues"!

Au sanctuaire, tous en choeur
Qu'il faisait bon chanter . . .
Dans un "Amen vibrant" résumer
Cinquante ans au pays des Grands Coeurs!

Au memento les noms des Paradis, Lavoie, Boulet,
Qu'il faisait bon évoquer . . .
Fortier, Dionne, Souyri, Bisson, Beaupré
Sous la Croix blanche ils sont là-bas à reposer!

Et dans notre reconnaissance,
Qu'il faisait bon prier
Pour les anciens et le nouveau Curé
Et toute l'assistance!

Sur le "perron de l'église"
Qu'il faisait bon remémorer . . .
Ces souvenirs à notre guise,
Tous vos bienfaits les rappeler!

Aux agapes fraternelles,
Qu'il faisait bon songer . . .
Combien vos mémoires fidèles
Savaient les prolonger!

Délicieuse petite chanson,
Qu'il faisait bon t'écouter . . .
Et nos coeurs au diapason
Chantaient: "Qu'ils sont en or ces gens . . .
Comment les oublier?"

UN TEMOIN,
27 juin 1965.

Belle fête paroissiale à Dunrea, Manitoba

DUNREA — Voulant offrir un tribut de reconnaissance aux Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée pour les cinquante-trois années de dévouement désintéressé dans cette localité, les paroissiens ont décidé d'organiser une journée spéciale en leur honneur.

Des invitations pressantes furent envoyées à tous les couvents de la communauté où se trouvaient des religieuses qui étaient déjà passées par cette localité, ainsi qu'à tous les enfants de la paroisse consacrés au service de Dieu, soit par des voeux de religion ou par le sacerdoce . . . Malheureusement plusieurs furent dans l'impossibilité de venir, soit par la trop grande distance, car il y a des Soeurs Oblates rendues même en Amérique du Sud, dans le Grand-Nord, à l'Est ou à l'Ouest; mais toutes exprimèrent leur regret de ne pouvoir se joindre à notre liesse, avec voeux et félicitations à l'adresse de leurs compagnes en religion et des paroissiens en général pour cette heureuse initiative.

La célébration débuta, le dimanche 27 juin, par une grand-messe célébrée par M. l'abbé Charles Vachon, curé. On remarquait au sanctuaire l'ancien curé, M. l'abbé Jacques Bertrand, de St-Vital, et le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I. Malheureusement le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., avait dû partir une semaine auparavant, l'obédience le demandant à Pelican Rapids.

La chorale, sous la direction de M. Napoléon Boulet, rendit avec piété la messe en français du R. P. Jules Martel, O.M.I. A l'entrée dans le sanctuaire, elle rendit avec brio le "Cantate Domino"; à l'offertoire, "Quid retribuam Domino"; pendant les communions qui furent nombreuses, "O Pain du ciel", et au dernier évangile, "On this day".

A l'issue de la messe, des rencontres fort agréables eurent lieu entre des religieuses venues de l'extérieur et les paroissiens, anciens élèves ou autres amis, très heureux de se revoir après plusieurs années d'absence.

A 4 h. 30 p.m., tous se dirigèrent vers la salle paroissiale où un vrai souper de famille eut lieu. Les tables avaient été dressées avec un goût exquis et délicat par des dames expérimentées; on pouvait admirer à la table d'honneur un centre de fleurs naturelles de couleurs or et ambre. Une miniature de ce centre ornait chaque table, le tout était un don des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse. Au mur faisant face à cette table se trouvait l'emblème de la communauté avec, de chaque côté, la photo de Son Exc. le regretté Mgr Adélard Langevin, fondateur des Oblates, et celle de M. l'abbé Norbert Bellavance, ancien curé, qui avait fait venir ces religieuses pour ouvrir ici un couvent et une école séparée en 1912; le tout était relié par un ruban de couleur or.

Ce fut M. l'abbé C. Vachon qui récita le bénédicité; M. l'abbé Gérard Gervais, l'oraison pour le Saint-Père et M. l'abbé J. Bertrand offrit le toast à l'adresse des Soeurs Oblates.

Ensuite chacun put déguster un bon souper chaud à la dinde servi avec prestance par les jeunes dames et demoiselles; plusieurs jeunes gens s'occupaient du service du thé et du café. Les langues s'en donnèrent à coeur joie et tous se firent un plaisir de suivre sur un "menu d'occasion" les différents mets qui étaient servis.

On remarquait à la table d'honneur la Rév. Mère M.-St-Augustin, représentant la Rév. Mère M.-Jeanne d'Arc, Mère générale (cette dernière étant dans l'impossibilité de venir), la Rév. Sr Jean-Berchmans, supérieure actuelle à Dunrea, MM. les abbés C. Vachon, J. Bertrand, G. Gervais et Roland Lavoie, de St-François-Xavier, le R. P. A. Paradis, O.M.I., M. le maire Félix Fitzpatrick et son épouse, MM. et Mmes Arthur Paradis et Gérard Boulet.

M. A. Paradis, maître de cérémonies, s'en tira à merveille pour présenter chaque invité de la table d'honneur avec commentaires et demander à tour de rôle à Messeurs les abbés d'adresser la parole, ce qu'ils firent de bonne grâce avec des mots pleins d'esprit et d'à-propos.

Tous s'unirent pour féliciter les chères religieuses pour le beau et bon travail accompli par les anciennes et les Soeurs actuelles dans cette paroisse.

M. l'abbé R. Lavoie rappela des souvenirs d'enfance, lorsqu'il était écolier, sage comme une image, mais puni parfois, par la faute de René, comme de raison; ce fut un moment d'hilarité générale dans la salle.

Ensuite, pour agrémenter ce joyeux rendez-vous, les membres de la chorale rendirent à l'unisson un chant d'occasion, composé par quelques-uns d'entre eux, un couplet s'adressant aux principales intéressées du couvent, sur l'air de "Elles sont en or".

Des adresses furent lues en français par une Dame de Ste-Anne et en anglais par Mme F. Fitzpatrick, et une bourse, don d'appréciation de la part des paroissiens, fut présentée par Mme Auguste Garand.

Soeur Supérieure voulut bien, avec bonne grâce et une belle simplicité, remercier tous et chacun en français et en anglais. Puis, Mère M.-St-Augustin dit le mot de la fin, exprimant son appréciation sur les différentes étapes de cette mémorable journée qui restera vivement gravée dans nos mémoires.

Parmi les convives se trouvaient plusieurs anciens élèves de langue anglaise qui jouirent beaucoup au rappel de certains épisodes du temps passé.

A l'issue de ce banquet, ce fut un branle-bas général, chacun voulant adresser un mot à celle-ci ou celui-là avant le départ pour la ville ou autres endroits.

On eut le plaisir de rencontrer une vingtaine de religieuses qui étaient passées par le couvent local: deux Soeurs Grises dont l'une fut enfant de la paroisse, la Rév. Sr Rosa Boulet, et ses frères, les RR. FF. Eugène et Denis Boulet, O.M.I., le R. P. A. Paradis, O.M.I., MM. les abbés J. Bertrand, Gérard et André Gervais, Roland Lavoie et Arthur Seaman.

Au dire de tous les assistants, ce fut une fête paroissiale vraiment réussie sous tous les rapports, et avec cela la nature s'était mise de la fête avec un beau soleil radieux qui mêlait l'or de ses rayons au jubilé d'or des Soeurs Oblates de cette localité.

Tous désirent, pour terminer cette chronique, remercier très cordialement tous ceux et celles qui ont si généreusement répondu à l'invitation, soit par leur aimable présence ou par les voeux envoyés par le courrier postal.

Va-et-vient

Il a fait plaisir à tous les parents et amis de revoir Mme Philippe Boulet, de St-Boniface, venue en compagnie de ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Piché, de Fannystelle, pour assister aux célébrations. Il faisait bon aussi de revoir Mlle Alfréda Beck, de St-François-Xavier, qui a résidé au presbytère pendant deux ans.

M. et Mme Georges Fortier, de Maillardville, sont encore dans la paroisse, mais doivent aller passer quelque temps à Elie, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Raphaël Légaré.

M. et Mme Jules Boulet et leurs six enfants, de Regina, passent quelques semaines en villégiature dans cette localité.

Club 4-H

Tous sont heureux d'annoncer que les jeunes du Club 4-H de cette localité, pour terminer en beauté leurs activités de l'année après avoir gagné des rubans rouges pour la parade et leurs travaux manuels exhibés à Boissevain, remportèrent la coupe à Ninette, à la dernière exposition qui eut lieu tout récemment. Bravo les jeunes! et félicitations à leurs animateurs!

Un professeur redevient élève pour mieux enseigner le français

[illegible] de son temps à enseigner le français "aux Anglais", sans négliger pour autant sa fonction principale de secrétaire au Consulat de France. De fait il a déjà enseigné la langue française à maints hommes politiques, fonctionnaires du [illegible] Winnipeg, etc. Il a [illegible] nombreux cours du soir à des groupes d'adultes de la métropole. Depuis trois ans il enseigne plus particulièrement, avec M. Eugène Ragot, aussi de St-Boniface (qui donne cet été des cours spéciaux de français au Collège de St-Boniface), à l'Université de Manitoba qui patronne à son Evening Institute for Adult Education deux cours de deux heures de français par [illegible].

[illegible] ne satisfaisent pas M. Molicard. Il veut sans cesse perfectionner son enseignement, il cherche de toutes manières à mieux maîtriser la théorie "Voix et Images de France" qu'il emploie avec ses élèves adultes. Voilà pourquoi il vient de s'imposer un stage de perfectionnement à Philadelphie, Pennsylvanie. A son retour nous l'avons questionné au sujet de cette fameuse, "qui n'est pas une méthode-miracle, dit-il, car elle ne remplace aucunement le travail personnel du professeur et des élèves, mais une méthode efficace à qui l'emploie avec sagesse et persévérance".

Cette méthode trouve son origine en 1951, alors que le ministère de l'Education Nationale en France confie à un groupe de spécialistes (professeurs, linguistes, sociologues et psychologues) la tâche de découvrir comment tout en respectant [illegible] le génie de la langue française, on peut fournir aux populations de la Communauté française et de l'Etranger des moyens d'expressions suffisants comme première étape en vue d'une acquisition ultérieure, si elles le veulent, du français complet qui leur permettra de communier avec la vaste famille spirituelle de langue et de culture françaises.

Les spécialistes se mirent donc au travail en 1951, établissant leur centre de recherches à l'Ecole Normale Supérieure de St-Cloud. Leurs activités linguistiques proprement dites ont produit éventuellement de riches résultats qu'on appelle ainsi: Français fondamental du 1er et du 2e degrés; Vocabulaire d'initiation scientifique et technique; Vocabulaire général d'orientation scientifique. A ces activités linguistiques s'ajoute toute une série de travaux pédagogiques destinés à l'enseignement du Français fondamental: Méthode de lecture et de langage pour adultes analphabètes; Méthodes audio-visuelles de français pour adultes et enfants; Films fixes; Diapositives; Dessins animés et films de cinéma pour l'enseignement de la langue française; Enregistrements sur bandes magnétiques; Stages de formation de moniteurs et professeurs; Cours pratiques de français.

Tout ce matériel est maintenant commercialement offert hors de France. C'est ainsi que "Chilton Books", une division de la Compagnie Chilton, est la maison qui représente officiellement à Philadelphie, pour tous les Etats-Unis, le Centre de Recherches et d'Etude pour la Diffusion du Français (CREDIF) de St-Cloud qui a produit tous ces moyens d'enseignement rapide du français. En trois ans seulement la méthode "Voix et Images de France" est déjà enseignée dans plus de 1,500 écoles américaines, avec grand succès. M. Molicard lui-même eut la chance, durant son stage récent à Philadelphie, de constater ce succès dans des écoles où les petits Américains parlent un excellent français en peu de temps, fiers de maîtriser "une langue seconde".

L'histoire a donc commencé en novembre 1951. L'équipe de St-Cloud se mit alors au travail, selon une méthode de recherche bien précise qu'on peut diviser en trois étapes:

Tout d'abord on décida de prendre comme base le français "parlé". Des études de fréquences des mots avaient déjà été faites sur les langues écrites, mais c'était la première fois qu'on entreprenait une étude analogue sur le langage parlé. Donc, grâce au magnétophone, on enregistra 163 conversations dans diverses régions de France. Ensuite on transcrivit et dépouilla intégralement tous les mots de ces conversations: soit exactement 312 000 mots, dont 8,000 étaient différents. En étudiant attentivement ces 8,000 mots, on put établir une liste des fréquences, c'est-à-dire qu'on ne garda que les mots à fréquence égale ou supérieure à 29. La fréquence, qui correspond aux automatismes du langage, constitue donc le premier principe de la méthode de St-Cloud.

Mais, en considérant la liste de mots ainsi obtenus, on constata que des mots très utiles ne sont fréquents ni dans la langue écrite, ni dans la langue parlée. En général, il s'agit de mots concrets (veston, autobus, timbre, épicier, etc.) qui ne sont prononcés ou écrits que dans des circonstances [illegible]. On dut donc recourir à un deuxième principe, celui de la disponibilité. On les appelle "mots disponibles", parce que même si nous n'avons pas souvent l'occasion de les prononcer, nous les avons toujours à notre disposition. Or, comme la disponibilité est liée à l'intérêt que présentent pour nous les notions exprimées par les mots, on a eu recours à la méthode des centres d'intérêt pour évaluer le degré de disponibilité. Par exemple, on fit une enquête dans des écoles de quatre départements de France, avec l'appui des autorités universitaires. On demanda aux élèves d'écrire les vingt mots relatifs au mobilier, qui leur semblaient les plus utiles. Seize centres d'intérêt [illegible] C'est alors qu'on [illegible] On [illegible] a retenu [illegible].

Enfin, troisième étape, on procéda à une revision méthodique du vocabulaire obtenu jusqu'ici: d'abord en suivant l'ordre alphabétique, puis en groupant les mots selon leur sens. Tous les mots faisant double emploi avec d'autres, les mots vulgaires, etc., furent éliminés. C'est ainsi qu'après trois années de travail on garda, comme résultat final, exactement 1,445 mots: 1,176 mots lexicaux et 269 mots grammaticaux. (On dit que le vocabulaire de Racine n'en comportait que 1,200.) A ce lexique on ajouta quelques notions essentielles de grammaire, éliminant les formes et constructions dont l'emploi est rare dans la langue parlée, par exemple le passé simple et l'imparfait du subjonctif.

C'est ainsi, grâce à un choix méthodique dans le vocabulaire et la grammaire, qu'on put offrir le "Français élémentaire" qui enseigne l'essentiel d'abord, tant aux adultes qui désirent acquérir une connaissance rapide du français parlé qu'aux enfants qui s'enrichissent d'une langue seconde. Depuis le 13 octobre 1959, le "Français élémentaire" est appelé "Français fondamental", répandu aujourd'hui dans le monde entier comme instrument nécessaire de travail pour professeurs de français et auteurs de méthodes ou manuels destinés aux débutants. Cette nouvelle méthode est enseignée en classes, par films d'enseignement, par émissions radiophoniques ou de télévision. Des milliers d'étudiants, de tous les âges et de tous les pays, apprennent ainsi le français dans de nombreux lycées, dans les Alliances Françaises, Instituts et Facultés, qu'ils soient étudiants proprement dits, techniciens, ingénieurs, administrateurs, médecins, etc. Ils s'initient ainsi, par l'enseignement et les moyens audio-visuels, à "Voix et Images de France". Ils entrent en communication avec la "communauté française" qui ne cesse de s'agrandir en nombre et en [illegible].

Au Canada, pays officiellement bilingue, une telle méthode se répand chaque jour davantage. Des fonctionnaires fédéraux y sont initiés. Des militaires y consacrent le meilleur de leur temps. Professeurs, professionnels, hommes d'affaires, administrateurs, dans toutes les provinces, se mettent "à l'école du français". Ils réclament un nombre toujours plus grand de moniteurs. C'est ainsi qu'au Manitoba des Français et des Canadiens français se spécialisent de plus en plus comme professeurs de français aux Anglais. Ils sont recherchés, choyés, bien payés.

Pas surprenant que les Ragot, les Roy, les Bonneau, les Molicard, les Marchand, les Maurice, les Morassuti, etc., consacrent beaucoup de temps à l'enseignement du français "comme langue seconde" à [illegible], pour une multitude de motifs divers (amour de la culture, désir de visiter le Québec ou la France, intérêt personnel en un pays où le français veut prendre sa vraie place, etc.). Pas surprenant non plus qu'après avoir enseigné, ces professeurs redeviennent temporairement élèves, soit à Laval, soit à Toronto, soit à Montréal, ou à Philadelphie, uniquement dans le but de se perfectionner eux-mêmes pour donner meilleur rendement. Une méthode, c'est un moyen dont il faut savoir user à bon escient, conclut M. Molicard.

Jubilé d'argent, à Letellier, de M. et Mme P. Barnabé

LETELLIER — Le dimanche 27 juin, M. et Mme Pierre Barnabé célébraient le 25e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, la messe fut célébrée à leurs intentions, et les jubilaires y renouvelèrent leurs promesses de mariage, en présence de leurs quatorze enfants et de nombreux parents et amis. M. l'abbé M. Messier les félicita et leur donna la bénédiction.

Un déjeuner de famille suivit la cérémonie. A cause de la température inclémente, la fête champêtre dut être cancellée. Les 250 invités se rendirent alors à la salle de Letellier pour un souper un peu imprévu. Ceci fut suivi de chants et de conversations animées. L'esprit de bonne entente manifesté rendit cette journée agréable, malgré les changements de plan.

M. et Mme Pierre Barnabé et leur famille désirent remercier tous ceux qui se sont joints à eux pour célébrer ce jubilé d'argent.

L'on remarquait parmi les invités des personnes de Somerset, St-Léon, St-Claude, Winnipeg, St-Adolphe, St-Boniface, St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Aubigny et Letellier.

Un remerciement spécial à tous ceux qui se sont dévoués à la cuisine et au service des tables.

Soirée surprise à Transcona, le 30 juin, en l'honneur de Mme Flore Lecuyer

TRANSCONA — Mme Flore Lécuyer fut très étonnée, le mercredi 30 juin, lorsque 70 amies l'accueillirent, dans la salle paroissiale de l'Assomption, pour lui exprimer leurs meilleurs voeux à l'occasion de son prochain départ de Transcona et aussi pour célébrer son anniversaire de naissance.

Mmes E. Grégoire et H. Poirier, organisatrices de la soirée, épinglèrent d'abord à l'héroïne de la fête un bouquet de corsage et ensuite l'escortèrent à la table d'honneur qui était parée d'un magnifique gâteau. Très émotionnée, Mme Lécuyer s'attabla en compagnie de ses cinq belles-soeurs, puis on entonna un "au revoir" composé spécialement pour l'occasion.

Une adresse fut lue et entre autres, on rappela ses 35 ans de résidence à Transcona dont les huit dernières années comme ménagère au presbytère de l'Assomption. On fit particulièrement ressortir ses grandes qualités: générosité, bonne volonté, talent culinaire très enviable, prodigieuse mémoire. En somme, une ménagère dépareillée.

Vint ensuite la présentation d'un splendide coffret à bijoux et d'une bourse bien remplie. Devant ce beau témoignage d'affection, Mme Lécuyer remercia sincèrement les dames présentes et toutes les responsables de cette fête inoubliable.

Un goûter fut servi, après quoi chacune à sa façon souhaita à l'héroïne du jour tout le bonheur possible dans sa future demeure et, un au revoir.

On sait que Mme Lécuyer a accepté d'occuper l'emploi de ménagère au presbytère de la paroisse de Lorette, et quittera Transcona vers la mi-juillet.

Excursion des Jeannettes

Le jeudi 24 juin, par une belle journée ensoleillée, 16 jeannettes de la paroisse l'Assomption, se mettaient en route vers les neuf heures du matin, pour une excursion à St-Malo.

La cheftaine, Mme Léa Fenez et son assistante, Mme Gabrielle Lalonde, dirigèrent le programme de la journée: étude de la nature, épreuve de natation, chant, repas, etc.

Vers la fin de la journée, les jeannettes tranquilles et attentives, écoutèrent avec intérêt le récit d'une aventure relatée par M. l'abbé H. Perron, aumônier.

A l'abri des intempéries toutes purent jouir d'un beau feu de foyer avant de reprendre à regret le chemin du retour.

Les jeannettes de la ronde "Thérèse Martin" se réunissent une fois la semaine, cependant elles prendront congé pendant les mois de juillet et août.

M. l'abbé Jean-Marie Boutin, de Domrémy, est ordonné prêtre dans sa paroisse natale

DOMREMY — Le jeudi 17 juin, à 4 h. p.m., eut lieu, en la nouvelle église Ste-Jeanne d'Arc, l'ordination sacerdotale d'un quatrième enfant de la paroisse, M. l'abbé Jean-Marie Boutin, fils de M. et Mme Jean-Marie Boutin. M. Napoléon Boutin, frère du nouveau prêtre, fut commentateur à l'ordination conférée par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert.

A la messe de concélébration, selon le nouveau rite, laquelle fut présidée par Son Excellence, les concélébrants furent: M. l'abbé Boutin, nouvel ordonné; M. l'abbé André Blondeau, originaire de la paroisse; M. René Bernard, P.S.S., représentant du Grand Séminaire de St-Boniface, et M. l'abbé J.-A. Houle, ancien curé de la paroisse.

Une quarantaine de prêtres assistèrent à cette touchante cérémonie. Le chant exécuté par les séminaristes de St-Boniface, sous l'habile direction de M. l'abbé G.-G. Bergeron, ajouta encore à la beauté de cette impressionnante cérémonie.

A 6 h., un grand banquet organisé par les Dames d'Autel fut servi dans la salle du village. M. N. Boutin fut maître de cérémonies au programme qui suivit le banquet. M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, proposa le toast au nouvel ordonné. Une chanson très appropriée fut rendue par la mère du nouveau prêtre, sa soeur, Rosanne, et ses frères, Adalbert et Alfred.

M. R. Bernard souligna les qualités de piété, de persévérance et d'application au travail



M. l'abbé Jean-Marie Boutin

qu'il remarqua en M. l'abbé Boutin durant l'année qu'il a passée au Grand Séminaire de St-Boniface.

M. l'abbé Houle félicita le nouvel ordonné et lui souhaita un heureux apostolat. Mgr Morin exprima sa grande joie d'avoir un nouveau prêtre pour son diocèse. Il rappela aux parents leur devoir d'encourager leurs enfants à la vie religieuse.

M. l'abbé Boutin exprima les sentiments de bonheur qui envahissaient son âme en ce grand jour de son ordination au sacerdoce. Il redit sa profonde reconnaissance envers ses parents, ses frères et soeurs qui l'ont toujours soutenu et encouragé dans son désir de devenir prêtre. Il remercia tous ceux qui l'ont aidé à atteindre son but, tout particulièrement M. l'abbé Houle. "Quand j'étais petit garçon, révélait le nouveau prêtre, je rêvais d'être comme M. l'abbé Houle".

Première grand-messe

Le nouveau prêtre célébra sa première grand-messe solennelle, le dimanche 20 juin. M. l'abbé Houle fut le prêtre assistant à cette messe. Les diacre et sous-diacre furent deux confrères du nouveau prêtre, MM. les abbés Yvon Dorais, professeur au Collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Norman Viens, curé de Batoche. Les servants furent deux jeunes frères du célébrant, Isidore et Bernard, et ses deux neveux, Guy et Ronald. Une nombreuse assistance de paroissiens, parents et amis remplirent l'église à cette occasion.

Bienvenue

Les paroissiens de Domrémy souhaitent la bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé L.-P. Pelletier, et espèrent que son séjour parmi eux sera heureux et fructueux.

Décès de M. Samuel Demers à l'hôpital de Meadow Lake

MEADOW LAKE — Le 23 juin est décédé à l'hôpital de Meadow Lake, muni des derniers sacrements, M. Samuel Demers, âgé de 77 ans.

M. Demers était un des premiers pionniers de Gravelbourg où il arrivait en 1906.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme Lionel Houle (Henriette) et ses trois enfants, Cécile, Ernest et Rolland; un fils, Pamphile, et ses trois enfants, Harvey, Dwayne et Louise; trois soeurs et quatre frères, tous de la province de Québec.

Sont venus pour les funérailles: la soeur de Mme Demers, Mme William Mead, de Vancouver, et ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Houle, et leur famille, de Gravelbourg.

Les prières furent récitées les deux soirs précédant les funérailles qui eurent lieu le 26 juin. Le R. P. A. Mercure, O.M.I., officiait, assisté des RR. PP. Couture et Bossé, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Bouchard, O.M.I., touchait l'orgue, et le chant fut rendu par le R. P. D. Lafrance, O.M.I., curé, ainsi que par Mmes Algers, Fontaine et Lizée.

Les porteurs étaient MM. Bernard Ducluzeau, Gilbert Dennis, Sylvio Lajeunesse, Armand Salcon, Philippe Tourond et Ted Koslozski.

Après les funérailles, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un goûter chez le fils du défunt, Pamphile. Le Père Mercure se joignit aux nombreux parents et amis.

Mme Demers continuera à demeurer à Pioneer Lodge.

Sincères condoléances à Mme Demers et à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Demers et sa famille tiennent à remercier tous ceux qui les ont aidées, tant du côté spirituel que temporel, à l'occasion de leur grande épreuve.

Çà et là

Les RR. PP. D. Lafrance et Bouchard, O.M.I., sont partis pour la retraite annuelle.

M. et Mme Pete Lavoie sont allés demeurer à New Westminster, C.-B. M. Lavoie était laitier depuis environ 20 ans.

La paroisse a tenu son piquenique annuel, le 20 juin. La température était assez belle et un grand nombre de personnes sont venues encourager cet événement paroissial.

Prud'homme

Confirmation

Son Exc. Mgr J. Klein, évêque de Saskatoon, venait à Prud'homme, le 10 juin, pour administrer le sacrement de confirmation à 61 enfants. Monseigneur était assisté de MM. les abbés P. Carrier et André Poilièvre. Mgr Lacroix, de Vonda, était présent au sanctuaire.

Malade

Prompt rétablissement à M. Jos. Hounjet, qui fut patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Çà et là

Le dimanche 27 juin, après la messe, les paroissiens de Prud'homme se rendaient au couvent pour offrir une valise à la Rév. Mère St-Vianney, principale, qui doit quitter la paroisse. M. Adrien Loiselle se fit l'interprète de la paroisse et dit en quelque mot la reconnaissance que tous expriment envers cette religieuse qui se dévoua parmi leurs enfants et le chagrin qu'occasionne son départ. Les paroissiens regrettent aussi le départ de la Rév. Mère Ste-Rose-Marie. Merci à ces bonnes religieuses qui ont tant donné à l'éducation des enfants.

M. l'abbé P. Carrier se rendra dans sa famille de la province de Québec pour des vacances.

M. et Mme Gilles Ringuette sont partis avec leurs quatre fils pour un voyage dans l'Est.

Sont en visite actuellement chez M. V. Grimard: MM. et Mmes Laurent Grimard et Alfred Bussière, de Saskatoon, M. et Mme E. Boutin et leurs deux fillettes, de Debden; chez M. E. Préfontaine: M. et Mme Jacob, de Victoria, C.-B.; chez M. et Mme Jos. Rivard: M. Victor Laguerre, de Revenscrag, Sask.; chez M. Jos. Poilièvre: M. Donald Sirois, qui fut pendant un an et demi missionnaire laïque au Brésil; chez M. D. Labelle: MM. et Mmes W. Nobert et J. Painchaud, de Saskatoon, Mme J. Labrash, de Prince George, C.-B., M. et Mme Myke Yedesberg, de Moose Jaw, et leur fille, Thérèse, d'Amos, Qué.

M. Louis Normand, séminariste à Ottawa, est de retour pour ses vacances.

Guy et Jean Ringuette, du Collège de St-Boniface, Ronald et Roger Loiselle, G. Jeanneau et Jean Lévesque, du Collège Mathieu de Gravelbourg, Mlle Françoise Normand, de l'Institut de Prince-Albert, et Mlle Paulette Proulx, de l'école pédagogique de Saskatoon, sont de retour dans leur foyer.

Willow-Bunch

Funérailles de Mme Beattie

Le samedi 19 juin eurent lieu les funérailles de Mme Elizabeth Beattie, décédée subitement le mercredi 16 juin à l'âge de 75 ans. Mme Beattie demeurait à Willow-Bunch depuis plus de 50 ans. Mariée deux fois à MM. H. Thorhang et W. Beattie, ils la précédèrent dans la tombe en 1918 et 1939 respectivement.

La défunte laisse dans le deuil onze enfants: Norton Thorhang, de Willow-Bunch, Allan Thorhang, de la Colombie-Britannique, Herman Thorhang, de Californie, George Thorhang, d'Estevan, Eddie Beattie, de Willow-Bunch, Mme Gertrude Kirby, de Coronach, Mme Gladys Gold, de Calgary, Percie Beattie, de Willow-Bunch, Mme Béatrice Bilodeau, de Coronach, Mme Elizabeth Campagne, de Willow-Bunch, et John Beattie, de Moose Jaw; 35 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Tous étaient présents aux funérailles, à l'exception d'Allan, de Californie, ainsi que deux neveux, MM. Alex. Schmidt et Jack Coombs, de Saskatoon.

Remerciements

Les familles Beattie et Thorhang remercient ceux qui leur ont témoigné de la sympathie ou les ont aidées d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil qui vient de les frapper.

Funérailles de M. Gaudry

Le lundi 7 juin eurent lieu les funérailles de M. Damase Gaudry, décédé à l'hôpital local le jeudi 3 juin, à l'âge de 77 ans. Né à Willow-Bunch, M. Gaudry y demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Rosalie Gosselin, trois fils, Josaphat, de Willow-Bunch, Arthur, de Rockglen, et Médéric, de Calgary; quatre filles, Emilie (Mme Emery Belisle), de Lisieux, Léna (Mme Robert Chartrand), de Pinch Creek, Alta, Elisabeth (Mme John Dumais), de Calgary, et Jeannine (Mme Arthur Kwesnicki), de Scout Lake; 26 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; trois frères, Amable, de Regina, Albert et Alfred.

Tous les enfants de la défunte et plusieurs petits-enfants étaient présents aux funérailles. Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Urbain et Donald Dumais, Denis Chartrand, Bernard Logan, John Storey et Kenneth Gaudry.

Remerciements

La famille Gaudry remercie tous ceux et celles qui l'ont aidée d'une manière ou d'une autre lors de son récent deuil.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Piché, de Contrecoeur, Qué., accompagnés de leur fils, Edouard, et de son épouse, de Montréal, sont venus visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Piché, durant quelques jours. A cette occasion, MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché et leurs familles, de Gravelbourg, se rendirent à Willow-Bunch, le dimanche 27 juin, pour une réunion familiale qui eut lieu à une école non loin de chez M. et Mme Dollard Piché.

M. Martial Joyal est retourné chez lui, à Fort St. John, C.-B., après avoir passé plusieurs semaines sur la ferme de sa mère, Mme Marie Joyal.

Mme François Rodrigue alla passer quelques jours chez son fils, Gérard, et sa famille, à Regina, pendant que son fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue suivait une retraite à Lumsden.

M. et Mme Roméo Martin, M. Alphonse Martin, Mmes Léo Roy et Louisa Coldwell visitèrent leurs parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer Youville de Gravelbourg.

Mme A. Chabot visita sa fille et sa famille, à Wolseley, pendant que son fils, M. l'abbé A. Chabot, était à la retraite des prêtres à Lumsden.

Mme Alice Bonneau a visité son fils, Joseph, et sa famille, à Regina.

Maurice Laberge, de Moose Jaw, est en visite chez ses grands-parents, M. et Mme L. Couture.

M. l'abbé St-Cyr, autrefois de Verwood, présentement au Manitoba, vint visiter ses anciens amis et paroissiens.

Malades

Mme Henri Durand est patiente à l'hôpital de Regina depuis quelque temps.

M. Arthur Rainville est hospitalisé à Moose Jaw depuis quelques semaines.

Périgord

Çà et là

Le 27 juin eut lieu une soirée dans la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Jeannine Carfantant, institutrice à Périgord pendant les deux dernières années et qui ira enseigner à St-Brieux.

Les Filles de la Providence de Périgord sont parties pour Prud'homme au commencement des vacances estivales.

Mlles Mariette Patenaude et Madeleine Jeanneau, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Patenaude, parents de Mlle Patenaude.

Deux séminaristes du diocèse de Prince-Albert, Gustave Dubois, de Bellevue, et Jean Françon, de Spiritwood, ont passé dans les familles comme propagandistes pour **La Liberté et le Patriote**, récemment.

M. Gérard Dubé est venu à Prud'homme, récemment, pour y visiter sa fille, la Rév. Sr Marie-Bernadette, F.d.l.P.

M. et Mme Lorne Davis étaient en visite chez M. et Mme Wallace DesRoches, parents de Mme Davis.

M. et Mme Jean Martin, de Thompson, Man., étaient en visite, dernièrement, chez la famille M. Martin.

M. Léo Letestu est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Letestu.

Une réunion des jeunes catholiques eut lieu dans la salle paroissiale le 2 juillet.

M. et Mme Marc Pelletier sont allés à Sturgis, dernièrement.

L'équipe de Périgord, les "Comets", a gagné le deuxième prix, à Rose Valley, lors d'une joute de fastball.

Ponteix

Décès de M. G. Roberge

Le mardi 15 juin est décédé paisiblement à l'hôpital Gabriel de Ponteix un des bons pionniers, M. Georges Roberge, âgé de 85 ans, après une longue maladie supportée avec une grande résignation chrétienne.

Les funérailles eurent lieu le 18 juin. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., chanta le service, assisté de MM. les abbés Maurice St-Cyr, de St-Boniface, et A. Bouchard, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Léo Dureault, Alcide Desharnais, Réal St-Cyr, Armand Piché, François Legros et Alphé Lacasse. M. Léon Tinant portait la croix. Les servants étaient A. Legault, Guy et Henri Roberge et M. Luron.

La maison funéraire J. Lemieux était en charge des arrangements funèbres. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

M. Roberge naquit à St-Nicolas, Qué., le 5 septembre 1879 et épousa Mlle Philomène Laroche, le 2 avril 1907, à Lawrence, Mass. Ils élurent domicile à Berlin, N.H., où ils résidèrent jusqu'en 1909 alors qu'ils vinrent à Ponteix, sur une ferme, jusqu'en 1948, puis se retirèrent au village. Mme Roberge est décédée en 1957 et, en 1958, M. Roberge entrait au manoir.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Georges, de Tacona, Wash., Alphonse et Léo, de Ponteix, et Adrien, de Natal, C.-B.; cinq filles, la Rév. Sr Agnès-Dominique, O.P., de Grand Rapids, Mich., Mme Yvonne Brisebois, de Meyronne, Mmes Raoul Manègre (Albertine) et Armand Manègre (Eva), de North Battleford, et Mme Elzéar Rousseau (Lisiane), de Natal, C.-B.; 23 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Deux fils, Alcide et Oscar, et une fille, Fabiola, le succédèrent dans la tombe en 1918, 1956 et 1930 respectivement.

Parmi les parents venus de l'extérieur, on remarquait la Rév. Sr Agnès-Dominique, MM. et Mmes Raoul et Armand Manègre, M. et Mme Elzéar Rousseau, Mme Yvonne Brisebois et M. Emile Brisebois, de Kitimat, C.-B. L'assistance aux funérailles était très nombreuse et rendait hommage à un grand chrétien qui fut très dévoué pour son église.

Funérailles de M. Stringer

L'ange de la mort a encore visité une famille très estimée de Ponteix. M. Emile Stringer est décédé à l'hôpital de Saskatoon le 16 juin, à l'âge de 46 ans. Sa santé était chancelante depuis quelque temps.

Né à Ponteix le 2 mars 1919, M. Stringer fit ses études à l'école Royer de Ponteix et au Collège de Gravelbourg. Il épousa Mlle Alice Dudragne, du district de Wallard, le 27 novembre 1946. Il fut agent de la compagnie Searle pendant 19 ans et cultivait ses terres. Il était aussi commissaire d'école et Chevalier de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept enfants, Joseph, Paulette, Guy, Gisèle, Raymond, Denise et Gilles, tous à la maison; quatre frères, Jean, Achille, Albert et Léon, de Ponteix; six soeurs, Germaine et Marie, de Ponteix, Ida (Mme C. Dixon), de Ponteix, Mariette (Mme Hector Jodoin), de St. Catharines, Ont., Cécile (Mme Alphonse George), de Bellegarde, et Agnès (Mme Eugène Nogue), de Calgary, Alta. L'ont précédé dans la tombe: son père, M. Henri Stringer, le 8 avril 1963; sa mère, le 5 novembre 1963; ses frères, Léon, le 26 mars 1927, Joseph, le 19 octobre 1946, et Arthur, le 11 novembre 1963.

Les Chevaliers de Colomb ont récité les prières au salon funéraire, le 18 juin, et ont accompagné la dépouille mortelle à l'arrivée à l'église et à la sortie.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 19 juin, à 10 h. a.m. Mgr G. Couture, P.D., V.G., chanta le service, assisté du R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg, et de M. l'abbé A. Bouchard, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. T. Bertrand, Raymond Bonneville, Marcel Cyrenne, Léo Dureault, René Legault et Armand Levasseur. M. Gabriel Lorenzino portait la croix. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur.

L'église était remplie de parents et amis de Ponteix, Val Marie, Gravelbourg, Ferland, Swift Current et Aneroid. Sont venus de l'extérieur: Mme Marie Buissé et ses fils, Ernest et Roland, MM. Henri et Maurice Lamotte, de Redvers, MM. Henri et Wilfrid Blérot, de Storthoaks, M. et Mme Félix Sylvestre, MM. Gérard et André George et Lucien Garnier, Mmes Albert et Maurice George, de Bellegarde.

La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Sincères condoléances aux familles Roberge et Stringer.

Cut Knife

Va-et-vient

M. Hildège Dupuis a visité ses enfants, Angèle, Alphonse et Laurent, au couvent de Spiritwood, à l'occasion de la première communion de Laurent, le 6 juin.

M. et Mme Gilbert Lessard, de North Battleford, ont rendu visite à M. Lucien Dupuis, le 7 juin.

Mlle Evangéline Leboeuf, de Camrose, Alta, a passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme René Leboeuf. Elle a aussi passé deux jours à Prince-Albert.

M. et Mme Gratton, de Meadow Lake, sont venus rendre visite à M. et Mme Joseph Dupuis. Mme Gratton est la soeur de Mme Dupuis.

Meyronne

Baptême

Le 27 juin: Michel-Jean-Lionel, fils de M. et Mme Arsène Smith. Parrain et marraine, M. Lionel Smith, oncle de l'enfant, et Mme Yvonne Brisebois.

Malade

Complet rétablissement à Mlle Laura Barsalou, qui a subi des traitements médicaux à l'hôpital de Laflèche.

Va-et-vient

A l'occasion des funérailles de M. Georges Roberge, qui eurent lieu à Ponteix, une de ses filles, la Rév. Sr Agnès-Dominique, religieuse dominicaine, de Grand Gapids, Michigan, et un de ses petits-fils, M. Emile Brisebois, de Kitimat, C.-B., se rendaient à Meyronne. Ils étaient accompagnés de Mme Léo Roberge et ses filles qui furent les hôtes de Mme Yvonne Brisebois.

M. Georges Brière, d'Edmonton, passa quelques jours chez ses parents de Meyronne et Kincaid.

M. Guy Giradin et sa soeur, Marie-Yvonne, étaient de passage chez M. et Mme Louis Girardin.

Soirée-surprise

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Linda Vervalke à M. Roger Bouvier, une soirée-surprise eut lieu en leur honneur dans la salle paroissiale. L'heureuse fiancée reçut de nombreux cadeaux et remercia en termes reconnaissants. Un délicieux goûter termina la soirée.

Radville

Noces d'or

Le samedi 19 juin, une belle cérémonie se déroula en l'église de la Ste-Famille à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Albert Fradette.

Une grand-messe fut célébrée par M. l'abbé N. Marcotte, vicaire, et quatre petits-fils des jubilaires, Edouard, Eugène et Norman Bourassa et Eugène Deshors, servaient au choeur.

Durant l'après-midi, une réception fut donnée chez M. Fradette, 112 invités signèrent l'album-souvenir et offrirent leurs voeux aux héros du jour. Un magnifique gâteau à trois étages décoré de chandelles ornait la table et était entouré de gerbes de fleurs.

Une machine à coudre fut présentée aux jubilaires par les enfants et petits-enfants, ainsi que deux plateaux d'argent, cadeaux de la ville de Radville et de la municipalité de Laurier.

La journée se termina par un banquet au sous-sol de l'église. M. Henri Bourassa, de Swift Current, gendre des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies et lut les télégrammes de félicitations provenant de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, des maires de Radville et de Laurier, des ministres Pearson, Diefenbaker et Thatcher de M. Watson, député, du gouverneur général G. Vanier et du lieutenant-gouverneur R. Handbridge, ainsi que de nombreux messages de leur parenté d'Ontario, de Québec et de Vancouver. M. l'abbé Marcotte, au nom de leur curé, M. l'abbé A.-E. Yandeau, et en son nom, rendit hommage aux jubilaires.

M. et Mme A. Fradette unissaient leur destinée dans l'église de Souris Valley le 21 juin 1915. Sont issus de cette union: 10 enfants, 43 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Mariage

Le 22 mai, en l'église St. Michael's de Calgary, M. l'abbé A. Anderson bénissait le mariage de Mlle Délia Carles, fille de M. et Mme Léon Carles, de Radville, à M. James Jackins, de Centralia, Wash., E.-U. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Calgary.

Saint-Front

Çà et là

Les familles Aimé et Georges Prévost, Germain Hurion, Joseph Basset, Noël Nivon, Louis et André Le Strat et Joffre Thévenot avaient l'agréable surprise, dernièrement, de revoir trois de leurs anciens voisins et connaissances de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., qu'ils n'avaient pas revus depuis 25 ans: M. et Mme Auguste Durand et M. Maxime Durand. La courte visite n'a certainement pas suffi pour raconter tout ce qu'ils avaient à dire, car il s'est passé bien des choses à Notre-Dame-de-Lourdes depuis ce temps-là. Les heureux voyageurs sont partis lundi pour St-Brieux et Duck Lake, Sask., et diverses localités en Alberta et Colombie-Britannique.

Après une année d'études ardues au Collège Mathieu de Gravelbourg, M. Luc Montes est de retour chez ses parents, M. et Mme Florian Montes, pour ses vacances estivales. Qu'il est agréable de laisser dormir les livres et problèmes pendant quelques semaines!

Tous sont fiers d'apprendre que deux élèves de la 11e année à l'école St-Front ont obtenu 82 pour cent aux examens de français. Ce sont: Mlles Louise Bertoncini et Irène Bouchard. Félicitations à toutes les deux.

Un shower en l'honneur de Mlle Yvette Plamondon, fille de feu M. Bruno Plamondon et de Mme Plamondon, avait lieu le 20 juin en la salle de M. Jérémie Dufault. Une cinquantaine de parents et d'amis y prirent part, y compris le fiancé, M. H. Schemenauer, et ses parents, M. et Mme J. Schemenauer, de Lake Lenore, Sask. La soirée avait été organisée par Mme Armand Moyen.

Les propagandistes du journal **La Liberté et le Patriote**, MM. Gustave Dubois, de St-Isidore de Bellevue, et Jean Françon, de Spiritwood, étaient à St-Front, le 25 juin; avec l'aide aimable de M. B. Moisan ils ont visité plusieurs familles françaises de la paroisse.

Baptême

Le 13 juin: Louis-Aurèle-Joseph, fils d'Aurèle Syrenne et de Jeanne Richard, né à l'hôpital de Spalding le 4 juin. Parrain et marraine, M. et Mme André Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

Vawn, Sask.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme David Weber

VAWN — Le mardi 15 juin, une fête mémorable débuta par une messe à 4 h. p.m., célébrée par M. l'abbé G. Aumont, curé, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme David Weber. Les garçon et demoiselle d'honneur d'il y a 50 ans, les frère et soeur de M. et Mme Weber, accompagnaient les jubilaires.

M. et Mme Weber unirent leurs destinées, le 15 juin 1915, à Mildmay, Ont., et en 1918 vinrent s'installer sur une ferme à deux milles de Vawn. En 1958 ils se construisirent une maison près de celle de leur fils, Bill. De leur union naquirent neuf enfants, dont cinq sont vivants: trois fils, Léonard, Bill et John, et deux filles, Kay (Mme Jack Abbot, de North Battleford, et Marlene (Mme Paul Dion), de Hardisty, Alta. Tous, ainsi que leurs familles, étaient présents à la fête.

Après la messe, tous se rendirent à la salle où un banquet fut servi à la famille et aux amis intimes. Un joli gâteau à trois étages, ainsi que 18 roses dorées, cadeaux de leurs 18 petits-enfants, décoraient la table d'honneur.

M. l'abbé Aumont récita le bénédicité et présenta à M. et Mme Weber la bénédiction de Sa Sainteté Paul VI inscrite sur une plaque. M. R. Brownridge, de Calgary, ami de la famille, proposa le toast à Mme Weber auquel M. Weber répondit.

Après le dîner, plus de 150 personnes vinrent offrir leurs félicitations aux jubilaires. Des rafraîchissements furent servis par les membres de la famille.

Les quatre soeurs de Mme Weber, Claire et Jeanne, de Detroit, Mich., Jerry, de Hope, C.-B., et Hélène, de Toronto; un frère, Arthur, et son épouse, de Detroit; un beau-frère, M. A. Schefter, de Mildmay, et autres amis de Calagry, Lloydminster, Hardisty, St. Walburg et des villages et districts environnants North Battleford et Saskatoon étaient venus pour l'occasion.

Les jubilaires reçurent une jolie chaise de leurs enfants, ainsi qu'une lampe sur tige présentée par M. et Mme Norman Higgins.

M. et Mme Weber ont toujours fait preuve d'un grand dévouement envers la paroisse.

Meilleurs voeux et félicitations aux jubilaires et souhaits de nombreuses années de bonheur et de santé.

Correction

Dans le journal du 24 juin il fallait lire: Mme Maurice Phaneuf épousa M. Wilfrid Lepage, et non Mme Louis Phaneuf épousa M. G. Lepage tel que mentionné.

Réunion de la L.F.C.

M. l'abbé G. Aumont, curé, et dix membres de la Ligue des Femmes Catholiques étaient présents à la réunion, le 24 juin.

Après la lecture des minutes de la dernière réunion par Mme Louis Phaneuf, secrétaire, et du rapport financier par la trésorière, Mme Ernest Blais, Mme Higgins donna le rapport du comité de publicité et lut un article intitulé "Are we doing our job". Etant aussi présidente du comité de recrutement, elle annonça que 43 membres avaient payé leur cotisation et que huit étaient abonnés à la revue de la Ligue.

Mme A. Latendresse, présidente du comité d'éducation, lut un article sur l'Amérique Latine. Mme A. Blanchette, du comité spirituel, invita les dames à profiter de la visite pastorale de M. le curé, l'automne prochain, pour faire introniser le Sacré-Coeur dans leur foyer et lut un article intitulé "Beginnings of virtue".

Il fut décidé que les 20 juillet et 20 août seraient des journées de réparation. Mme E. Lacoursière donna le rapport du congrès diocésain tenu à Prince-Albert les 19 et 20 mai. Un article intitulé "You and your Children" et enregistré sur ruban sonore fut très apprécié par les dames.

Après les prières de la Ligue, l'aumônier donna sa bénédiction et un goûter fut servi par Mmes E. Blanchette et Lucien Phaneuf.

La prochaine réunion aura lieu le 7 septembre.

Va-et-vient

M. et Mme E. Blanchette, accompagnés de M. et Mme Louis Blanchette, de Jackfish, ont visité des parents et amis à Saskatoon, Prud'homme, Gravelbourg, Prince-Albert et Willow-Bunch, au cours de la semaine du 13 juin.

M. et Mme Walter Dion ont visité leur fils et sa famille à Hardisty, Alta, et se sont rendus à Edmonton voir leurs autres enfants. Mme Dion a pris une semaine de vacances et s'est rendue à Red Deer, Alta, pour y visiter son fils, Robert, et son épouse.

MM. et Mmes Fred Blanchette et Henri Blais ont passé les 12 et 13 juin chez M. et Mme Earl Cross, à Saskatoon.

M. et Mme Benoit Blais ont transporté leur bébé à l'hôpital de Saskatoon où il a subi une intervention chirurgicale, le 17 juin.

Les 21 et 22 juin, les paroissiens ont eu la visite de MM. les abbés A. Paradis, de Bellevue, G. Pouliot, de St-Louis, et A. Houle, de Prince-Albert.

M. et Mme Albert Pouliot, parents de M. l'abbé Pouliot, ont passé les 20 et 21 juin chez leur fils, Henri, et sa famille, de cette localité.

Mme A. Bush, de Denvers, E.-U., est arrivée dernièrement et passera quelque temps chez ses parents.

M. et Mme Edouard Régnier, de Prince-Albert, étaient en visite chez MM. et Mmes O. Fortier et H. Crouteau, récemment.

C'est avec regret que les paroissiens voient partir la Rév. Sr Ste-Marie-du-St-Esprit, principale depuis dix ans, soit depuis l'ouverture du couvent en 1955. Tous la remercient beaucoup pour son dévouement constant surtout envers les enfants et l'assurent de leurs prières.

Marquage d'un ancien champ de bataille

Il y a 80 ans, un jeune homme observait, du haut d'une colline des Prairies, la dernière escarmouche importante entre les troupes canadiennes et les Indiens.

Mardi prochain, il dévoilera une plaque installée par le Ministère des Ressources nationales à l'emplacement de cette bataille près de Frenchman Butte, Sask.

M. Solomon Pritchard, qui a aujourd'hui 103 ans, fut fait prisonnier par une bande de Cris qui, au cours de la rébellion de 1885, engagèrent le combat avec un bataillon mixte de troupes et d'agents de la Police montée du Nord-Ouest.

D'autres témoins, encore enfants à l'époque de l'escarmouche, représenteront les Indiens lors de la cérémonie de mardi prochain. A cette occasion, le ministre des Ressources nationales, l'honorable Arthur Laing, annoncera l'ouverture du lieu historique national de Frenchman Butte.

On voit encore à cet emplacement de 18 acres récemment acquis par le ministère de M. Laing les traces des nombreuses tranchées-abris creusées par les Indiens sur la crête d'une colline.

Des écoliers de Frenchman Butte reconstitueront les faits saillants de l'escarmouche, dernier engagement important de la rébellion de 1885 qui souleva les Cris contre le régime de réserves alors en vigueur. Des Indiens de la réserve voisine d'Onion Lake exécuteront des danses de guerre.

Le "reeve" de Frenchman Butte, M. F. Canfield, de même que l'honorable J. Wilfrid Gardiner, ministre des Travaux publics de la Saskatchewan, assisteront à la cérémonie que présidera M. Allan R. Turner, archiviste provincial et représentant de la Saskatchewan à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

M. Pritchard, qui demeure dans la ville de Cando, Sask., fut capturé à Frog Lake par une troupe de Cris qui mit à mort neuf colons. Furent également capturés son père, d'autres membres de sa famille, deux femmes de race blanche et plusieurs autres familles de métis.

De Frog Lake, les prisonniers furent conduits à Frenchman Butte où, le 28 mai, les Indiens ayant à leur tête Gros-Ours se trouvèrent en présence d'un bataillon de quelque 200 soldats et agents de police sous le commandement du major général T. B. Strange.

Les troupes du général Strange tentèrent en vain de déloger les Indiens, plus nombreux, de la position stratégique qu'ils occupaient sur la colline. Mais lorsque Strange se retira pour attendre l'arrivée de troupes de renfort en provenance de Battleford, les Indiens battirent en retraite vers le nord.

Douze jours plus tard, Strange abandonna la poursuite et finalement Gros-Ours se rendit volontairement.

Luci Johnson est devenue catholique

WASHINGTON — La plus jeune fille du Président Johnson, Luci Baines Johnson, a été baptisée dans la religion catholique.

Le président des Etats-Unis, Mme Lyndon Johnson et leur fille aînée, Lynda, ont assisté à la cérémonie de baptême qui a eu lieu à la cathédrale St-Mathew, à peu de distance de la Maison Blanche.

Depuis septembre dernier, Luci Johnson s'était instruite dans la religion catholique sous la direction du R. P. James Montgomery, directeur-adjoint des services de bienfaisance catholique du diocèse de Washington.

L'automne prochain, Luci Johnson suivra les cours à l'université catholique Georgetown, à Washington.

Les membres de la famille présidentielle appartiennent à diverses religions: le président Johnson assiste aux offices de l'église chrétienne "Christian Church", tandis que Mme Johnson et leur fille Lynda suivent les préceptes de l'église protestante épiscopalienne.

Luci était elle-même épiscopalienne jusqu'à ce jour.

La fille cadette du Président des Etats-Unis et de Mme Johnson a fait sa première communion au cours d'une messe privée, le samedi 3 juillet.

Gravelbourg célèbre le 60e anniversaire de la Saskatchewan par de grandes fêtes

GRAVELBOURG — Le mardi 29 juin eut lieu, à Gravelbourg, une grande célébration pour fêter le 60e anniversaire de la province. La fête débuta au gymnase du collège par un mot de bienvenue par M. le maire Emery Allard.

Le maître de cérémonies fut M. le Dr R. LeBlanc, qui invita les présidents des diverses associations à présenter leurs hommages aux pionniers. Mme Pierre Lafrance revêtait les femmes pionnières de l'écharpe octroyée, tandis que M. Gérard Lizée ajustait les cravates sur les hommes pionniers. En même temps, MM. les docteurs Roland LeBlanc et Raymond Piché nommaient les héros du jour.

Un groupe de collégiens exécuta quelques beaux chants, suivis d'une danse de ballet par un groupe de jeunes filles de Bateman et Gravelbourg. Mlle Diane Gauthier, fille de M. et Mme Cyrille Gauthier, fut nommée reine du jubilé. Il y eut aussi concours de barbe chez les hommes.

Le mercredi matin, des crêpes et des saucisses furent servies. Après ce fut la parade des chars allégoriques et des autos antiques qui représentaient les sociétés et commerçants de la ville de Gravelbourg et de Palmer, Sask.

Dans l'après-midi eurent lieu des jeux de balle au camp, des promenades en auto désuètes, des danses par des Indiens. Tous jouirent aussi d'une soirée dansante au son de l'orchestre de Bobby Curtola.

La journée fut un grand succès; félicitations aux organisateurs.

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Forcier et leurs deux enfants, de Montréal, sont en promenade chez Mme Roberte Fauchon.

Mlles Marcelle et Dolorès Fauchon ,de Regina, étaient en promenade chez leur mère, Mme Roberte Fauchon.

M. l'abbé D. Dugas est parti pour Ottawa où il suivra un cours de six semaines à l'université.

M. l'abbé L. Roy est actuellement à Chicago pour y étudier durant quelques semaines.

Mme Gilberte Bouchard est partie pour Vancouver après avoir fini son année d'enseignement à Gravelbourg.

M. et Mme Irénée Lizée sont en voyage dans le Québec où ils visitent des parents et amis.

MM. et Mmes Conrad et Gilles Piché sont partis à Edmonton et Jasper visiter des parents et amis.



Deux élèves de l'école St-Denis-Vonda obtinrent des voyages gratuits dans l'Est. Elaine Trischuk, à gauche, fut choisie l'une des représentantes de l'Unité Scolaire, Saskatoon (Est), pour le voyage centenaire. Elle ira passer deux semaines dans la province de Québec. Yvette Lepage, à droite, fut la gagnante du concours oratoire pour le nord de la province. Elle reçut en récompense un voyage d'un mois dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Prince-Albert

Club Optimiste

Voici les noms des nouveaux officiers élus samedi dernier au cours de la réunion annuelle du Club Optimiste (hommes): président, M. P. Semson; vice-présidents, MM. R. Kitt et K. Hagen; secrétaire, M. Carl Steve; directeurs, MM. L. Houle, H. Lipzel, Clarence Schultz, Murray Legge et Léon Gobeil.

Le nouvel exécutif du Club Optimiste (dames) comprend Mme S. Hagen, présidente; Mme McLean, ancienne présidente; Mme Mary Schultz, secrétaire; Mme T. Houle, directrice, et Mme Eunice Bennett, trésorière.

La crue des eaux a fait monter le niveau de la rivière à plus de 18 pieds au-dessus du niveau normal. Le bas de la ville est inondée à certains endroits, mais on ne croit pas que les eaux montent aussi haut qu'en 1915.

Bulletin paroissial

Des classes de catéchisme ont commencé à White Star, dernièrement; à l'Académie de la Présentation de Marie, elles auront lieu du 2 au 13 août prochains.

Le dimanche 11 juillet aura lieu une quête spéciale pour venir en aide aux jeunes se destinant à la prêtrise et pour les vocations. Des enveloppes furent distribuées dimanche dernier pour recevoir les contributions.

Réception

La branche de l'ouest de la Ligue des Femmes Catholiques a organisé une réception en l'honneur de Mme Rose-A. Bernard (membre) qui doit partir bientôt pour un voyage en Europe. Un cadeau lui fut présenté par Mme I. Brunning, et Mme Kawula lui offrit un bouquet de corsage.

Etaient présentes à cette réunion: Mmes I. Carrière, B. Gareau, F. Karosiuk, E. Vezeau, Klinger, E. Klinger, E. Medstead, A. Parent et L. Logan.

Mme Bernard ira rencontrer sa fille, Bernadette, qui enseigne aux enfants du personnel de l'Aviation canadienne en Allemagne. Tous lui souhaitent un bon voyage.

Va-et-vient

Après une absence de 32 ans, M. L.-P. Anctil, de la ville de Québec, se dit très heureux de revoir ses anciens amis de Prince-Albert, Duck Lake et Marcellin. Son Hon. le maire Allan Barsky lui présenta une cuillère en argent sur laquelle est gravé l'écusson de la ville. M. Anctil voyagea par avion et autobus. Durant son séjour à Prince-Albert, il est l'hôte de M. Jos. Desbiens.

M. et Mme G. Dion et leurs enfants sont retournés à Medstead après quelques jours de vacances dans la localité et au chalet de Mme Irène Trudeau, mère de Mme Dion, à Emma Lake.



Debden

Çà et là

Mme Albert Courchêne est allée visiter son fils, Robert, à Smithers, C.-B.

M. et Mme Robert Sévigny, de New Westminster, C.-B., M. et Mme Alphonse Doré, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Marcel Beaulac et leurs enfants, d'Alberni, C.-B., ainsi que M. et Mme Yvan Godard et leurs quatre enfants, de Kamloops, C.-B., ont visité leurs parents et amis de Debden. Tous étaient des anciens paroissiens.

M. et Mme Léo Couture, accompagnés de Mmes Ovila Bélair et Victor Demers, sont allés passer quelques jours à Bonnyville, Alta.

Baptême

Le 13 juin: Joseph-Gérard-Claude, fils de Réal Bélair et de Rita Grenier, né le 8 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvia Bisson, oncle et tante de l'enfant.

Bellegarde

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Emile Bauche dont le mariage eut lieu à Winnipeg le 19 juin, ainsi qu'à M. et Mme Robert Boutin (Solange Paulhus) qui ont uni leurs destinées en l'église de Bellegarde le 24 juin.

Félicitations à M. Félix Sylvestre et à Mme Euclide Bourgeois qui gagnèrent chacun $500 au bingo.

Sincères condoléances aux personnes suivantes: Mme Alphonse George, qui a perdu son frère, M. Emile Stringer, de Ponteix, le 16 juin; Mme Léo Fichter à l'occasion du décès accidentel de son frère, de Lampman, le 10 juin; les familles Maurice Alphonse et Alexis Moreau à l'occasion du décès de Mme Hélène Lapierre, le 24 juin.

Le 20 juin, jour de la solennité de la Fête-Dieu, il y eut procession du St-Sacrement de l'église au reposoir érigé à la grotte.

A l'occasion de la fête du Sacré-Coeur, il y eut adoration du St-Sacrement, de 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le lundi 20 juin avait lieu, à la salle paroissiale, un shower en l'honneur de Mlle Solange Paulhus. Plusieurs cadeaux lui furent offerts. Environ 100 invitées étaient présentes. Mlle Paulhus remercia en termes appropriés, et un délicieux goûter fut servi.

MM. et Mmes Joseph Blézy et Maurice Henrion et leurs familles sont allés passer quelques jours dans l'ouest de la province.

Mme Ubaldine Sylvestre passera un mois chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Alcide Sylvestre, à Montréal.

MM. et Mmes Eugène Cop et Maurice Moreau ont passé la fin de semaine à St-Léon, Man., chez M. et Mme Lucien George.

M. et Mme Georges Perreault, de St-Vital, Man., ont passé une semaine chez leurs parents.

Le 5 juillet, M. l'abbé Savoie et les scouts se rendirent au camp pour deux semaines de vacances.

Le 28 juin, les paroissiens recevaient la chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg, qui sut leur faire passer une agréable soirée.

Soirée d'adieux

Le 27 juin, à 3 h. p.m., les paroissiens se rencontraient à l'école pour une soirée d'adieux à l'occasion du départ du R. F. André Lortie.

Le programme débuta par le chant "Y en a pas comme vous", puis M. André George, commissaire, remercia le Frère Lortie pour ses quatre années de dévouement comme principal de l'école de cette paroisse. Il mentionna que l'inspecteur considérait l'école de Bellegarde comme celle ayant le plus haut standard en éducation dans son district scolaire et la mieux disciplinée.

M. Alphonse Aimé remercia le Frère Lortie, et une bourse lui fut présenté par la petite Colleen George au nom des parents.

Le Frère Lortie remercia pour le bel esprit et la collaboration des parents envers le groupe enseignant.

M. l'abbé L. Savoie, curé, dans un mot final, parla des responsabilités et du devoir de chacun. M. Gabriel Sylvestre présidait la réunion.

Le tout fut suivi d'un délicieux goûter servi par un groupe de dames.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Marie-Anne George et M. Alphonse Tinant, hospitalisés.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Marcel Chicoine et leur fils, Michel, sont partis en promenade à Yellowstone Park, E.-U., ainsi qu'au stampede de Calgary.

M. et Mme Russell Yates et leur famille se sont rendus à Zenon Park pour y visiter leurs parents.

M. et Mme André Petit et leur famille visitent des parents à Aubigny, St-Adolphe et d'autres endroits au Manitboa.

M. et Mme Albert Lapierre et leur fille, Lynette, sont en visite chez M. et Mme Jean-Jacques Handfield, à Moose Jaw.

Mme Camille Muller et sa fille, Juliette, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., rendaient visite à M. et Mme Paul Pierret, soeur et beau-frère de Mme Muller. De là elles se sont rendues à Wolseley pour la célébration des fêtes du jubilé de la province.

M. et Mme Raoul Chicoine et leur fils sont partis en voyage en Colombie-Britannique et en d'autres endroits.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, ont assisté à la réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C. qui eut lieu le dimanche 4 juillet à Gravelbourg.

M. et Mme Gérard Côté, de St-Boniface, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

Mme Junior Jean Marie et ses enfants, de Yorkton, passent les deux mois de vacances chez M. et Mme Philippe Paradis, et à la plage Kenosee, à Carlyle.

MM. Jules Pierret, Alfred Chicoine, Aimé Gauthier et Rodolphe Toupin sont allés à la retraite fermée à Lumdsen.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

15-779-15C.

Saviez-vous que . . .

Du "papier" solide comme de l'acier, du contre-plaqué qui ne se décolle pas dans l'eau, des poteaux qui ne pourrissent pas, des planches qui refusent de brûler, des caisses de "carton" qui peuvent contenir une auto, voilà entre autres, note Sélection du Reader's Digest de juillet, autant de produits sur lesquels portent présentement les recherches techniques relatives à l'utilisation du bois.



LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-435-T.F.

ON DEMANDE

à l'école St-Norbert une institutrice en musique, pour au moins une journée par semaine. **Toute personne intéressée, s'adresser à: Gabriel Cloutier, sec.-trés., St-Norbert, Man.**

15-783-15C.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur pour école indienne, Nord-ouest Ontario. Années primaires. Environ 25 enfants. Salaires du Département indien en plus allocation du nord. Marié ou célibataire. Résidence meublée et confortable. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 438, Red Lake, Ont. Téléphone: 474.**

12-703-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Claude. Une institutrice qualifiée pour 1ère année. Salaire selon l'échelle déjà établie. Aussi, un directeur-surveillant pour prendre charge de l'école de onze classes. Salaire sera négocié. **S'adresser à: M. Paul Martin, sec.-trés., St-Claude, Man.**

13-725-15C.

ON DEMANDE

Pour école du village de Richer no 1026. 3 institutrices bilingues qualifiées pour enseigner le français et l'anglais aux années 1, 2, 3 et 5 et 6. Une des institutrices doit pouvoir enseigner la méthode Cuisenaire. S'adresser à: M. Antoine Chaput, **sec.-trés., Richer, Man.**

14-742-T.F.

ON DEMANDE

Pour Jardin d'Enfants catholique, au Parc Windsor. Institutrice qualifiée, de langue anglaise, pour le terme d'automne 1965. **S.V.P. écrire à: Mme J. Tiller, 7 Monterey Road, St-Boniface, en mentionnant âge, degré d'instruction, expérience, etc.**

15-777-16C.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités
3.30—Musique de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.56—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles sportives
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dinant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma fantaisie
6.30—Let's Learn French
6.46—Le chapelet en famille
8.00—Trente minutes d'information
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

LUNDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.30—Place publique
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des refrains
7.30—Artistes de renom
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Les nouveaux citoyens
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand

SAMEDI

7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
10.30—Chansons et succès
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous des jeunes
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.56—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux
10.45—D'un disque à l'autre
10.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Musique classique
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal, Et patati et patata!
12.25—Communiqués
12.30—Les Pères Blancs
12.45—Vers Demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
2.00—Interdit aux hommes
3.00—Match-Intercités
3.30—Les virtuoses
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Récital
5.00—L'homme et le sol
5.30—Programme hollandais
5.45—Chansonnettes
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Marie Tellier avocate
11.30—Diner musical
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—Diner musical
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—La famille Plouffe
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.00—Vies de femmes
2.15—Partage du jour
2.45—Ad lib
3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.30—Radio Transistor
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Eclairez-moi s.v.p.
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'information
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Un compositeur vous parle
10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail
11.00—Revue des arts et des lettres

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—Vie Croissante
8.30—Place Publique
9.00—Concert symphonique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Musique de chambre
11.00—D'amour et de chansons

MERCREDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Sculpture d'aujourd'hui

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—A votre santé
8.30—Orchestres de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Temps des refrains
11.00—Artistes de renom

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Le clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Les nouveaux citoyens

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Chronique sportive
9.15—Communiqués
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Tante Lucille
10.30—Au soleil du matin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Folklore
11.30—Reportages
11.45—Musique en dinant
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert International
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dinant (à compter du 22 mai)
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Salut les copains
7.30—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Jazz en liberté
10.00—Les jeunes dansent
11.00—Reportage
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

La Saskatchewan française à l'heure des graves décisions

(Suite de la première page)

plus énergiques des parents avouent qu'ils sont désemparés en face de leurs enfants.

Advenant même un système d'enseignement où la moitié des cours seraient donnés en français, que certains prennent pour un idéal, les jeunes auraient à combattre le naturel pour exercer leur français, comme en témoignent nos institutions privées où cet enseignement se donne.

Croisade de l'A.C.F.C.

C'est cette situation qui amène la Saskatchewan française à une véritable crise de conscience. L'A.C.F.C. s'engage actuellement à y mettre tout son effort. Le déménagement de son secrétariat à Regina est une première démarche. Mais elle s'organise actuellement pour que tous ses groupements s'éveillent à ce problème. Leurs réactions témoigneront de leur volonté de conserver leur langue, de leur souplesse d'esprit pour s'adapter à de nouvelles situations, et de leur esprit de coopération et de solidarité. Les répercussions seront d'envergure non seulement provinciale mais nationale; car le premier ministre du Québec, Jean Lesage, qui viendra faire une tournée dans l'Ouest en octobre, disait récemment qu'un des deux facteurs qui influenceront son avenir politique est le traitement fait aux minorités canadiennes-françaises des autres provinces. L'attitude des Canadiens français de la Saskatchewan n'a donc pas seulement un aspect d'intérêt personnel, mais un aspect politique qui affectera à la longue tout le Canada. La capacité de survivance des minorités est un sujet brûlant dans l'esprit des Québécois, et l'un des grands facteurs de la survivance même du pays. Leur action en fera des Canadiens modèles ou des fossoyeurs de l'unité nationale.

Séminars en octobre

C'est en octobre que l'A.C.-F.C. tiendra une série de séminars régionaux pour faire le sondage de ses groupements. Un "parlement" de l'Exécutif de l'Association et de représentants régionaux aura lieu au début d'août pour organiser ces séminars. Des groupes d'études ont déjà eu lieu à Saskatoon en fin de juin pour établir quelques plans de discussions.

Du côté de Regina

Du côté du gouvernement provincial, une attitude d'attente semble prévaloir. La commission d'enquête annoncée par le ministre de l'éducation, G. Trapp, ne sera formée que plus tard, en juillet, et ne comprendra aucun représentant de l'A.-C.F.C., contrairement à ce que le ministre avait auparavant annoncé.

Cette attitude rend plus impérative un épaulement de l'A.-C.F.C. par tous les francophones pour que celle-ci retrouve une force de représentation authentique.

Quant au fonds "opération 203" le nombre et la moyenne des contributions indiquent la division des attitudes actuelles. La haute moyenne des contributions indique l'importance qu'un petit groupe attache à la nécessité d'un réveil, d'autre part les courtes listes indiquent que la plupart sont inconscients de la crise actuelle. L'A.C.F.C. entend relancer le défi pour que "opération 203" ne soit pas une simple chronique, mais une action qui aboutisse à un effet.

En octobre, M. Lesage viendra voir où ses compatriotes de la Saskatchewan en sont. Leurs décisions influenceront les siennes; et il est probable que le gouvernement de Regina ne prendra des décisions d'importance qu'à la suite de ce double sondage.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée Dandurand de Haywood no 2064, dans le village de Haywood, 2 instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1965-1966. **S'adresser à: M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.**

6-562-T.F.

L'ECOLE GRENIER No 1446

demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Lebre, Man.**

8-622-T.F.

DISTRICT CONSOLIDE ST-JOACHIM No 2378

Demande instituteurs (trices) pour école élémentaire La Broquerie pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle de salaire courante. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Denis Nadeau, La Broquerie, Man. Tél.: HA 4-5243.**

10-651-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE INVERNESS "LETELLIER" No 2382

Demande instituteur (trice) bilingue qualifié pour les années 3 et 4, pour l'année scolaire 1965-1966. Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Alphonse Saurette, sec.-trés., Letellier, Manitboa. Téléphone: 2299.**

10-644-13C.

ON DEMANDE

Pour l'école St-Brieux, Sask., pour septembre, instituteurs (trices) pour années suivantes: 11e année, mathématiques et P.S.S.C. physiques; 9e année, échange de sujets; 8e, 5e, 1ère et 2e années. **S'adresser, donnant tous renseignements à: Mlle Eva Gauthier, sec. du District scolaire de St-Brieux, St-Brieux, Sask. (Inclure classe de certificat, années d'expérience et nom du dernier surintendant. Résidence disponible.)**

12-707-15C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1965, 1 instituteur (trice) qualifié, bilingue pour les 5e et 6e années ou 8e années. Ecole située dans le village d'Isle-de-Chênes, sur chemin 59, à 12 milles de la ville. Salaire selon qualifications et négociations. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Fernand-J. Trudeau, Président, Commission scolaire Isle-de-Chênes no 2435, Isle-de-Chênes, Man. Téléphone: Lorette 229.**

12-713-T.F.

DISTRICT SCOLAIRE LEONARD No 1911

Demande pour l'année scolaire commençant en septembre 1965, une institutrice qualifiée pour enseigner la 4e année dans une école très moderne. Echelle des salaires:

Classe 1	$3,100 —	$4,100
Classe 2	3,300 —	4,800
Classe 3	3,600 —	5,600
Classe 4	4,500 —	7,200

Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Lorraine Mysak, sec.-trés., Powerview, Man. Téléphone: 367-2365.

10-655-17C.

ON DEMANDE

Pour école de Gravelbourg, les instituteurs ou institutrices suivants:
a) Un professeur pour 7e année,
b) Un professeur pour 8e année,
c) Un professeur pour classe spéciale (7e et 8e années),
d) Un professeur de mathématiques, 9e à 11e années,
e) Un professeur de physique, 11e et 12e années,
f) Un professeur de dactylographie, 9e à 12e années.

Salaires suivant l'échelle et selon qualifications. **S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., C.P. 459, Gravelbourg, Sask.**

12-709-21C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE NO 14

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 — Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 — Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné: Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369.**

46-385-T.F.

Connaissons les tissus pour vêtements

La batiste

Tissu habituellement mercerisé, léger, fait de fils peignés; teint, imprimé ou brodé (oeillet). Utilisation: lingerie de femmes et d'enfants, robes et doublures.

Le bedford

Tissu à côtes très solide, avec des rayures ou des côtes en relief obtenues par des flottés de chaîne. Utilisation: tapisserie d'ameublement, pantalons et vêtements de sports.

Popeline (broadcloth)

Coton de texture simple et serrée avec effet de côtes en travers obtenu grâce à une chaîne de grosseur moyenne et une trame plus épaisse. Certaines textures sont faites d'un mélange de fils cardés et peignés. Utilisation: chemises et robes.

Bougran

Tissu rigide, très empesé, au fini élastique qui peut être humidifié et façonné. Utilisation: tissu de base pour les chapeaux et les doublures intermédiaires.

Calicot

Etoffe imprimée de texture simple semblable à la percale et souvent vendue comme telle. Utilisation: robes, blouses, tabliers, etc.

Percale

De texture simple et serrée, au fini souple ou empesé. Utilisation: les qualités les plus souples et les plus fines, pour les vêtements des tout petits enfants, les chemises, les mouchoirs; les qualités plus grossières pour les garnitures, les biais et les doublures.

Denim

Etoffe résistante de texture croisée faite de filés retordus très fort. La chaîne est souvent teinte en indigo avant le tissage, la trame restant blanche ou naturelle pour donner au fond bleu un effet blanchâtre. Utilisation: tabliers, "jeans", salopettes, vêtements de travail, de jeu, housses, etc.

Chambray

Etoffe de texture simple ayant le même nombre et le même poids de filés, avec une chaîne de couleur et une trame blanche ou naturelle qui donne une surface chinée. Utilisation: chemises, robes, vêtements de travail et de jeu pour les enfants.

Perse (chintz)

Coton lustré de texture simple et ferme, aux impressions florales très gaies. Son glacé durable provient d'un apprêt à la résine. La Perse non glacée s'appelle la cretonne. Utilisation: robes d'été et chemises, aussi tentures et housses.

Velours côtelé

Tissu à côtes très lustré, aux poils coupés ras, avec des fils de trame supplémentaires pour former la côte. Le fond peut être de texture simple ou croisée; de nombreux velours côtelés sont traités avec des apprêts qui les rendent imperméables à l'eau. Utilisation: vêtements et tissus d'ameublement.

Crêpe

Tissu léger à la surface plissée obtenue par des filés tordus très fort, par traitement chimique, tissage ou brochage: crêpe à écorce (à la texture rugueuse comme une écorce d'arbre), crêpe gaufré (plissé), à effet plissé ou capitonné. Utilisation: robes, lingerie et blouses.

Linon

Etoffe fine, de texture simple, de poids léger, faite de filés peignés ou cardés, blanchie, teinte ou imprimée. Elle est connue sous d'autres noms, selon les filés et les apprêts, tels: le nansouk, ou lustre doux, la batiste, habituellement mercerisée, et la mousseline qui est empesée et calandrée. Utilisation: vêtements de femmes.

"Dotted Swiss"

Tissu transparent, habituellement fabriqué comme la batiste ou le voile avec toutes sortes de points tissés ou floconneux. Utilisation: robes, lingerie et rideaux.

Coutil

Tissu croisé très solide, semblable au denim, mais avec des diagonales beaucoup plus variées. Utilisation: chemises, vêtements de travail, de sports, sous-vêtements, doublure de poche et de chaussures.

Faille

Tissu très doux, légèrement brillant, fait de côtes légèrement aplaties aux fibres irrégulières. Utilisation: robes et costumes.

Flanelle-flanelette

Etoffe de texture simple ou croisée, molle tonnée sur un ou deux côtés, de poids différents, blanchie, teinte ou imprimée. Utilisation: chemises, vêtements de nuit, couvertures de bébé et doublures intermédiaires.

Gabardine

Etoffe de texture croisée, très serrée, exceptionnellement résistante, souvent faite de filés peignés et d'une chaîne à deux fils avec trame simple. Utilisation: pantalons, vêtements de sports, uniformes, costumes, chaussures de femmes et base pour les tissus caoutchoutés et le similicuir.

Guingan

Etoffe à texture simple, faite de filés teints, avec des rayures, des petits carreaux ou de l'écossais, de poids différents soit peignés ou cardés. Utilisation: vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants et dans la décoration.

Plissé

Linon ou toile de poids léger, blanchie, teinte ou imprimée, et plissée. Utilisation: lingerie et robes.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Dès que revient la belle saison, le problème du brunissement se pose à presque toutes les femmes. Certaines brunes au teint mat deviennent dorées comme des statuettes de bronze, mais par contre, les peaux délicates, laiteuses, rougissent de façon disgracieuse, si l'on prolonge un peu trop l'exposition au soleil. Une exposition quotidienne, bien réglée, dosée progressivement, est bienfaisante, mais on ne doit jamais exagérer, car, lorsque la peau est devenue très bronzée, elle oppose un écran aux rayons bienfaisants. Certaines formes de cancer de la peau peuvent provenir de brûlures causées par les rayons trop ardents du soleil. Ce dernier peut aussi être néfaste à la vue, ainsi qu'aux cheveux, sans compter les dangers d'insolation chez les personnes à la chevelure mince qui vont tête nue tout le jour. Aux heures les plus chaudes de la journée et surtout quand on reste longtemps sans bouger, le bain de soleil peut rendre très malade. C'est donc qu'il faut observer, là comme ailleurs, une prudence raisonnable afin de ne pas endommager sa santé.

✦ ✻ ✦

Le Président au pickpocket.

— Alors vous passiez votre temps à prendre à droite, à prendre à gauche, à prendre à tout le monde?

— Ben oui, monsieur le Président, jusqu'au jour où je me suis fait prendre.

✦ ✻ ✦

Mieux qu'un cirage, quelques gouttes de lait nettoieront parfaitement vos escarpins ou votre sac de cuir.

✦ ✻ ✦

Pour voyager, vos flacons d'eau de toilette seront hermétiquement clos si vous fixez le bouchon avec un ruban adhésif.

✦ ✻ ✦

Vous vous désespérez d'être frisée comme un mouton. Pour y remédier, après votre shampooing, humectez vos cheveux avec de la bière ordinaire (un demi-verre est suffisant).

✦ ✻ ✦

Le client, furieux:

— Patron! J'ai commandé des tomates farcies et regardez ce qu'on m'a servi: des tomates sans farce.

Le patron éclate de rire:

— Eh bien! C'est justement ça, la farce! . . .

✦ ✻ ✦

Si, en pleine nuit, vous êtes pris d'une violente quinte de toux, buvez de l'eau fraiche, ou au contraire une tisane chaude. Mettez-vous autour du cou une compresse bouillante. Ça passera.

✦ ✻ ✦

Pour apporter en pique-nique une salade bien fraiche et croustillante, briser en morceaux la laitue et les autres salades, puis les placer dans un sac de polythène. Conserver au réfrigérateur jusqu'au moment de partir et apporter la vinaigrette dans une petite jarre. Quelques minutes avant l'heure du repas, verser la sauce dans le sac, bien secouer et servir.

✦ ✻ ✦

On réussira un effet agréable et coordonné en peinturant les meubles de jardin de la même couleur que les volets ou les touches décoratives de la maison. Avant de repeinturer, on prendra soin de gratter la peinture écaillée et de faire disparaître les aspérités au papier d'émeri.

✦ ✻ ✦

Le professeur de littérature a longuement parlé du grand poète Milton, qui continuait à écrire bien qu'il fût aveugle. Au jour de l'examen, le professeur interroge un élève:

— Dites-moi, de quelle infirmité souffrait Milton?

— M'sieur, il était poète!

Premiers entretiens entre luthériens et catholiques américains

NEW YORK (CCC) — Les 6 et 7 juillet à Baltimore, des théologiens luthériens et catholiques romains vont entamer les premiers entretiens officiels jamais organisés aux Etats-Unis par ces deux églises.

Ils examineront le symbole de Nicée, adopté en 325 par un Concile oecuménique et que luthériens et catholiques romains reconnaissent également.



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 866
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

PAYSAGE DU NIAGARA — **Les majestueuses Chutes du Niagara fournissent un panorama dramatique à cette belle visiteuse qui semble réfléchir profondément, méditant peut-être sur les forces de la Nature qui ont créé les rapides. Les chutes ont des dizaines de milliers d'années.**

Défilé de mode . . . religieux, à Londres: le costume religieux à travers les âges

Le costume religieux à travers les âges a fait le sujet d'une présentation vestimentaire, à Londres, par des religieuses catholiques. "Aucun défilé de mode du genre n'avait eu lieu auparavant en Grande-Bretagne", a dit un porte-parole.

Ce défilé faisait partie d'une exposition appelée "Challenge '65" organisée sous les auspices du Conseil des ordres religieux catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles.

Le Père B. Slevin a présenté le défilé de mode, disant qu'il s'agissait d'une réunion de religieuses. Dans la salle se trouvaient des religieuses, des femmes laïques et quelques hommes.

Vingt-trois communautés religieuses participaient à cette présentation comprenant une rétrospective du costume depuis le modèle d'habit religieux s'inspirant du costume de cour à l'époque de Louis XIV jusqu'à la plus récente création d'une robe grise dont l'ourlet de la jupe s'arrête à plusieurs pouces au-dessus des chaussures.

Une petite soeur portait des lunettes assorties à sa coiffe dernier cri, laquelle était confectionnée en tissu synthétique d'invention récente.

Une religieuse de la Congrégation des Soeurs de l'Assomption, a illustré un tableau ultra-moderne alors qu'elle est apparue, toute souriante, poussant un scooter et ayant revêtu pour la circonstance l'imperméable et le casque de motocycliste.

Une communauté cependant ne pouvait participer à la présentation, parce que les membres de la congrégation portent des costumes de laïques.

Mère Jeanne Wauters, de l'Ordre des filles du St-Coeur de Marie, a expliqué que cette congrégation fut fondée en France durant la Révolution alors que tout costume religieux devenait prétexte à des persécutions. "Depuis cette époque, les membres de notre communauté ont porté des vêtements laïques", a dit la Mère supérieure.

Elle eut même quelque difficulté à convaincre les photographes du défilé de mode qu'elle fait vraiment partie d'une communauté religieuse.

On ne peut arrêter une voiture sur une pièce de dix cents

L'espiègle de la famille, qui avait pris place à l'arrière de la familiale, se mit à lancer les sacs de provisions par la fenêtre arrière. Les sacs se sont écrasés sur la chaussée, immédiatement devant les véhicules qui suivaient. La scène s'est déroulée sur le "Queensway", à Ottawa, autoroute de 60 milles à l'heure. Craignant les effets d'un changement soudain de couloir, le conducteur de la voiture qui suivait appliqua immédiatement les freins. En quelques secondes, cinq voitures se sont vues impliquées par les conséquences de ce geste, c'est-à-dire un empilement à chaine dû à des collisions par l'arrière.

Selon le Conseil canadien de la sécurité routière, la réaction du conducteur n'avait en soi rien d'insolité, qu'elle se soit produite sur une autoroute à grande vitesse ou sur la rue. Elle était cependant inutile. C'est le talonnage que le Conseil a condamné comme action dangereuse et imprudente, soulignant qu'à 30 milles à l'heure, une voiture doit mettre une distance de 78 pieds pour effectuer un arrêt, et que le conducteur y perd 33 pieds uniquement durant qu'il décide d'agir. Ceci représente presque cinq fois la longueur d'une voiture.

"On n'arrête pas une voiture sur une pièce de dix cents, en circulation, déclare le Conseil. Tout conducteur qui s'aventure trop près de la voiture qui le précède, invite le malheur. Et dire qu'il y a un si grand nombre de conducteurs qui agissent ainsi. Il faut voir dans cette action ou bien un manque de compétence, ou bien de la négligence pure de la part du conducteur."

Billet du jeudi

Raoul Blanchard, roi de la géographie

Raoul Blanchard, décédé en France à 87 ans, aura été l'un des grands de la géographie.

Il connaissait comme pas un le Canada, qui s'honorait de son amitié.

Pendant des années, il avait parcouru la province de Québec, du sud au nord et de l'est à l'ouest, et ce qu'il ignorait d'elle ne vaut pas la peine d'être mentionné.

Il y aimait en particulier le pays de la Mauricie, qui va des Trois-Rivières à La Tuque et au-delà, pour s'étendre en forêt de chaque côté de la rivière Saint-Maurice, et il lui avait consacré plusieurs ouvrages, dont un d'importance capitale.

Comme il est de règle chez les intellectuels, le père Blanchard n'était pas riche.

Aussi, ses voyages et séjours au Canada auraient été pour lui prohibitifs, s'il n'avait trouvé le moyen de se les permettre sans trop dépenser d'argent — qu'il n'avait pas.

Pendant quinze ans ou près, nanti d'une subvention modeste de la Province, il parcourut celle-ci à pied, pour mieux voir d'ailleurs et mieux comprendre, acceptant l'hospitalité des couvents et autres institutions, celle d'amis découverts en cours de route, couchant dans les presbytères et y rédigeant, avant de se mettre au lit, ses observations de la journée et les notes devant servir à ses ouvrages.

* * *

Il en écrivit près de 300, dont quelques-uns d'une envergure peu ordinaire.

Outre ceux consacrés au Québec, rappelons **Les Alpes et leur destin,** et surtout sa **Géographie des Alpes occidentales,** en douze volumes.

Fondateur de l'Institut de géographie alpine, il fit à Grenoble une carrière universitaire qui dura quarante-deux ans, de 1906 à 1948.

Entre-temps, il professa à maintes reprises en Amérique, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et on le trouve à Harvard et à Columbia, à l'Université de Chicago et à celle de la Californie du Nord, à celle de Montréal et à Laval de Québec, jusqu'en Asie mineure ou Turquie, qui lui fournit la matière d'un livre sur **l'Asie occidentale.**

Dans son vieil âge et à sa retraite, il écrivit des **Souvenirs** qui doivent être savoureux, car il y avait en lui une expérience peu ordinaire.

Il avait bien connu Péguy en sa jeunesse, et comptait Daniel-Rops parmi ses anciens élèves, qui s'inspira de ses leçons pour reconstituer la Jérusalem où vécut Jésus en son temps, la Rome des apôtres Pierre et Paul, la Grèce où ce dernier prêcha si longtemps en vain.

Pendant la dernière guerre, il fut mêlé de près à la Résistance et racontait, sur le maquis, de terrifiantes histoires où les Français ses compatriotes n'avaient pas toujours un beau rôle, se dévorant les uns les autres.

* * *

Raoul Blanchard était un professeur parmi les plus remarquables, qui obtenait avec ses élèves des résultats qu'on ne discute pas.

Il enseignait à la bonne franquette, pourrait-on dire, sans jamais s'embarrasser de méthodes pré-fabriquées, de disciplines savantes, d'une pédagogie savante où le langage de l'abstrait cache le réel, le physique de la terre des hommes.

Il ne mâchait pas ses mots, disait ce qu'il avait à dire, et la langue qu'il écrivait se ressentait de cette manière réaliste qui était sienne, un peu paysanne.

Dans l'article qu'il lui consacra au **Monde** de Paris, **Maurice Le Lannou,** qui le connut et ne fut pas de ses élèves, apprécie comme suit son talent d'écrivain:

"Et puis, il savait écrire, dans une fermeté jamais en défaut, avec le piment d'humour tout ensemble charnu et fin qui faisait, nonobstant de célèbres colères, le charme de sa personne privée: un humaniste qui trouvait ses inspirations dans l'air libre et fuyait les cuistres méthodologiques."

La géographie d'aujourd'hui, physique, humaine et autre, lui doit à travers le monde vingt-deux professeurs d'université, dont deux au Canada: Benoît Brouillette et Pierre Dagenais.

Raoul Blanchard était membre correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques depuis 1929, membre titulaire depuis 1958.

L'ILLETTRE.



Q. — Auriez-vous la bonté de me dire le poids des bagages que l'on peut apporter pour un voyage en avion? Certains me disent tel poids, d'autres m'en donnent une variété. Merci. — **Lectrice.**

R. — En général le billet "économic" donne droit à 44 livres et le billet de première classe à 60 ou 66. Ces chiffres peuvent varier selon les compagnies et les pays, mais je crois qu'ils sont à peu près les mêmes partout. Si vous le désirez, vous pouvez évidemment excéder ces limites quitte à payer le supplément requis.

☆ ☆ ☆

Q. — Récemment, je suis allée visiter de nouveaux amis qui habitent à la campagne. Ils se sont établis sur leur ferme il y a trente ans, et comme aucun arbre ne poussait dans leur région, ils en ont immédiatement plantés pour embellir l'endroit et se protéger contre le vent. Maintenant, dans l'abri que fournissent ces arbres magnifiques, leur potager et leur parterre, ainsi que leurs arbres fruitiers, leur apportent des revenus importants, en plus de l'agrément qu'ils éprouvent à se reposer en contemplant de belles fleurs. En profitant moi-même de ce beau site, je me suis demandée, comme je l'ai fait maintes fois dans le passé, pourquoi trop souvent hélas, dans nos prairies surtout, on voit une ferme, avec une jolie maison et de bons bâtiments, plantée toute nue au grand vent. Aucun arbre, aucune fleur pour abriter ou embellir la propriété et égayer les coeurs des habitants. Que dire de la désolation du paysage d'hiver dans de tels lieux. Ne croyez-vous pas qu'un petit effort aurait pu et pourrait encore être fait pour embellir notre campagne?

Vivent les arbres et les fleurs.

R. — Vous ne pouvez pas savoir à quel point je partage vos opinions, chère Madame! Parmi les plus beaux souvenirs de mon enfance, je compte les étés passés à la ferme. Je crois que celle-ci devait ressembler beaucoup à celle que vous avez visitée dernièrement, car il y avait des arbres, un beau parterre fleuri et un grand jardin potager. Très peu de fermes possédaient les deux premiers à ce moment-là. Depuis un bon nombre d'années cependant, j'ai remarqué qu'on a fait beaucoup d'améliorations un peu partout à la campagne. Le gouvernement encourage les fermiers à planter des arbres pour protéger les routes contre la neige et pour retenir la terre et, avec la plus grande prospérité qui règne, les gens eux-mêmes désirent embellir leurs propriétés. Dans une région, il s'agit qu'une famille commence un projet d'embellissement pour que les autres suivent l'exemple. J'ai toujours cru qu'ici dans la plaine où le paysage est passablement monotone, l'enjolivement était encore plus nécessaire qu'ailleurs. Alors je dis comme vous: "Vivent les arbres et les fleurs", et merci de votre appréciation du courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — Je n'aime pas beaucoup l'étude et je veux quitter l'école. J'ai 16 ans et mes parents sont bien peinés parce que je n'arrive pas à réussir en classe. Je voudrais devenir coiffeuse, il me semble que j'ai des aptitudes pour ce métier. Je dois vous dire que cette ambition de ma part ne sourit guère à ma famille. On prétend que je pourrais faire mieux que cela, etc. Qu'en pensez-vous? Merci.

Blondinette.

R. — Vous ne me dites pas quelle année vous avez terminée, mais puisque vous avouez avoir eu de la difficulté à étudier, vous n'êtes sans doute pas très avancée, alors, le genre de situations qui vous seraient ouvertes de nos jours serait très limité. Puisque vous avez des aptitudes pour la coiffure, je ne vois pas pourquoi vous ne suivriez pas un cours dans une bonne école. Quand vous l'aurez terminé et que vous aurez acquis de l'expérience, vous gagnerez très bien votre vie, et en vous perfectionnant dans cet art, vous pourrez peut-être même avoir votre propre salon un jour. Il n'est pas donné à tous de pouvoir faire des études complètes, mais rares sont ceux ou celles qui n'ont aucun talent et n'oubliez pas qu'il n'y a pas de sot métier. Bonne chance.

LOUISE.

BIRMINGHAM (CCC) — A la demande expresse de l'évêque anglican de Birmingham, J. L. Wilson, trois enfants de Smethwick ont été baptisés à Birmingham étant donné que le vicaire de la paroisse de Smethwick refusait de le faire si les parents ne s'engageaient pas à envoyer régulièrement leurs enfants à l'église lorsqu'ils en auraient l'âge. L'évêque Wilson estimait que les deux parties avaient de bonnes raisons d'agir ainsi. "Il n'est pas facile de trouver une solution ni même un compromis. Il me semble que la loi de la charité devrait surtout nous guider (. . .)."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 14

Il entendit Amalia annoncer:

— Fado da Mouraria.

C'était une berceuse. Cette fois, une femme dorlotait son amour comme un enfant malade, qu'il faut rassurer, apaiser, à qui il faut promettre les fleurs du printemps, l'agneau sur la colline, l'oiseau posé au bord du toit, les étoiles dans l'arbre noir. Un enfant qu'on sait perdu, à qui il faut mentir. Une femme berçait son amour, sans croire à l'amour.

Amalia oscillait doucement sur elle-même et le corps d'Alban suivait, dans le fauteuil, le mouvement de vague d'où naissait le fado.

La voix mourut dans un dernier gémissement; sur la guitare tremblèrent les derniers arpèges, puis le silence étouffa d'ultimes vibrations.

Alban, gorge serrée, était incapable de parler et ses amis respectèrent son mutisme qu'ils croyaient être un hommage à la "saudade", l'immémoriale nostalgie de l'âme portugaise.

Quand il reprit pied, il manifesta de la confusion.

— Je ne m'imaginais pas être ainsi touché. Je comprends combien mon père, au moment tragique de l'exode, a dû se laisser à la fois bouleverser et conquérir par cette musique. Et puis . . . la senhorina Amalia chante d'une manière extraordinaire. Sa voix sait être pathétique, tout en demeurant exquise . . . Ces compliments sont bien plats, après ce que j'ai éprouvé.

Il contemplait la jeune fille, adossée à la cambrure du grand piano noir, alors qu'elle le regardait avec satisfaction, heureuse de le voir palpiter encore et réduit presque à balbutier.

Cependant, Manuel bondit comme un diable à ressort, gesticulant et brandissant la guitare.

— Tu constates, petite soeur, l'effet de ta voix. Quand j'affirme que ta fortune est faite si tu consens à paraître en public et à chanter. Tu "tortilleras" des salles entières, je t'assure. Tu tireras des larmes aux foules. Ce sera prodigieux et, moi, je t'accompagnerai et nous irons ensemble à la gloire! Cela ne m'empêchera pas de peindre et d'accomplir mon petit bonhomme de chemin de ce côté-là aussi.

La senhora Lopes Coelho intervint:

— Trêves de rêveries grandioses! Offrez plutôt des pâtisseries et des rafraîchissements à votre ami Alban.

Chapitre III

Au Gincho, lorsque José Augusto constata que l'auto des Lambercy, qu'il avait filée depuis Sintra, stoppait devant le grand hôtel, il ne put évidemment ni s'arrêter ni pénétrer à leur suite dans le patio.

Il ralentit, gara un peu plus loin sa voiture à l'abri d'une dune, puis revint, à pied, vers la sombre construction scellée au rocher. Seules, des baies arrondies brillaient sur les pourtours.

Devant l'entrée violemment éclairée par des lanternes de fer forgé se mouvaient le portier en uniforme et les grooms. Ce vieux fort du quatorzième siècle avait été restauré et aménagé avec un goût très sûr en hôtel de luxe.

Le long des anciennes douves luisaient les carrosseries des autos, celle des Lambercy déjà rangée parmi elles. Val et son père avaient traversé l'écran lumineux de la porte et fondu dans les clartés intérieures.

"Bon, songea José Augusto, ils sont là, sans doute pour la nuit. N'est-ce qu'une étape? Il serait prématuré de ma part de m'installer près d'eux, d'avouer ainsi que je les ai pris en filature. Demain, par exemple, je les rencontrerai par le plus grand des hasards. Je prétendrai être en excursion et m'exclamerai de surprise et de contentement en les retrouvant. J'irai loger n'importe où dès que je serai assuré qu'ils ne vont pas repartir après dîner. Cela représente deux heures d'attente et il fait du vent."

Au-delà du fort, le cap de la Rocca se découpait comme le profil d'un sphinx, pattes allongées dans l'océan. La nuit n'était ni claire ni obscure. Les rouleaux déferlaient sur le large déploiement des plages imprécises et remplissaient cette nuit de vapeurs et de rumeurs.

Immédiatement après la Floride des Lambercy, une Volkswagen se présenta devant le seuil du Guincho. José Augusto assista aux pourparlers du conducteur avec le portier. Le nouvel arrivant, petit homme râblé en culotte et bas sport, coiffé d'un chapeau tyrolien, fut admis à pénétrer dans l'enceinte de clarté préservée du vent par des murs six fois centenaires.

José Augusto boutonna sa veste.

"Je vais aller chercher mon imperméable et m'allonger dans un repli de terrain susceptible de m'abriter de cette brise trop forte."

Quelques minutes plus tard, à plat ventre dans le sable, tête soulevée sur les avant-bras et dissimulé par une touffe de tamaris, il reprenait son poste.

Son attention, fixée sur l'hôtel, l'avait empêché d'observer qu'une troisième voiture, suivant aussi la Floride des Lambercy, avait stoppé sur la route du littoral, avant le chemin menant au fort. De cet endroit, ses deux occupants avaient pu voir que les Lambrecy élisaient le Guincho comme étape.

José Augusto soupira.

"Si quelqu'un m'avait prédit, il y a huit jours, que je me conduirais comme aujourd'hui à cause d'une fille blonde, j'aurais ricané au nez du prophète. Et pourtant . . ."

Ses doigts s'enfonçaient dans le sable d'une finesse de poussière, essayaient de le retenir, mais la poignée coulait de sa main comme de l'eau.

"Peut-être serait-il sage de considérer que Valérie reste pour moi aussi insaisissable que ce sable? Elle me fuit? Au fait, est-ce moi qu'elle fuit? J'imagine mal qu'elle acorde assez d'importance à ma chétive personne pour me craindre. Elle aurait pu employer mille autres moyens pour m'éviter, tout en demeurant à Sintra. Pourquoi ce départ précipité . . . imprévu, j'en mettrais ma main au feu, alors que nous conversions entre les guis de Seteais, alors que je l'accompagnais dans la nuit et qu'elle décommandait, pour une raison toute autre, notre rendez-vous au thé de cet après-midi?"

Le jeune homme interrompit son monologue intérieur. Des pas faisaient crisser le sable derrière lui et un fragment de dialogue en anglais lui parvint.

Impulsivement, il baissa la tête qu'il enfouit dans le buisson et écouta.

— Pour combien de temps sont-ils au Guincho? Que pourrons-nous entreprendre s'ils y restent? L'autre y est aussi.

— C'est une gaffe. Une fois repéré, il sera brûlé.

— Tant mieux! N'oublions pas qu'il a gagné une première manche.

— Il n'a rien gagné du tout. Cette première manche n'a été acquise que sur nous. Nous aurons avant peu notre revanche. Nous le connaissons et il nous ignore. Il semble agir seul. Nous, nous sommes solidement appuyés.

Les étrangers s'éloignèrent. José Augusto se redressa pour les voir marcher contre le vent, silhouettes noires courbées.

"Les bribes de conversation qu'on surprend ainsi paraissent toujours chargées de mystère. Et pourtant, neuf fois sur dix, leur sujet s'avère vulgaire lorsqu'il est révélé. Qui sont ces deux hommes? Commerçants qui luttent d'influence contre un concurrent heureux? Peut-être . . ."

A peine avait-il formulé ces pensées qu'il s'interrompit, plongé en pleine perplexité.

"Et si cette conversation se rapportait aux Lambercy et au petit homme râblé que je viens de voir entrer au Guincho? Si les Lambercy n'avaient quitté Sintra que pour échapper à des intrigues tramées autour d'eux? C'est à vérifier. Je m'y emploierai par surcroit. Tout ce qui intéresse Valérie m'intéresse et passionnément . . . j'ose dire passionnément."

Le guet de José Augusto se prolongea pendant deux heures, qui lui semblèrent courtes, car il avait découvert un double thème de méditation.

Il se leva enfin et gagna une auberge du voisinage où gîter jusqu'au matin.

* * *

Le regard de Valérie, une seconde étonné, erra au-dessus d'elle et se fixa sur une clef de voûte qui présentait un écusson où se distinguait un oiseau héraldique. Le jour filtrait sous les rideaux d'épais velours.

Elle se retourna dans sa haute couchette et s'appuya contre un dossier de bois sculpté en forme d'ogive.

"C'est vrai, je suis au Guincho."

Pour se rendormir, elle enfonça le nez dans l'oreiller en fermant les yeux. Sur la blancheur du lin, sa chevelure s'épanouissait, énorme chrysanthème doré éclairant la pénombre.

Elle récriminait à mi-voix, ainsi qu'une petite fille qui voudrait retomber dans le sommeil pour échapper aux devoirs de la journée.

"On serait si bien dans ces lieux s'il n'y avait toutes ces histoires, si la vie était simple et tranquille, si aucune inquiétude ne pesait sur nous.

"Avec Alban, je pourrais jouer, ici, à la princesse du Moyen âge. Cette princesse, je la suis, mais, hélas! princesse du théâtre de Maeterlinck, menacée de toutes parts par de mystérieux dangers informulés.

"Alban, il faut que je lui écrive dès ce matin. Il faut aussi télégraphier à Théméricourt dont, heureusement, les nouvelles reçues hier sont bonnes, très bonnes."

Elle s'assit dans le lit, ramenant les genoux à hauteur du menton et ceinturant ses jambes de ses bras nus. Cette fois, elle était bien éveillée.

"Je dois envoyer d'urgence notre nouvelle adresse à Alban. cIl faudra même poster la lettre à Lisbonne afin qu'elle s'envole sans retard. Pourquoi, en effet, ne pas aller à Lisbonne dans la matinée?"

Penser à écrire à son fiancé lui fit aussitôt évoquer José Augusto.

"Hier, il y avait encore celui-là. Aujourd'hui, il n'existe plus et cela vaut mieux ainsi."

Elle demeurait, une joue brûlante, appuyée contre le voile frais qui recouvrait ses genoux.

"J'ai agi avec une certaine brutalité en le congédiant. Que va-t-il imaginer quand il apprendra notre disparition? Je le trouvais charmant . . . Mieux, il semblait incarner le Portugal."

Soudain furieuse de s'être laissée entrainer à cette rêvasserie, Val se saisit de l'oreiller et le lança à travers la pièce.

"Je deviens stupide, je ferais mieux de sonner pour le déjeuner."

Elle bondit vers la fenêtre, tira sur les rideaux et, à travers la baie, se révéla la plage presque blanche, le golfe bleu où flottaient de grandes plumes neigeuses incurvées selon la courbure de la grève, le cap de la Rocca, enfin, d'un bleu plus mat gouaché sur la pâleur éclatante du ciel.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 15

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

VETEMENTS A VENDRE — Grande vente au rabais dans tout le magasin. Moitié prix. Opportunity Store, N.C.J.W., 761, rue Osborne. Nouvelles heures: lundi au vendredi, 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Fermé le samedi. 14-748-16C.

ON DEMANDE — A louer avec option d'acheter bungalow, 2 chambres à coucher. Pour 1er août. A St-Boniface ou Norwood. S'adresser à: Pierre Pinaud, 453-1977. 12-719-15C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

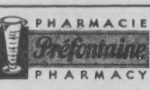
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Magasin d'épiceries avec chiffre d'affaires de $100,000 ou plus — plus potentiel. Pour ville ou campagne. Donner tous détails sur première lettre. S'adresser à: Boîte 727, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba. 13-727-16C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dubuc. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Possession immédiate. S'adresser à: E.-J.-R. Arpin, GL 3-6041. 14-762-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non-meublé dans triplex neuf. Signaler: 247-7197. 13-729-15C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces. Poêle et réfrigérateur. Signaler: 233-5393. 14-764-T.F.

A LOUER — Norwood, 110, Chandos. Chambre complètement meublée. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: 453-1289. 14-744-15C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet: 4 pièces. $35 par semaine ou à vendre $2,500. Signaler: 222-8634. 14-765-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Libre. Signaler: 233-7327. 15-778-15C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée, y compris poêle, réfrigérateur et eau chaude. Pour personne tranquille. Libre: 1er août. Signaler: 233-4345 après 6 h. 15-782-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis non-meublé. Complètement privé. Laveuse, sécheuse, stationnement inclus. Pour personnes tranquilles. Possession immédiate. Signaler: 233-7047 ou CE 3-4281, après 6 h. 15-781-16C.

A LOUER — Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, dans quadruplex. Entrées privées, garage, espace de jeux pour enfants. Près école Taché. Libre: 1er août. Signaler: 247-4638 en toute temps. 15-780-15C.

A LOUER — 387, avenue Provencher. Logis: 3 pièces, 2e étage. Entrée privée. Libre immédiatement. Aussi chambre avec facilités de cuisine. 1er étage. Signaler: CH 7-4439. 15-776-15C.

A LOUER — St-Boniface, 444, rue St-Jean-Baptiste. Appartement de 4 pièces, au 1er étage, et sous-sol. $65 par mois. Signaler: CE 3-3684. 15-773-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 460, rue Louis Riel. Appartement: 3 pièces. 2e étage. Salle de bain et entrée privées. Meublé. Signaler: CE 3-1985 après 6 h. 15-772-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour personne qui travaille seulement. Literie et réfrigérateur fournis. $20. Libre: 15 juillet. Signaler: CH 7-7146. 15-771-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis: 4 pièces, 1er étage. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Signaler: CH 7-4271 entre midi et 6 h. p.m. 15-785-15C.

A LOUER — St-Boniface, 317, avenue Cathédrale, près écoles, logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, entrée et salle de bain privées. Signaler: CH 7-2776. 15-786-16C.

A LOUER — St-Boniface, 188, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces non-meublé. $50. Electricité et stationnement inclus. Conviendrait à adultes. Signaler: 233-4757. 13-736-16C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

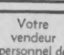
PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ESPACE DE CHOIX POUR BUREAUX
Idéal aussi pour docteur ou dentiste
1,600 pieds carrés d'espace très clair. Aussi nouvellement décoré. Seulement 5 minutes en voiture de Portage et Main. Pas de problème pour stationner dans la rue. Comprend 3 bureaux privés, grand bureau général et espace séparé pour réception. Disponible immédiatement. $225 par mois, chauffage inclus. Pour plus de renseignements et pour visiter, s'adresser à: 429, rue Des Meurons, St-Boniface, ou signaler: CE 3-1354. 14-741-15C.

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1962. 16,000 milles. Un seul propriétaire. En bon état. Prix raisonnable. S'adresser à Boîte 784, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 15-784-15P.

A VENDRE — 1 lit simple. Métal brun, 39". Matelas "Sealy". $30. Excellent état. S'adresser à: 370, rue Desautels, St-Boniface. 14-752-15C.

A VENDRE — Maison: 7 pièces. Revenu mensuel: $55. Située à 28 milles à l'est de Winnipeg sur Route no 1. Plein prix: $2,950. $950 comptant. Signaler: 247-7971. 13-734-15C.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Bungalow moderne: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète avec eau chaude, chambre à toutes fins. Chauffage: huile. Garage attenant. $8,000. Signaler: 253-5214. 14-743-16C.

A VENDRE — Winnipeg. Restaurant. Très bonne localité. Valeur de $5,500 pour $1,900. Raison de vente: propriétaire prend sa retraite. Possession immédiate. Pour visiter, signaler: SP 2-9610. 14-747-T.F.

RESTAURANT A VENDRE — St-Boniface. Capacité: 30 sièges. Pour tous renseignements, signaler 233-7308. Après 8 h. du soir 233-5686. 14-757-15C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison de 4 pièces avec lot de 53' x 301'. Située en face du nouvel hôpital. Prix: $1,100. S'adresser au secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-4129. 15-475-15C.

A VENDRE
256, rue Kitson, Norwood. Bungalow moderne, tout près église du Précieux-Sang et écoles. Grand salon, 3 chambres à coucher, belle cuisine avec pulvérisateur à déchets, éviers doubles neufs, soubassement complètement fini, avec buanderie, salle de récréation et une autre petite chambre. Fournaise neuve au gaz. Garage double, grande cour et parc pour enfants à l'arrière. Signaler: CE 3-5090. 10-656-T.F.

A VENDRE — Remorques (Tent-trailers) idéales pour vacances, camping en famille. S'ouvre et se referme avec peu d'effort en quelques minutes. Equipement comprend pneus de rechange, indicateurs de freins et de virage, toile d'excellente qualité, peinture couleur de votre auto si désiré. En montre 15, chemin St. Michael, St-Vital. Le tout au prix très spécial de $350. 11-700-15C.

A VENDRE — 320 acres de terrain, 310 cultivées, sur route no 59. Autobus scolaire, lait, boulanger, journal à la porte. Abris contre vent: 2,000 arbres. Bâtiments modernes, bon puits. Peut être acheté avec animaux et machineries ou terrain seul. Terrain et bâtiments: $65 l'acre ou $100 l'acre avec récolte et assurance-récolte. S'adresser à: M. Denis Forest, C.P. 45, St-Pierre, Man. Téléphone: 331-14. 14-766-15C.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
14-758-15C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

BLVD DOLLARD
Maison: 1½ étage. Attrayante, stuc, 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grands salon, cuisine, 2 plomberies. Idéal pour grande famille. 15 ans. Doit être vue.

NORWOOD
18 ans, $4,000 comptant. Stuc. 1½ étage, 2 plomberies, 3 ou 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. $14,900 seulement. Lot: 50'. Taxe basse. Près Précieux-Sang.

NORWOOD — MONCK
14 pièces. Idéal pour chambre et pension ou pour louer en 5 logis. Comptant requis: $4,000 seulement.

ST-NORBERT
Maisons toutes neuves
Considérerait échanges
Magnifiques maisons construites sur commande: 2 étages, 4 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Four encastré, pulvérisateur à déchets. Garage attenant: 2 voitures. Cheminée naturelle dans grand salon. Façade: pierre ou brique. Nombreuses commodités supplémentaires. Complètement décoré. Situé sur terrain élevé face à la rivière. $26,500 seulement. $5,000 comptant. Veuillez appeler M. Bucko.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Echanges considérés.

ST-BONIFACE — RESTAURANT
Echangerait sur maison
$3,000 comptant. Grande maison: 6 pièces attenante. 3 ou 4 chambres à coucher. Restaurant complètement équipé. Chiffre d'affaires quotidien: $50. Pourrait être augmenté. A termes faciles.

NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant chacun. Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'. Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95' Youville. 4 et 5. Age: 3 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
14-767-15C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Vital — Rue Hindley. Près église et école St-Eugène. Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Grand lot. Très belle propriété.

St-Norbert — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger. Grand jardin, arbres fruitiers. Lot: 125' x 375', bordant rivière La Salle. Le tout $19,000.

St-Norbert — Maison non-moderne: 4 pièces. Grand lot de rivière. Seulement $7,800.

St-Norbert — Bungalow: 4 ans. 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle de récréation, garage attenant, grand lot clôturé, jardin. ½ rue de l'église et de l'école. Seulement: $17,300.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
14-760-15C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Transcona — Avenue Yale. Bungalow: 4 pièces. 2 ans. Titre clair. Vendrait ou échangerait pour maison de rapport à St-Boniface.

Norwood — 45, rue Des Meurons. Près école Ste-Marie. Maison de famille. Age: 15 ans. 4 chambres à coucher: 2 au 1er avec salle de bain, 2 au 2e avec lavabo. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Entrées privées. Grand lot. Revenu mensuel: $165. Comptant requis à négocier.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
14-761-15C.

A VENDRE
LA BROQUERIE
Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.

PRES LORETTE, MAN.
Lot de rivière, 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.

ST-VITAL
Rue Guay. Immeuble-appartements: 4 logis: 3 pièces chacun avec salle de bain. Revenu mensuel. $230. Chauffage: gaz. Aubaine $14,900 avec termes.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3766
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
14-755-15C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Côté. Près "Packers". $11,500. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Plancher: bois dur. $2,500 comptant.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 2 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Intérieur nouvellement peint. $2,500 comptant. Balance à terems.

Norwood — Rue Kitson, $12,400. Duplex: 4 et 3. Chaufafge: gaz. Taxe: $195. Montant substantiel comptant.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près écoles. Seulement $8,000. Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. $1,700 comptant. Balance: $75 par mois.

St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces. 1 chambre à coucher au premier, 2 au second. Salle de bain au 1er. Grand terrain. Prix raisonnable avec montant substantiel comptant.

St-Vital — Vivian. $9,500. Bungalow: 5 pièces. Sous-sol complet. Gaz. Lot: 50'. Taxe seulement: $169. $1,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
14-768-15C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

STE-ANNE-DES-CHENES
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Presque neuf. Sous-sol complet. Toutes commodités. Près église et écoles. Termes attrayants. Plein prix: $8,200.

ST-BONIFACE
2 maisons: 6 pièces chacune. Pour être déménagées.

ST-BONIFACE
Près collège — Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. 19 ans. Très bon état. Salle de récréation. Grand lot paysagé. Comptant requis: $2,500.

RUE GAREAU
Bonne maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Beaucoup d'armoires. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Plein prix: $11,500.

RUE BERRY
Triplex — Bon revenu. Prix réduit pour vente accélérée. Comptant requis minime.

RUE DUBUC
Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot: 45' x 120'. Idéal pour construction. Plein prix: $7,000.

RUE DE LA MORENIE
2 Maisons sur même lot. Revenu mensuel au delà de $100. Plein prix: $7,000.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.

BLVD DOLLARD
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Garage. Grand lot de coin. Comptant requis: $2,000.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
14-763-15C.

PARIS VOUS "TRANSMET" SA BIENVENUE



A l'ombre de la Tour Eiffel au sommet de laquelle pointe une antenne de transmission utilisée depuis 1913 par la Radio nationale française, se dresse le nouvel immeuble circulaire de la Maison de la Radio, 116 avenue du Président-Kennedy, à Paris.

Point de repère des Canadiens et des autres visiteurs de la capitale, l'édifice est très commodément situé, à seulement 200 verges du pont de Grenelle qui surplombe une réplique de 30 pieds de hauteur de la Statue de la Liberté du port de New York, statue offerte en cadeau par la France aux Etats-Unis.

Le nouveau centre de la radio est une attraction touristique majeure de Paris, selon Air-France, à cause de son concept architectural, des oeuvres d'art qu'il renferme, et des spectacles qui s'y donnent. La Maison de la Radio est formée de cinq immeubles concentriques et couvre une superficie de 215,280 pieds carrés. Elle abrite une salle de concert de 1,000 fauteuils, un théâtre de 820 sièges, un vaste auditorium pour la musique, un grand studio de télévision, 56 autres studios et 974 bureaux.

La décoration intérieure, signale Air-France, est riche de plusieurs oeuvres d'art contemporaines, soit d'importantes peintures, mosaïques et fresques de Soulage, Mathieu, Singier, Bezombes, Manessier et Leygue, ainsi que des sculptures de Martin, Bazaine et Mategor.

Les visiteurs de Paris intéressés aux attractions peu coûteuses peuvent, en plus d'y admirer ces oeuvres d'art, profiter de visites gratuites des installations de la Maison de la Radio, ainsi que d'excellents concerts où le public est admis sans frais. Pour ceux qui aiment flâner en ville, une brochure intitulée "Paris à Pied", suggère, à l'aide d'une carte, sept itinéraires de promenades. On peut s'en procurer un exemplaire en écrivant au Service UX, Air-France, Place Ville-Marie, Montréal 2.

Au Sacré-Coeur

Tirage

Le tirage de la rôtissoire électrique a été fait le mercredi soir 30 juin. Mme Anita Fyfe, de 373, rue Kingsbury, West Kildonan, détenait le billet chanceux, numéro 2060.

Remerciements à toutes les dames qui ont participé à la vente des billets, spécialement à Mme A. Bourbonnais qui fit un succès de cette loterie.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel des Dames de Ste-Anne à Ste-Anne-des-Chênes aura lieu le 21 juillet. L'autobus partira de l'église du Sacré-Coeur, à 8 h. 45 a.m. Si des personnes d'autres paroisses désirent se joindre à ce groupe, qu'elles veuillent bien contacter la présidente, Mme O. Forcier (téléphone: SP 5-1506).

Winnipeg

Décès

M. A. LAVIGNE

Le dimanche 20 juin est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Alexandre Lavigne, époux de Marguerite Lavigne, de 658, rue Nassau, Winnipeg. Il était âgé de 65 ans et était un ancien employé de la Simkins Construction Co.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Maurice; sept filles, Mmes W. Smith (Annette), D. M. O'Rourke (Rolande), L. T. O'Rourke (Laura), A. Kube (Gertrude), D. Caffrey (Yvonne), Thérèse et Claire; un frère, Odilon, et quatorze petits-enfants.

Les prières furent récitées le mardi soir 22 juin, à 8 h., à la chapelle funéraire Desjardins. Le service fut chanté à l'église Notre-Dame des Victoires à 10 h. mercredi matin, suivi de l'inhumation au cimetière de St-Boniface.

* * *

M. J. BARTHELETTE

Le mardi 29 juin, au sanatorium de St-Boniface, est décédé à l'âge de 86 ans M. Joseph Barthelette, de 95, avenue Hazeldell, East Kildonan.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Philippe Coutu à 9 h., le mercredi matin, et furent suivies des funérailles à 10 h. à l'église du Précieux-Sang, Norwood.

M. Barthelette est né le 10 décembre 1878 à St-Jean-Baptiste, Man. Lui survivent quatre fils, Albert, Arthur, Cyprien et Ovide; une fille, Mme J. Allard (Olive); 18 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

PETITE NOTE

M. et Mme Joseph Bélanger, de Winnipeg, sont revenus enchantés d'un voyage de cinq semaines en Europe où ils ont visité neuf pays, y compris Rome et les richesses du Vatican. Le retour au Canada s'est effectué par réacté "Vicomte DC 8".

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 14

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 744-3414)

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Rue Bertrand — Maison très bien entretenue: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage: 36' x 12'. Plein Prix: $12,900.

Rue Des Meurons — Maison: 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: huile. Garage et jardin. Lot: 33' x 118'. Prix: $9,300 avec $2,000 comptant.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
14-759-15C.

A VENDRE

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Près église Ste-Famille — Bon bungalow: 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,500 seulement.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

7 milles de St-Boniface — 2 bonnes maisons sur même grand lot. 3 chambres à coucher et 2 chambres à coucher. Puits artésien. Près école. Une véritable aubaine, le tout $15,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
14-754-15C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE

Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.

St-Adolphe — Village. Maison: 5 pièces. Lot: 66' x 165'. Garage: 14' x 36'. Prix: $5,500.

Ste-Agathe — 215 acres, avec bâtisses. Bonne eau. $125 l'acre.

St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.

Chemin Ste-Marie — Maison nonfinie, lot boisé 99' x 264'. 3 milles au nord St-Adolphe.

St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe.

11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

On demande immédiatement
Un physiothérapiste
POUR
L'hôpital Deer Lodge, Winnipeg, Manitoba
Salaire $3,900—$4,920 par année
(selon les qualifications)
(Citez le numéro 65-W698)
On peut se procurer les détails et formules de demande à la Commission du Service Civil, 325-344, rue Edmonton, Winnipeg, au Bureau du Service National de Placement et au Bureau de Poste.



offre
Tout pour votre Foyer
Mobiliers de chambre à coucher
Mobiliers de salon
Mobiliers de salle à manger
Stéréo-télévisions
Appareils, etc.
Venez voir nos grandes montres et notre personnel amical.
Venez voir pourquoi vous ferez de meilleurs achats chez
C. A. De Fehr & Sons
78, rue Princess, Winnipeg
238, 1ère avenue N., Saskatoon
10970, 84e rue, Edmonton

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$5.00 comptant, $5.00 par mois
Antene tous canaux
$1850 installée
$3.00 PAR VISITE DE SERVICE
Service et vente de radios d'auto, sur les lieux
Radios $17.95 et plus
De tout genre et toute marque
TECHNICIENS LICENCIES
Meubles et appareils neufs et usagés
276, rue Taché
247-9074 et 247-3752
En soirée: GL 3-1711

A vendre

$8,500 comptant
West End. 14 logis: 6-4, 8-3. Brique. Entièrement très propre. Loyers très raisonnables. Complètement habité.

$22,000 comptant
St-Vital. 23 logis, tous de 3 et 4 pièces. Très moderne. Agé de 2 ans seulement. Stationnement complet.

$25,000 comptant
Fort Rouge. 25 logis. Un des plus remarquables immeubles de Winnipeg. Construction: acier et béton, piscine chauffé, climatisé, tapis, etc., etc. Stationnement pour 30 voitures. Avec les revenus de cet immeuble, vous pouvez vivre dans le luxe à votre retraite.

Echanges considérés
APARTMENT EXCHANGE LTD.
406 édifice Mall Centre
Téléphone: 775-2591

WASHING MACHINE SERVICE CO.
442, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Man.
Moteurs, essoreuses de toutes marques
Pour un service prompt, envoyez les morceaux qui doivent être échangés.
M. F. Boivin, gérant Téléphone: WH 2-3628

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Lots de plage à vendre
A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désirée. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant de 9 h. à minuit
TRIO MARGARET HUGHES
mettant en vedette: The Singing Chessmen
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Nous avons des commandes pour tous genres de bestiaux. Pour obtenir les meilleurs prix du marché, expédiez votre bétail à
D. COUGHLIN & SONS LTD.
311, édifice Exchange
Union Stock Yards St-Boniface
Téléphone: 247-4022 ou 489-5055

THE NEW FIGURE SHOP
"Le magasin des adolescentes et des femmes bien mises"
Nous avons un assortiment complet de modèles pour tout besoin . . . pour toutes les tailles, ce qui est important dans la mode d'aujourd'hui.
Achetez en toute confiance, et prenez le temps de choisir parmi un vaste assortiment de pièces de base et de sous-vêtements.
En vente aussi: des uniformes de gardes-malades, tailles 8-22½, bas, peignoirs et vêtements de nuit.
Commandes par téléphone et par la poste remplies promptement, appelez 233-1855.
Heures de magasin: 9 h. à 6 h. — Vendredis: 9 h. à 9 h.
Vous ne payez pas plus pour la qualité au "New Figure Shop".
CENTRE D'ACHATS GOULET
Angle Taché et Goulet